



Rapport d'Activité

2025



Communauté de communes
Quercy Vert - Aveyron

Table des matières

Edito du Président	4
---------------------------------	----------

Présentation générale

Le territoire intercommunal Quercy Vert- Aveyron	11
---	-----------

1. Présentation du territoire.....	12
2. Les compétences	14
3. Les instances décisionnelles	15

Les finances communautaires	19
--	-----------

1. Présentation du service.....	20
2. Les budgets de la CCQVA.....	20
3. Les résultats 2025 (budget principal).....	21

Les Ressources Humaines.....	25
-------------------------------------	-----------

1. Présentation du service.....	26
2. Les effectifs.....	26
3. L'organigramme.....	29
4. La masse salariale	30
5. Les nouvelles organisations.....	31

Le projet social de territoire	35
---	-----------

Les services aux familles

La Petite Enfance	40
--------------------------------	-----------

1. Présentation du service.....	41
2. L'activité 2025 du service	45
3. Actions et projets menés	47
4. Moyens mobilisés	51
5. Bilan	52
6. Perspectives.....	53

L'Enfance Jeunesse 54

- 7. Activité du service 66
- 8. Actions et projets menés 71
- 9. Moyens mobilisés 73
- 10. Analyse et évaluation 76
- 11. Perspectives 79

Les services de l'accès aux droits

L'Aide et le maintien à Domicile 81

- 1. Présentation du service 82
- 2. Les partenaires 83
- 3. Actions et projets menés 83

L'emploi et l'accueil des publics 86

- 1. Présentation du service 87
- 2. Accueil des publics – Label France services 87
- 3. Insertion professionnelle – Label Espace Rural Emploi Formation 91
- 4. Les points de vigilance 95

Les services d'animation de la vie sociale

Le tourisme 97

- 1. L'office de tourisme intercommunal 98
- 2. Sentiers et Activités de Pleine Nature 105

La culture 111

- 1. Présentation du service 112
- 2. Le Réseau de Lecture Publique 112
- 3. L'Atelier 119

Les services techniques

La collecte des déchets ménagers et assimilés 122

1. Présentation du service	123
2. Faits marquants de l'année 2025	124
3. Activité du service	125
4. Actions et projets menés	126
5. Moyens mobilisés	126
6. Analyse globale	127
7. Perspectives 2026.....	127
8. Indicateurs	128

La gestion des bâtiments 129

1. Présentation du service	130
2. Faits marquants de l'année 2025	130
3. Activité du service	131
4. Actions et projets menés	132
5. Moyens mobilisés	132
6. Analyse globale	133
7. Perspectives 2026.....	133

Le cycle de l'eau..... 135

1. Présentation du service	136
2. Faits marquants de l'année 2025	137
3. Activité du service	139
4. Actions et projets menés	141
5. Moyens mobilisés	156
6. Analyse et évaluation	157
7. Perspectives.....	157

Edito du Président

Ce rapport est l'occasion de revenir sur une année d'actions, de projets, et de réalisations au service du territoire de la Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron et de ses habitants.

L'intercommunalité est un acteur essentiel de la vie locale de chaque commune qui la compose, **de la vie quotidienne** de chaque habitant qui y réside, qui y séjourne, ou qui la traverse. Elle intervient dans de nombreux domaines, tous déclinés dans ce rapport d'activité. Derrière chacune des compétences exercées au service de la population, il y a une même ambition : **agir collectivement pour être plus efficaces, plus solidaires et mieux répondre aux besoins de notre territoire.**

Dans un contexte marqué par des évolutions profondes — transition écologique, transformation numérique, contraintes financières, nouvelles attentes des habitants — nous devons constamment adapter nos politiques publiques et nos méthodes de travail. Cette exigence nous conduit à rechercher l'efficacité, à maîtriser nos dépenses et à construire des réponses durables, sans jamais perdre de vue l'essentiel : **la qualité du service rendu à la population.**

Ce rapport permet de mesurer le travail accompli avec les actions engagées et les résultats obtenus. Mais au-delà des

“

Une intercommunalité au service d'un territoire qui doit relever de nombreux défis.

chiffres et des indicateurs, il traduit surtout l'engagement de nos agents dont je tiens à saluer le professionnalisme, l'investissement et la disponibilité malgré les contraintes évoquées. Je tiens également à remercier l'ensemble des élus pour leur engagement pour la communauté des communes. **C'est par la coopération et la capacité à dépasser les frontières communales que nous pouvons construire un territoire plus cohérent, plus attractif, plus solidaire.**

Notre responsabilité collective est désormais de poursuivre cette dynamique, d'anticiper les transformations à venir et de préparer ensemble l'avenir avec ambition et pragmatisme. Ce rapport d'activité n'est donc pas seulement le bilan d'une année. Il est le reflet d'une action collective et d'une volonté partagée : **faire vivre un service public de proximité, utile et efficace, au service de toutes et de tous.**

Je vous souhaite une bonne lecture,



Morgan TELLIER

Président de la
Communauté de communes
Quercy Vert - Aveyron

Présentation générale



Le territoire intercommunal

Quercy Vert- Aveyron

1. Présentation du territoire

Située au nord-est du département de Tarn-et-Garonne, en région Occitanie, la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron (CCQVA) constitue un territoire rural attractif aux portes de Montauban et à proximité de l'aire métropolitaine toulousaine. Créée le 1er janvier 2017, elle est issue de la fusion des anciennes Communautés de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron et Quercy Vert. Elle fait partie du PETR Midi-Quercy.

Le territoire regroupe **12 communes** : **Albias, Bioule, Bruniquel, Génébrières, La Salvetat-Belmontet, Monclar-de-Quercy, Montricoux, Nègrepelisse, Puygaillard-de-Quercy, Saint-Étienne-de-Tulmont, Vaïssac et Verlhac-Tescou**. Il s'étend sur un espace d'environ **370 km²** et compte près de **22 257 habitants** (population INSEE 2023 en vigueur en 2026).

La CCQVA bénéficie d'une situation géographique privilégiée, conjuguant proximité des pôles d'emploi de Montauban et Toulouse, qualité du cadre de vie et richesse du patrimoine naturel et bâti. Le territoire est marqué par la vallée de l'Aveyron, les coteaux du Quercy, des espaces agricoles et forestiers ainsi que plusieurs villages de caractère, dont Bruniquel, reconnu parmi les plus beaux villages de France.

Le dynamisme démographique observé depuis plusieurs années s'accompagne d'un développement économique diversifié, d'une offre de services à la population en constante évolution et d'une politique de développement durable visant à préserver les ressources naturelles tout en accompagnant l'attractivité résidentielle et économique du territoire.

La Communauté de Communes exerce de nombreuses compétences au service des habitants et des communes membres, notamment en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, de collecte des déchets, d'environnement, de petite enfance, de jeunesse, de culture, de tourisme et de services à la population.

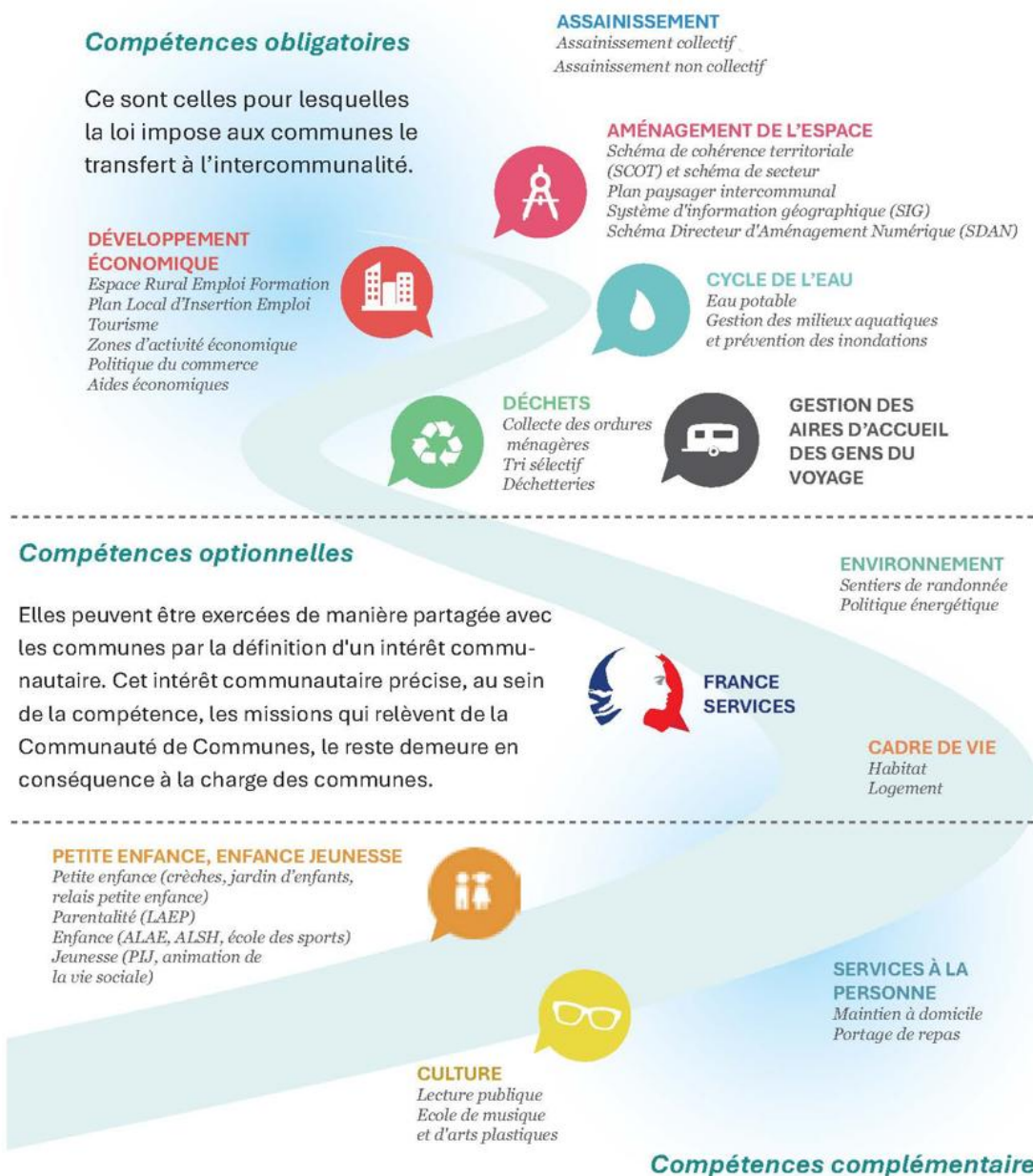
Le territoire intercommunal Quercy vert - Aveyron



12 COMMUNES
22 257 HABITANTS

2. Les compétences

LES MISSIONS DE LA CCQVA



Les compétences qui ne sont pas expressément visées par la loi, mais que les communes ont décidé de transférer par libre choix.

Trois types de compétences : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences facultatives.

3. Les instances décisionnelles

3.1 Le conseil communautaire

La Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron (CCQVA) est administrée par un **Conseil communautaire**, organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il est composé de conseillers communautaires désignés à l'issue des élections municipales, représentant les douze communes membres selon les règles de représentation fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil communautaire définit les orientations stratégiques de l'intercommunalité et règle, par ses délibérations, les affaires relevant des compétences transférées à la Communauté de Communes. À ce titre, il adopte notamment le budget, approuve les comptes, décide des projets d'investissement, fixe les politiques communautaires et autorise la passation des principaux marchés publics. Certaines de ses attributions peuvent être déléguées au Président ou au Bureau communautaire, dans les conditions prévues par la réglementation.

LES 38 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2026-2032

Albias (5) : GORAL-CARO Philippe, **BELAYGUE Olivier**, LOBBE Pierre, SERRANO Carine, SICARD Martine

Bioule (2) : BLANCHE Sylvie, **SERRA Gabriel**

Bruniquel (2) : CAVALLI Didier, **SOULIÉ Christiane**

La Salvetat Belmontet (2) : LASFARGEAS Thierry, **PEZOUS Bernard**

Monclar de Quercy (4) : **ALBERT Jean-Paul**, ARLANDES Régis, CATHALO-RAUJOL Véronique, LASSERRE Murièle

Montricoux (2) : JANNIN Michel, **PERN-SAVIGNAC Fabienne**

Nègrepelisse (9) : BORDES Clément, CAMASSES Jean-François, CAMBON Yann, DEVOS Karine, DOMENECH Amédée, PELLEGRIN Marie-Paule, PLANCHENAUAT Katie, **TELLIER Morgan**, VERDIER Laurence

Puygaillard de Quercy (1) : **ESCALETTÉ Gaëtan** (suppléant GAILLARD David)

Génébrières (2) : CLAUSSE Jean-François, **RIGAUD Marion**

St Etienne de Tulmont (6) : ADGIE Eric, CASSAREUIL Stéphanie, LONJOU Jean-Louis, **MIQUEL Laurence**, RAUJOL Robin, RUEDA Christophe

Vaissac (2) : **MEILLEURAT Jean-Pierre**, MAUGET Jean-Paul

Verlhac-Tescou (1) : **DUCOS Jean-Jacques** (suppléant EMPTAZ Sabine)

3.2 L'organe exécutif

L'exécutif est assuré par le **Président TELLIER Morgan**, assisté de **11 Vice-Présidents** auxquels sont confiées des délégations de fonctions couvrant les principaux domaines de compétences de la collectivité.

- **DUCOS Jean-Jacques**, 1er Vice-Président, Assainissement
- **MIQUEL Laurence**, 2ème Vice-Présidente, petite enfance, enfance jeunesse
- **PEZOUS Bernard**, 3ème Vice-Président, Finances
- **SOULIE Christiane**, 4ème Vice-Présidente, Culture, Tourisme
- **ESCALETTE Gaëtan**, 5ème Vice-Président, Travaux
- **BELAYGUE Olivier**, 6ème Vice-Président, Collecte Déchets, politique ressources humaines
- **RIGAUD Marion**, 7ème Vice-Présidente, Aménagement territoire, urbanisme, cadre de vie, Environnement
- **MEILLEURAT Jean-Pierre**, 8ème Vice-Président, Bâtiments
- **ALBERT Jean-Paul**, 9ème Vice-Présidente, statuts, compétences et intérêts communautaires
- **JANNIN Michel**, 10ème Vice-Président, Emploi Développement Economique, Services à la personne (aide au maintien à domicile, portage repas)
- **SERRA Gabriel**, 11ème Vice-Président, Cycle de l'Eau

3.3 Le bureau communautaire

Le **Bureau communautaire**, composé du Président et des Vice-Présidents et des Maires, prépare les dossiers soumis au Conseil communautaire, assure le suivi des politiques communautaires.

- **TELLIER Morgan**, Président, Maire de Nègrepelisse
- **DUCOS Jean-Jacques**, 1er Vice-Président, Maire de Verlhac-Tescou
- **MIQUEL Laurence**, 2ème Vice-Présidente, Maire de St Etienne de Tulmont
- **PEZOUS Bernard**, 3ème Vice-Président, Maire de La Salvetat Belmontet
- **SOULIE Christiane**, 4ème Vice-Présidente, Maire de Bruniquel
- **ESCALETTE Gaëtan**, 5ème Vice-Président, Maire de Puygaillard de Quercy
- **BELAYGUE Olivier**, 6ème Vice-Président, Maire d'Albias
- **RIGAUD Marion**, 7ème Vice-Présidente, Maire de Genebrières
- **MEILLEURAT Jean-Pierre**, 8ème Vice-Président, Maire de Vaissac
- **ALBERT Jean-Paul**, 9ème Vice-Présidente, statuts, Maire de Monclar de Quercy
- **JANNIN Michel**, 10ème Vice-Président, Conseiller municipal de Montricoux
- **SERRA Gabriel**, 11ème Vice-Président, Maire de Bioule
- **PERN-SAVIGNAC Fabienne**, Maire de Montricoux

3.4 Les commissions thématiques

Enfin, des commissions thématiques, composées d'élus communautaires, examinent les projets dans leurs domaines de compétence (développement économique, environnement, finances, aménagement du territoire, culture, etc.). Elles constituent des instances de réflexion et de préparation des décisions avant leur présentation au Bureau puis au Conseil communautaire.



LES 13 COMMISSIONS THÉMATIQUES ET DÉLÉGATIONS (*)

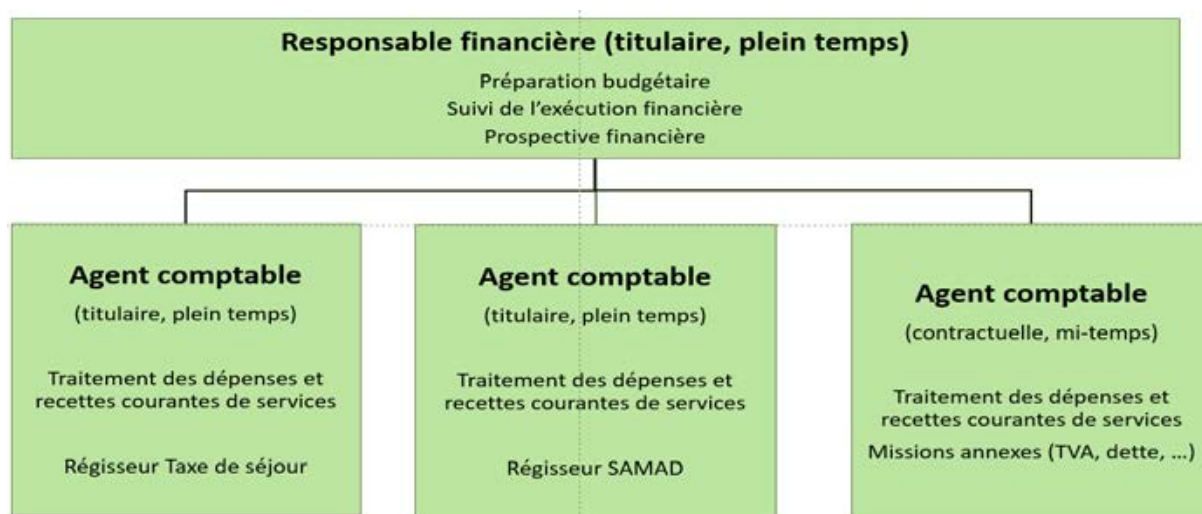
DUCOS Jean-Jacques, 1er VP : commission assainissement
MIQUEL Laurence, 2ème VP : commission petite enfance - enfance jeunesse
PEZOUS Bernard, 3ème VP : commission finances
SOULIE Christiane, 4ème VP : commission culture - commission tourisme
ESCALETTÉ Gaëtan, 5ème VP : commission travaux
BELAYGUE Olivier, 6ème VP : commission déchets - délégation ressources humaines au bureau
RIGAUD Marion, 7ème VP : commission urbanisme, aménagement, environnement, cadre de vie
MEILLEURAT Jean-Pierre, 8ème VP : commission bâtiments
ALBERT Jean-Paul, 9ème VP : délégation statuts, compétences et intérêts communautaires
JANNIN Michel, 10ème VP : commission services à la personne - commission emploi et développement économique
SERRA Gabriel, 11ème VP : commission cycle de l'eau

COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES 2026-2032

	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME	CULTURE	TOURISME	CYCLE DE L'EAU	ASSAINISSEMENT	FINANCES	COMMUNICATION	EMPLI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	SERVICES PETITE ENFANCE	SERVICES A LA PERSONNE	DECHETS MEDIAGERS	TRAVAUX	BATIMENTS
ALBIAS	SERRANO Corine	PLACC Marie Anne	CAZE Valentin	LOBBE Pierre	LAFARGE Luc Michel	SICARD Martine	SERRANO Corine	CORNI Valérie	CAZE Valentin	SACHZ Constance	BEAUVIEU Olivier	CAZE Valentin	FERCHON Pascal
	GRANIERO Quentin	HUETIER Michel	SACHZ Corinne	LAFARGE Luc Michel	LOBBE Pierre	VALETON Céline	VALETON Céline	DEBOSC Nadely	CARRERO José	SERRANO Corine	CARRERO José	LAFARGE Luc Michel	SERRANO Corine
	GABUS Fanny	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	DEBOSC Nadely	CAZE Valentin
BIOULE	GORAL CARO Philippe	CHEMIMADIC François	GOMES Angelique	GOMES Angelique	GOMES Angelique	GOMES Angelique	GOMES Angelique	CHEMIMADIC François	HOUDECAUPT Paul	HOUDECAUPT Paul	GORAL CARO Philippe	GORAL CARO Philippe	GORAL CARO Philippe
	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	BEUSSENS Alexandra	MARANGONI Mathilde
BRUNIQUEL	ARMAND Roseline	SAMPAIO Roseline	MONNET Michel	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	DAURE Roland
	PEYRET François	ARMAND Roseline	ZUCCHATTI Jordan	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	DAURE Roland
	BONHOMME Alban	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	DAURE Roland
	SOLIEU Christine	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	ARMAND Roseline	DAURE Roland
GENEBRIERES	CLAUSSE Jean François	PIDOFF Nadine	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François	CLAUSSE Jean François
	DAVRIES Martine	VIGNEAU Mylène	MASSEYER Pierre	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas	FORANO Nicolas
	PIDOFF Nadine	DAVRIES Martine	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion	RIGAUD Marion
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS Bernard	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	LAFARGEAS Thierry	HINARD Xavier
	MAGNAC Sébastien	PASCAL Catherine	GAILLARD Vanessa	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	MIQUEL Pierre
	DEVILLE Damien	HINARD Xavier	GAILLARD Vanessa	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	CAVALLI Didier	MAGNAC Sébastien
	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	HAUDUK Sylvie	COLMAGRO Jean-Jacques
	ALBERT Jean-Paul	DUCASTE Patricia	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	ALBERT Jean-Paul	COLMAGRO Jean-Jacques
MONCLAR DE QUERCY	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	MALGOUYRES Thierry	BARBE Carole
	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	PERIN-SAVIGNAC Fabienne	DAURE Philippe
	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	JEAN Christine	DAURE Philippe
	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	COCHIE Marie-Claude	DAURE Philippe
	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DELMAS Lisa	DAURE Philippe
MONTRICOUX	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
NEGREPELISSE	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
PUYGAILLARD DE QUERCY	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
SAINT ETIENNE DE TULMONT	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
VAISSAC	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
VERLHAC TESCOU	MARKUZZO Alain	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	COMBRET Eide	DAURE Philippe
	PELLERIN Marie-Paule	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DEVOIS Karine	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe
	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	VERDIER Laurence	DAURE Philippe

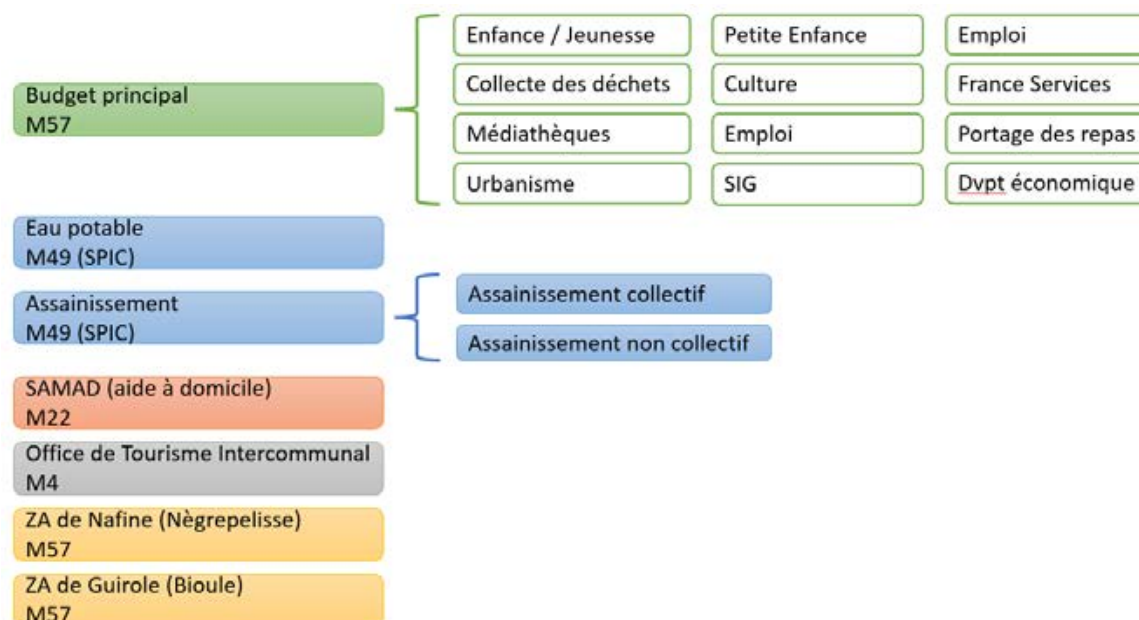
Les finances communautaires

1. Présentation du service



En 2025, un agent contractuel à mi-temps est venu renforcer l'équipe du service des Finances, dans le but d'optimiser les moyens et les délais de paiement.

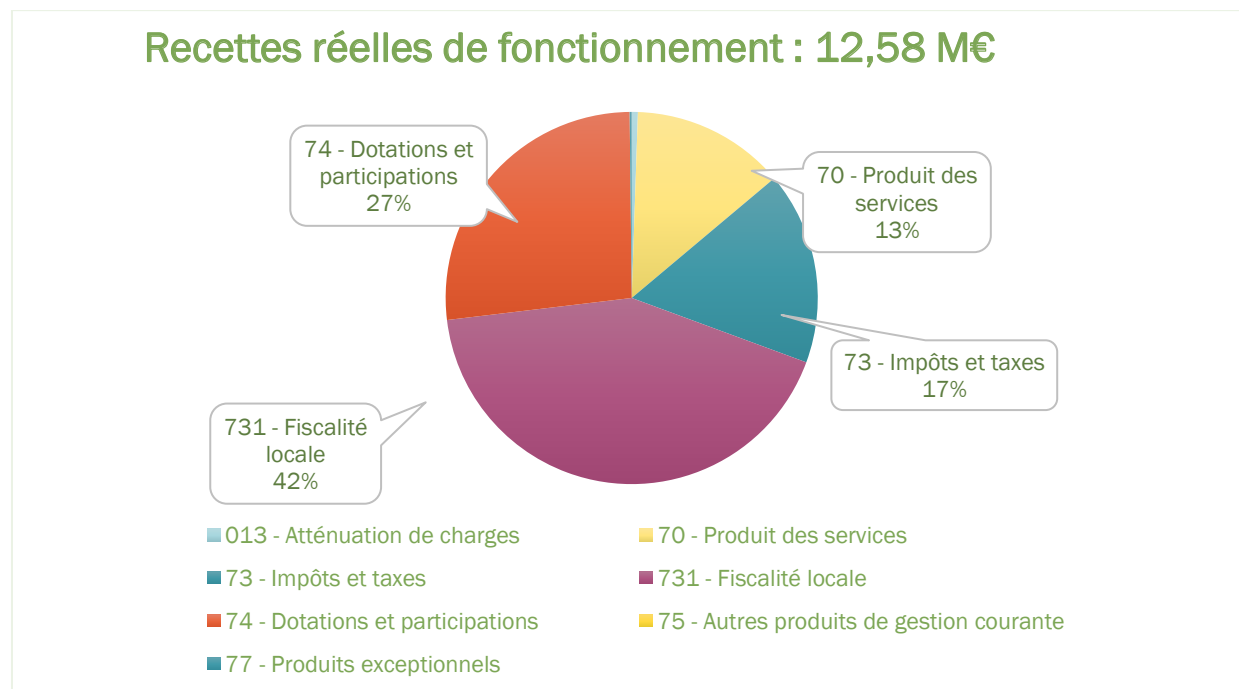
2. Les budgets de la CCQVA



3. Les résultats 2025 (budget principal)

3.1 En section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement : **12.582.274,57 €**

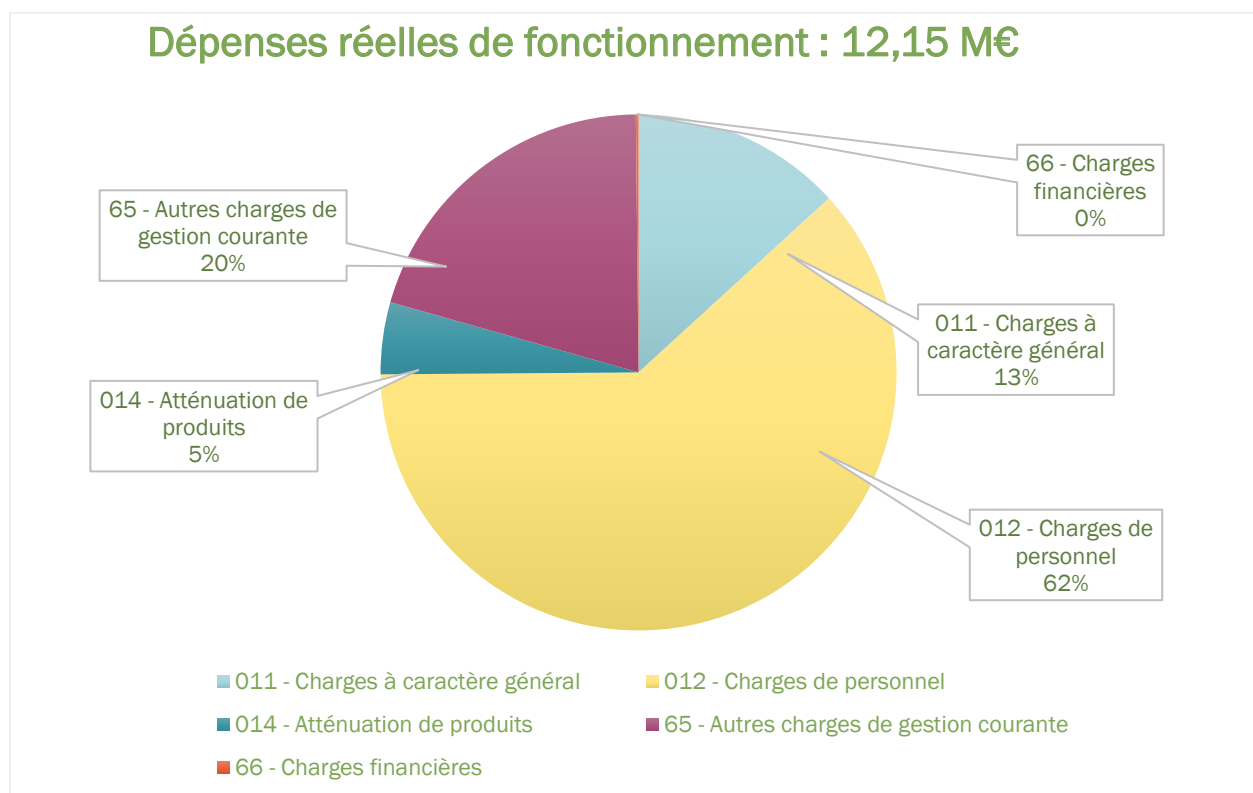


Les **produits de fiscalité** sont la principale ressource de la CC QVA, **soit 59 % des recettes réelles**.

Les taux de fiscalité directe 2025 ont été **maintenus à l'identique de 2024** :

	Taux 2024	Taux 2025	Evolution
TFB (Taxe sur le Foncier Bâti)	8,63%	8,63%	0,00%
TFNB (Taxe Foncière sur le Non Bâti)	35,09%	35,09%	0,00%
THRS (Taxe d'habitation)	7,02%	7,02%	0,00%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	10,28%	10,28%	0,00%
TEOM (Taxe d'Enlèvement des OM)	15,98%	15,98%	0,00%

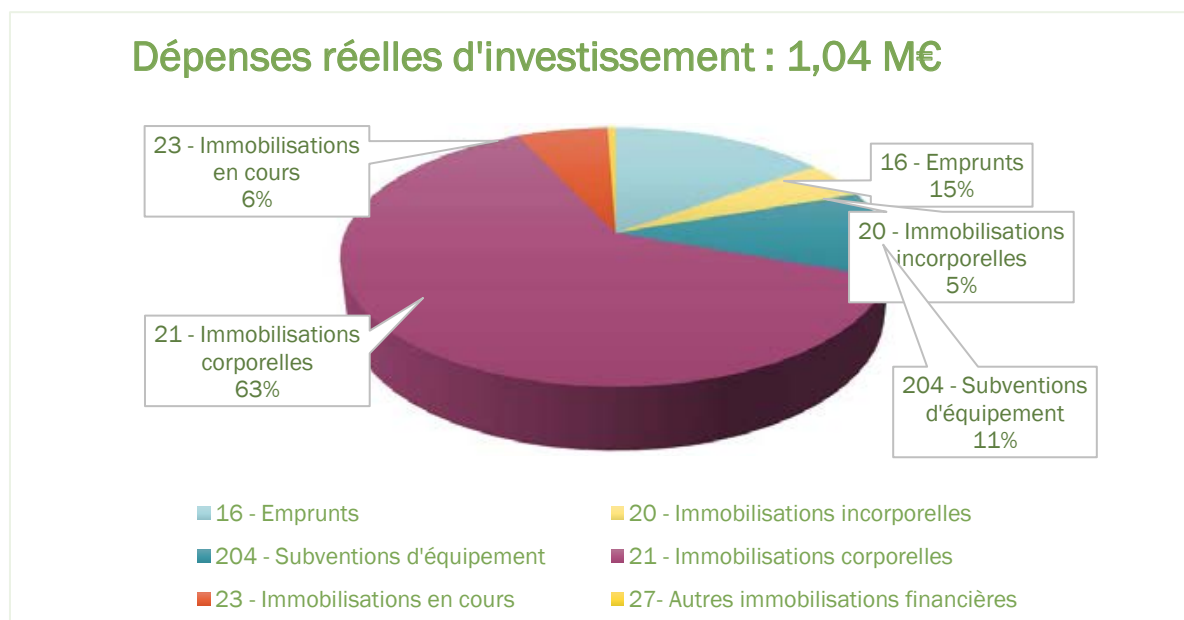
Les dépenses réelles de fonctionnement : **12.153.697,07 €**



Les **charges de personnel** représentent le principal emploi de la CC QVA, **soit 62 % des dépenses réelles.**

3.2 En section d'investissement

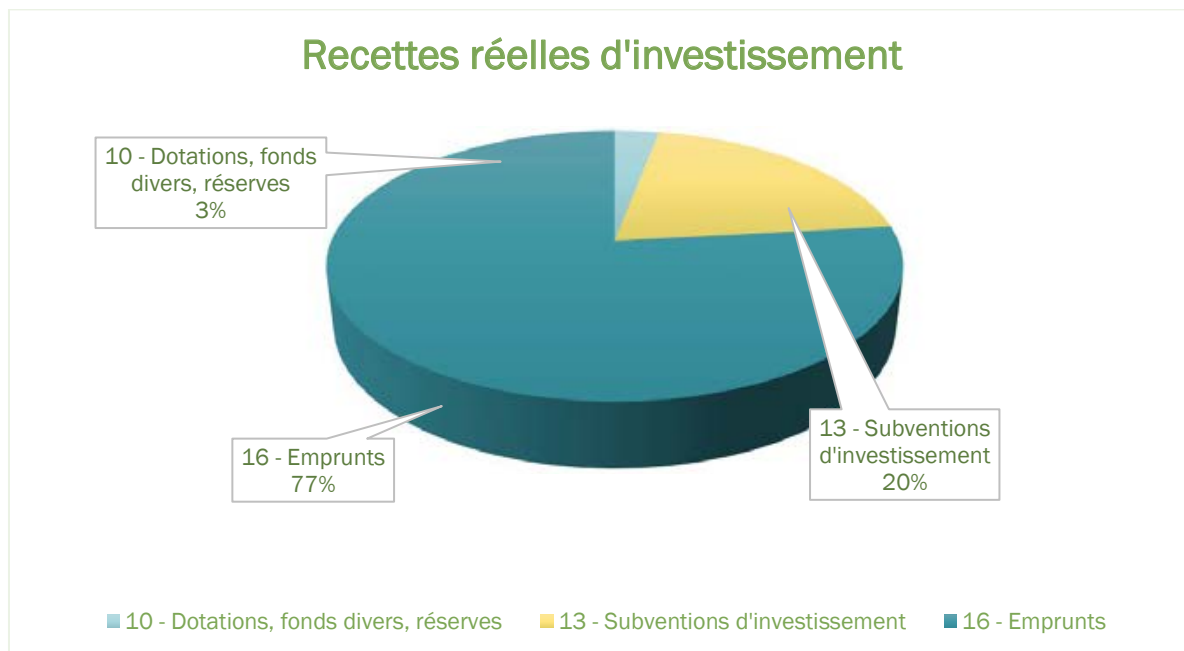
Les dépenses d'équipement : **876.847,73 €**



Le détail de ces investissements s'établit comme suit :

Opération	Montant
Etude valorisation grotte et châteaux de Bruniquel	47 850,00
Subventions d'équipement (TGAN et communes)	9 290,92
Fonds de concours communes	72 000,00
Subventions OPAH	30 937,00
Aire des gens du voyage	275 986,87
Aménagement sous-sol MISP	689,85
Acquisition BOM	262 037,36
Matériel informatique	27 967,41
Mobilier tous services	4 388,12
Matériel Enfance / Jeunesse	4 483,31
Matériel Collecte (bacs, colonnes à verre)	57 110,22
Outillage	2 312,33
Matériel espaces verts et sentiers	4 077,75
Matériel Culture (Atelier, médiathèques)	4 159,56
Matériel crèches	1 167,00
Acquisition défibrillateur	1 295,85
Acquisition traceur	5 004,00
Réhabilitation Office de Tourisme Bruniquel (solde)	5 412,18
Projet Pôle Enfance	33 120,00
Extension locaux Collecte	27 558,00
TOTAL :	876 847,73

Les recettes d'investissement : **1.693.187,14 €**

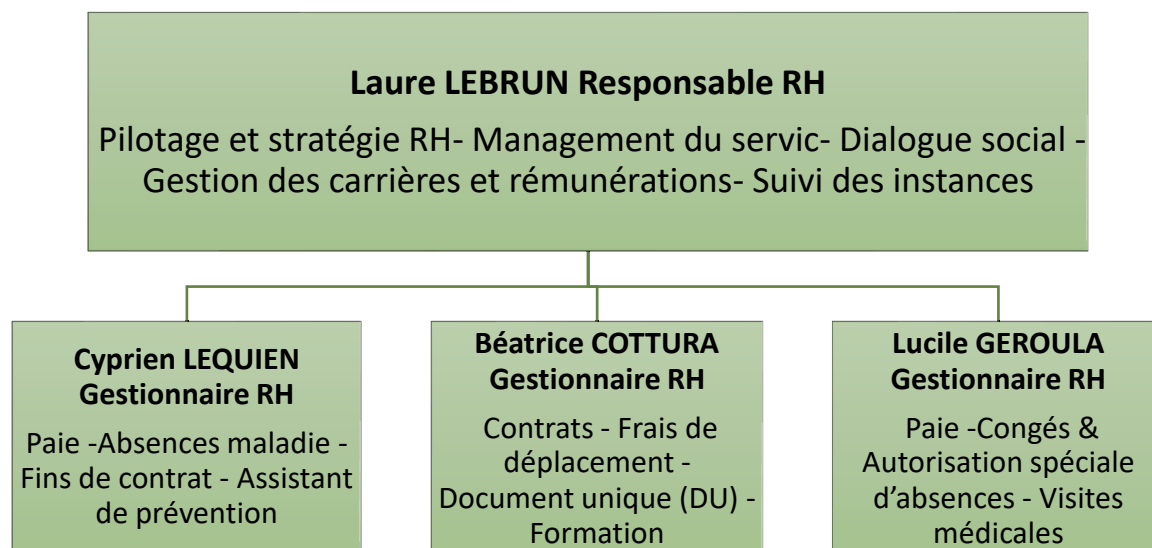


Elles comprennent essentiellement un emprunt de 1,3 M€, ainsi que des subventions d'investissement à hauteur de 340.018,21 €.

Les Ressources Humaines

1. Présentation du service

Le service des ressources humaines est à la disposition des agents pour répondre à leurs demandes concernant leur carrière, la rémunération ou encore la formation. Il veille également à l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec l'assistante de prévention.



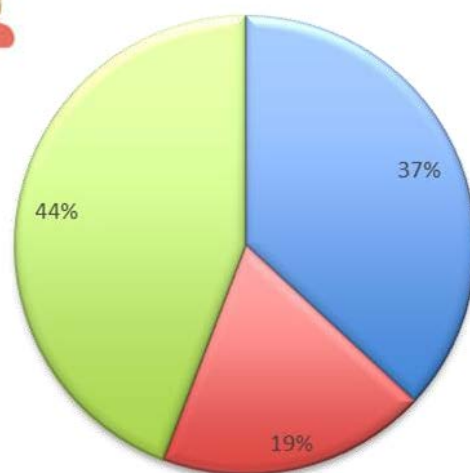
2. Les effectifs

REPARTITION DES 301 AGENTS

Titulaires :
111 agents (37%)

Contractuels permanents :
133 agents (44%)

Contractuels temporaires :
57 agents (19%)



■ titulaire ■ contrats temporaires ■ contrats permanents

2.1 Répartition par service

SERVICES	Titulaires	Contractuels sur emploi permanents	Contractuels temporaires	TOTAL
Adm. Générale	12	1	3	16
Animation	23	82	14	119
Atelier	4	10	5	19
Bâtiments	2	0	0	2
Médiathèque	8	2	1	11
Collecte	10	9	1	20
Petite enfance	18	9	10	37
Entretien locaux	2	1	2	5
EREF	2	0	0	2
Esp. Verts	3	0	0	3
France Services	1	1	1	3
REPAS	2	1	0	3
Sentiers	1	0	0	1
SIG	0	1	0	1
Tourisme	1	1	1	3
Urbanisme	2	0	0	2
SAEP	4	1	0	5
SPANC	2	0	0	2
SAMAD	14	14	19	47
Total	111	133	57	301

-  **Poids des principaux services**
(par rapport aux 301 agents)
-  Animation : 119 → 39,5 %
 -  SAMAD : 47 → 15,6 %
 -  Petite enfance : 37 → 12,3 %
 -  Collecte : 20 → 6,6 %

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET SAEP

BUDGET SPANC

BUDGET SAMAD

2.2 Evolution des effectifs

SERVICES	2024	2025
Administration générale	14	16
Animation	118	111
Atelier/école de musique	19	19
Bâtiments	0	2
Médiathèque	12	11
Collecte	24	23
Petite enfance	37	35
Entretien locaux	7	6
EREF	2	2
Esp.verts	2	3
France Services	3	3
REPAS	3	3
Sentiers	1	1
SIG	1	1
Tourisme	4	4
Urbanisme	2	2
Sous total	249	242
SAEP	5	5
SPANC	2	2
SAMAD	59	52
Total	315	301

Évolution des effectifs (2024–2026)

✓ -4,4 % entre 2024 et 2025

✓ Stabilisation en 2026

⚠ Baisse marquée :

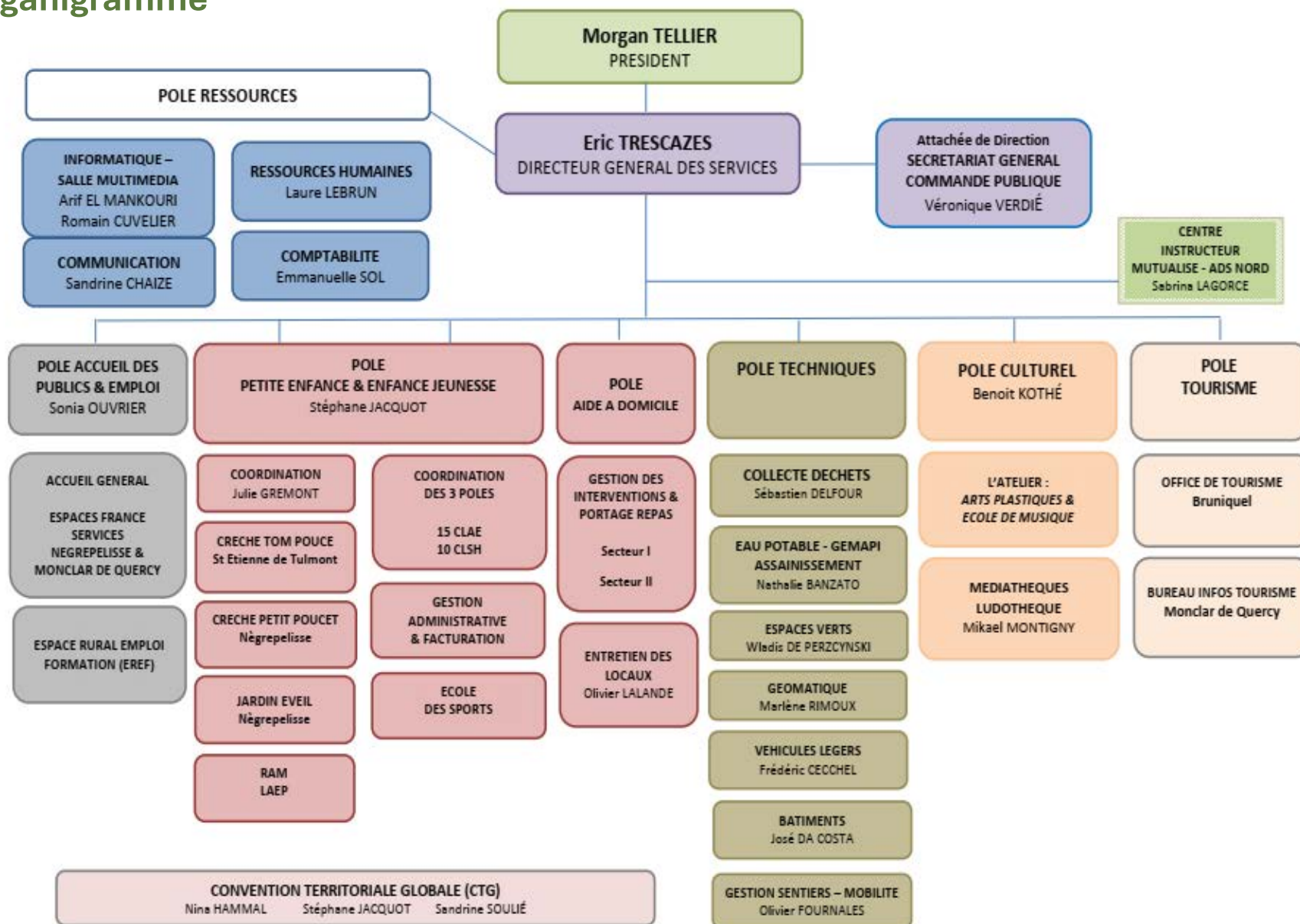
•SAMAD (-20 %)

•Collecte (-17 %)

➡ Une évolution ciblée, sans déséquilibre global des services

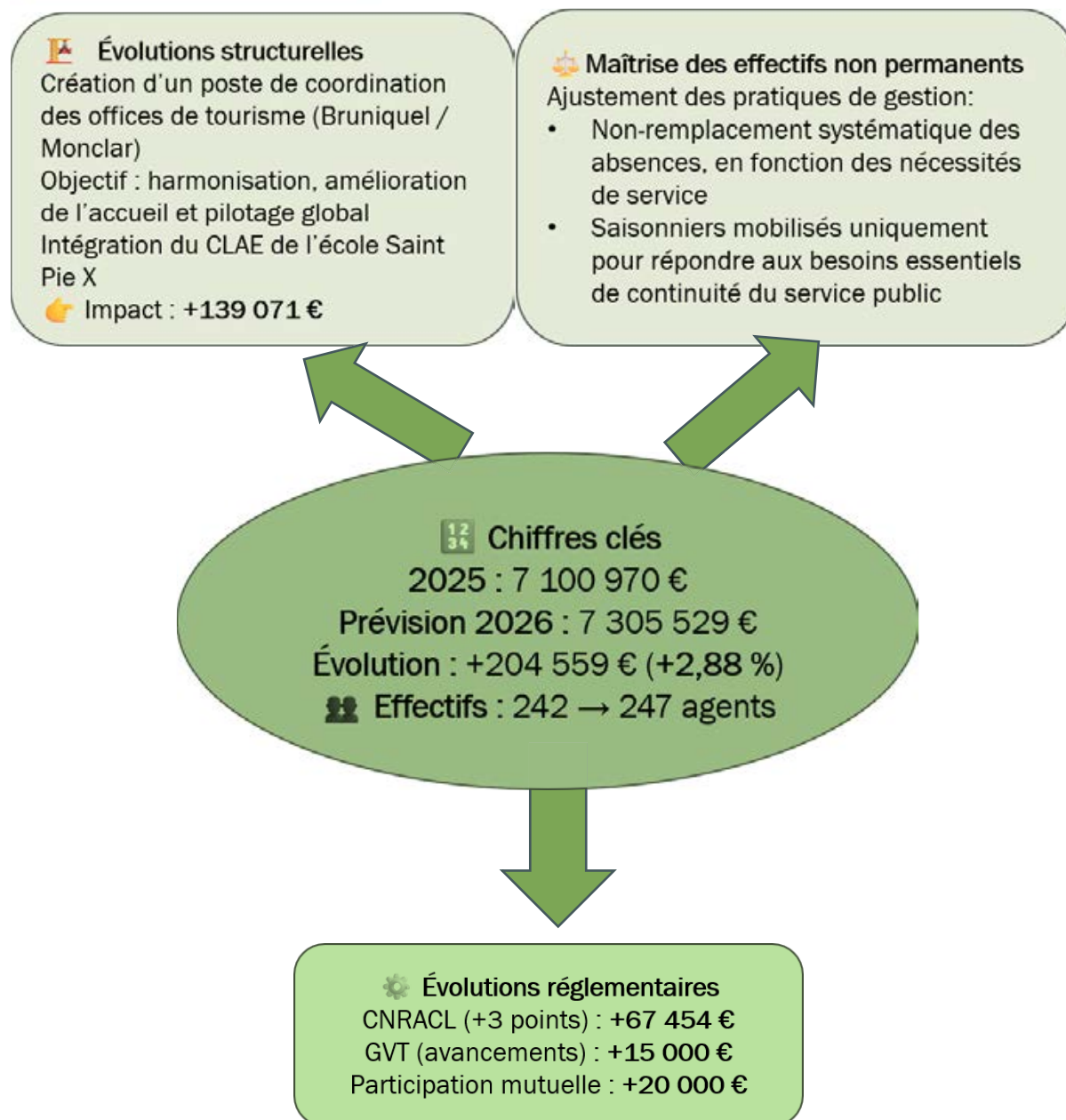


3. L'organigramme



4. La masse salariale

Budget principal



Une hausse modérée et maîtrisée :

- liée principalement à des évolutions structurelles
- impactée par des mesures réglementaires obligatoires
- compensée par une gestion rigoureuse des effectifs non permanents

Budgets annexes



5. Les nouvelles organisations

En 2025, plusieurs modifications ont été effectuées et instaurées dans le cadre du traitement de nos agents.

Ces propositions ont, par ailleurs, fait l'objet d'une présentation aux représentants du personnel lors des comités sociaux territoriaux (CST) avant d'être adoptées par l'organe délibérant.

Encadrement du travail à temps partiel

Au cours de l'année, un travail de formalisation des modalités d'exercice du travail à temps partiel a été réalisé afin de mettre en conformité les pratiques de la collectivité avec les dispositions du Code général de la fonction publique. Cette démarche a permis d'élaborer un cadre de référence précisant les conditions d'accès, d'organisation et de fonctionnement du temps partiel, garantissant à la fois la sécurité juridique des décisions, le respect des droits des agents et la continuité du service public.

Actualisation du régime indemnitaire applicable au travail du dimanche et des jours fériés

La collectivité a procédé à l'actualisation de la délibération relative à l'indemnité horaire

versée pour le travail effectué les dimanches et jours fériés, en remplacement du dispositif adopté en 2009 devenu obsolète. Cette mise à jour permet de sécuriser le versement de cette indemnité, d'intégrer les évolutions réglementaires et d'harmoniser les modalités d'application pour les agents concernés.

Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS)

Dans le cadre du renforcement de la politique de prévention des risques psychosociaux et de la protection des agents, la collectivité a engagé la mise en œuvre du dispositif réglementaire de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Les démarches nécessaires à l'adhésion au service proposé par le Centre de Gestion de Tarn-et-Garonne (CDG82) ont été conduites, permettant de désigner un référent spécialisé chargé d'assurer le recueil des signalements, l'accompagnement des agents et leur orientation vers les dispositifs adaptés. Cette action contribue au renforcement de la prévention, à la sécurisation des procédures internes et à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Mise en œuvre de la participation employeur à la protection sociale complémentaire – Risque santé

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation relative à la protection sociale complémentaire des agents publics, la collectivité a instauré une participation employeur au financement des contrats et règlements labellisés couvrant le risque santé.

Cette démarche s'inscrit dans l'application du décret du 20 avril 2022, qui rend progressivement obligatoire la participation des employeurs publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Après consultation du Comité Social Territorial, une délibération a été adoptée afin de fixer les modalités de cette participation.

À compter de sa mise en œuvre, la collectivité participe à hauteur de 15 € par mois et par agent pour les contrats de complémentaire santé labellisés. Cette mesure contribue à renforcer l'action sociale en faveur des agents, à améliorer leur couverture santé et à soutenir leur pouvoir d'achat, tout en répondant aux obligations réglementaires.

Réorganisation du service collecte

Dans le cadre de la volonté de la collectivité de maintenir la gestion en régie du service collecte, un important projet de réorganisation a été conduit afin d'améliorer l'efficacité du service, d'optimiser les conditions de travail des agents et de garantir la qualité du service rendu aux usagers.

Cette démarche s'est appuyée sur une concertation avec les agents, organisée à travers plusieurs réunions participatives, ainsi que sur l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé chargé d'analyser différents scénarios de réorganisation. À l'issue de ces travaux, un nouveau mode d'organisation a été validé par les instances compétentes pour une mise en œuvre au 1er janvier 2026.

La réorganisation prévoit notamment une nouvelle organisation du temps de travail sur quatre jours, une adaptation des équipages et des tournées, le maintien des effectifs, ainsi qu'une révision des horaires de travail. Elle s'accompagne également d'une actualisation des modalités de gestion des heures supplémentaires, d'une revalorisation du régime indemnitaire (IFSE), de nouvelles règles de planification des congés, d'un encadrement du recours aux emplois saisonniers et de la définition des conditions de recrutement des agents contractuels.

Ce projet constitue une évolution majeure dans l'organisation du service collecte. Il vise à concilier performance du service public, amélioration des conditions de travail des agents, attractivité des emplois et sécurisation des pratiques de gestion des ressources humaines.

Adoption du règlement intérieur du Service d'Aide au Maintien à Domicile (SAMAD)

Dans le cadre de la réorganisation du Service d'Aide au Maintien à Domicile (SAMAD), un règlement intérieur a été élaboré et adopté pour une entrée en vigueur au **1er janvier 2026. Ce document constitue un cadre de référence pour l'organisation et le fonctionnement du service. Il précise les droits et obligations des agents, les règles applicables aux interventions à domicile ainsi que les modalités de fonctionnement du service, contribuant ainsi à garantir la qualité des prestations, la sécurité des interventions et l'harmonisation des pratiques professionnelles.

Valorisation du travail du dimanche et des jours fériés des aides à domicile

Afin de reconnaître les contraintes liées aux interventions assurées les dimanches et jours fériés par les aides à domicile, la collectivité a instauré un dispositif d'indemnisation spécifique applicable aux agents de la filière sociale.

Cette mesure permet d'harmoniser les modalités de rémunération des interventions réalisées durant ces périodes, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. L'indemnité est versée mensuellement aux agents titulaires, stagiaires et contractuels relevant du cadre d'emplois des agents sociaux, selon un montant forfaitaire proratisé en fonction du temps de travail effectué. Son montant évoluera automatiquement en cas de revalorisation réglementaire.

Cette évolution participe à la reconnaissance de l'engagement des agents intervenant auprès des usagers les dimanches et jours fériés et renforce l'attractivité des métiers de l'aide à domicile.

Le projet social de territoire

Jusqu'en 2021, la Communauté de communes Quercy Vert – Aveyron entretenait un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale formalisés par des contrats Enfance – Jeunesse annuels. Ces derniers visaient à sécuriser le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales aux services Petite Enfance et Enfance Jeunesse de l'intercommunalité en fonction de leur niveau d'activité.

Le renouvellement de la politique de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales est venu mettre en place un nouveau fonctionnement partenarial basé sur une convention territoriale globale (CTG) pour une durée de cinq ans.

Dans ce contexte, la Communauté de communes de Quercy Vert – Aveyron s'est engagée en 2022 auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne dans une démarche CTG. À cette fin, elle a réalisé un diagnostic de territoire afin de construire son projet social de territoire. Cette nouvelle organisation a permis de développer de nouvelles approches :

- Une nouvelle réflexion des politiques publiques basée sur le **besoin des habitants** plutôt que sur les services existants ;
- Une **extension des thématiques** soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales avec l'inclusion notamment de la Jeunesse de manière plus poussée, de l'Accès aux droits et de l'Animation de la Vie Sociale ;
- Une logique omniprésente autour de la création de partenariats et de la **coopération des acteurs locaux**, privés ou publics, pour la mise en œuvre des politiques locales.

Le diagnostic de territoire a été présenté en Comité de pilotage le 2 mai 2022 à l'issue, notamment d'un séminaire d'échanges et de partages entre acteurs locaux, d'échanges avec la population et d'entretiens individuels avec les représentants des communes.

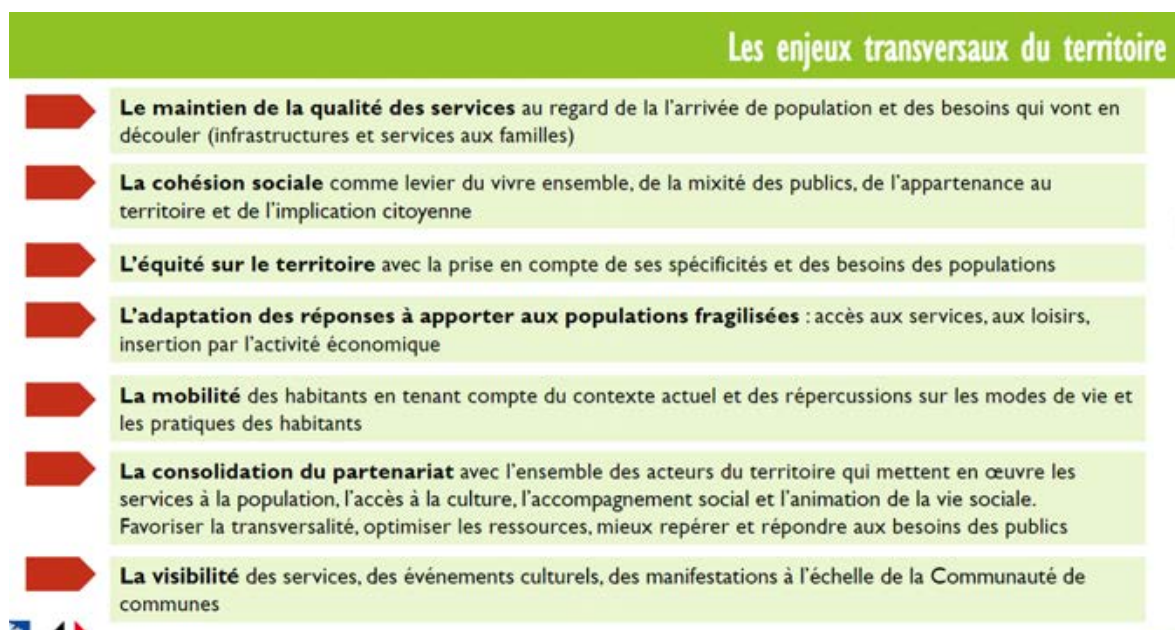
**5 ateliers
thématiques** avec
les professionnels et
personnes ressources

1 questionnaire
auprès des maires

**30 entretiens
complémentaires :**
Elus, professionnels,
associations...

**2 Rencontres avec
les habitants**

Ce diagnostic a mis en évidence les besoins du territoire en matière de Petite Enfance, d'Enfance, de Jeunesse, d'Accès aux droits et d'Animation de la Vie Sociale.

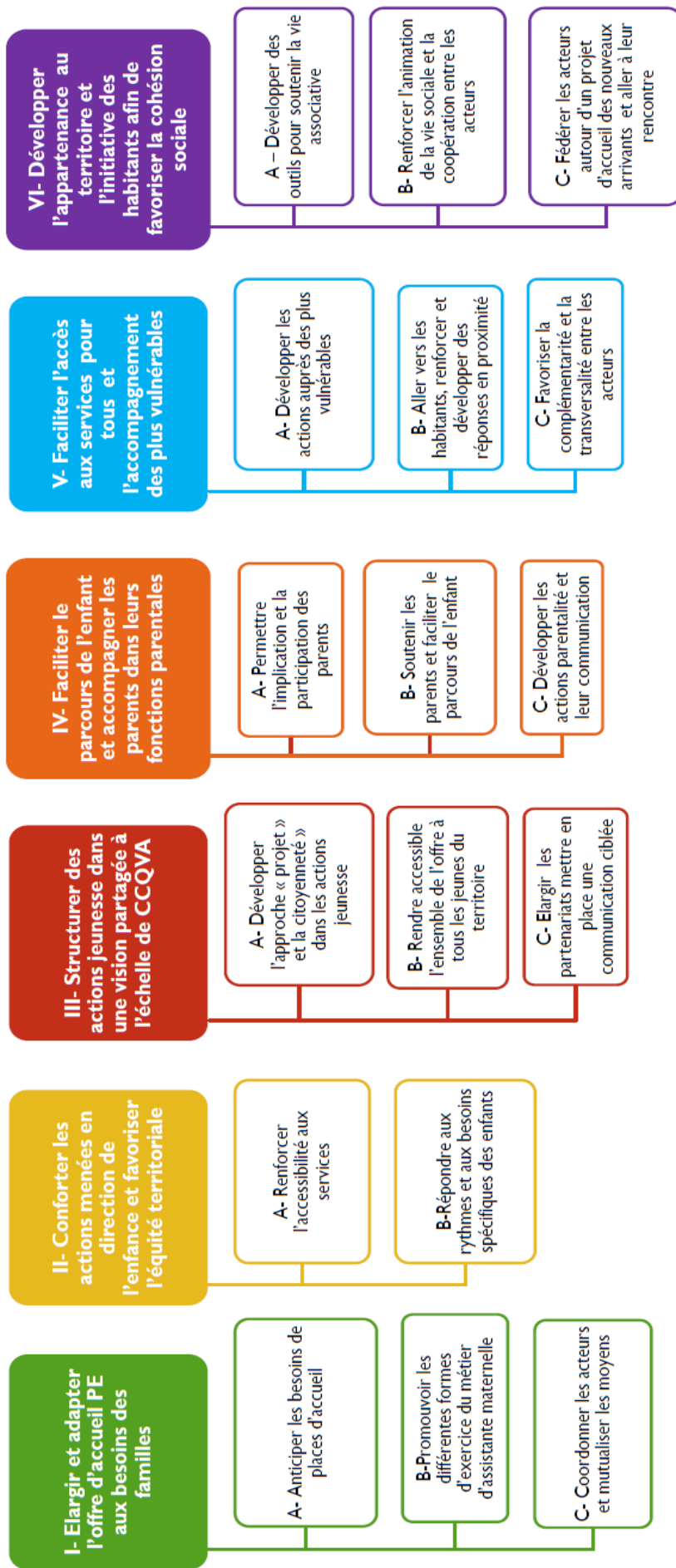


Sur cette base, un travail de co-construction a été mis en place pour élaborer les objectifs du projet social de territoire sur 5 ans, validé en Comité de pilotage le 12 mai 2022.



Soixante fiches ont été élaborées pour développer un ensemble d'actions favorables à l'aboutissement des objectifs du projet social de territoire. Au cours de sa mise en œuvre, des réajustements, des priorisations ou des abandons d'action ont pu être arbitrés en Comité de pilotage.

L'architecture du plan d'action



VII- Définir une gouvernance et une organisation adaptées au projet

Les services aux familles



La Petite Enfance

1. Présentation du service

1.1 Effectifs

Le Service Petite Enfance mobilise une équipe pluridisciplinaire intervenant sur l'ensemble du territoire intercommunal autour de **trois champs d'intervention complémentaires** :



Les équipes sont composées de directrices de structures, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, accompagnantes éducatives petite enfance, agents d'entretien, animatrices du Relais Petite Enfance, accueillantes du Lieu d'Accueil Enfants-Parents. L'ensemble du service est supervisée par la coordinatrice Petite Enfance. **L'effectif total représente 27,86 ETP.**

1.2 Structures d'accueil

Le service assure la gestion de trois établissements d'accueil représentant 72 places :

- Multi-accueil Tom Pouce : 24 places
- Multi-accueil Petit Poucet : 24 places
- Jardin d'Éveil : 24 places la matin et 18 places l'après-midi

La collectivité soutient également financièrement la crèche privée Le Poutounet à Monclar-de-Quercy (18 places).

Les établissements d'accueil du jeune enfant de la Communauté de Communes veillent au respect des exigences réglementaires relatives au taux d'encadrement des enfants. L'organisation des équipes permet d'assurer en permanence un encadrement conforme aux dispositions du Code de la santé publique, soit **un professionnel pour six enfants.**

Structure	Équivalent Temps Plein	Composition de l'équipe
Multi-accueil Tom Pouce <i>St Etienne de Tulmont</i>	9,15	5,95 ETP Titulaires : 5 agents à temps complet 1 agent à 33h 3,20 ETP Contractuels : 2 agents à temps complet 1 agent à 25h 1 agent à 17,50h
Multi-accueil Petit Poucet <i>Nègrepelisse</i>	8,95	4 ETP Titulaires : 4 agents à temps complet 4,95 ETP Contractuels : 4 agents à temps complet 1 agent à 32,50h
Multi-accueil Jardin d'Éveil <i>Nègrepelisse</i>	5,70	2 ETP Titulaires : 2 agents à temps complet 3,70 ETP Contractuels : 3 agents à temps complet 1 agent à 25h
Référent Santé et accueil inclusif <i>Toutes structures</i>	0,06	0,06 ETP Contractuels : 1 agent à 2h

Durant les petites vacances scolaires, seul le Jardin d'éveil ferme temporairement. Les enfants dont les familles en expriment le besoin peuvent être accueillis au sein des deux autres EAJE communautaires. Cette organisation garantit la continuité du service, avec la présence d'un professionnel référent du Jardin d'éveil afin de sécuriser les repères des enfants et d'assurer la continuité de leur accompagnement.

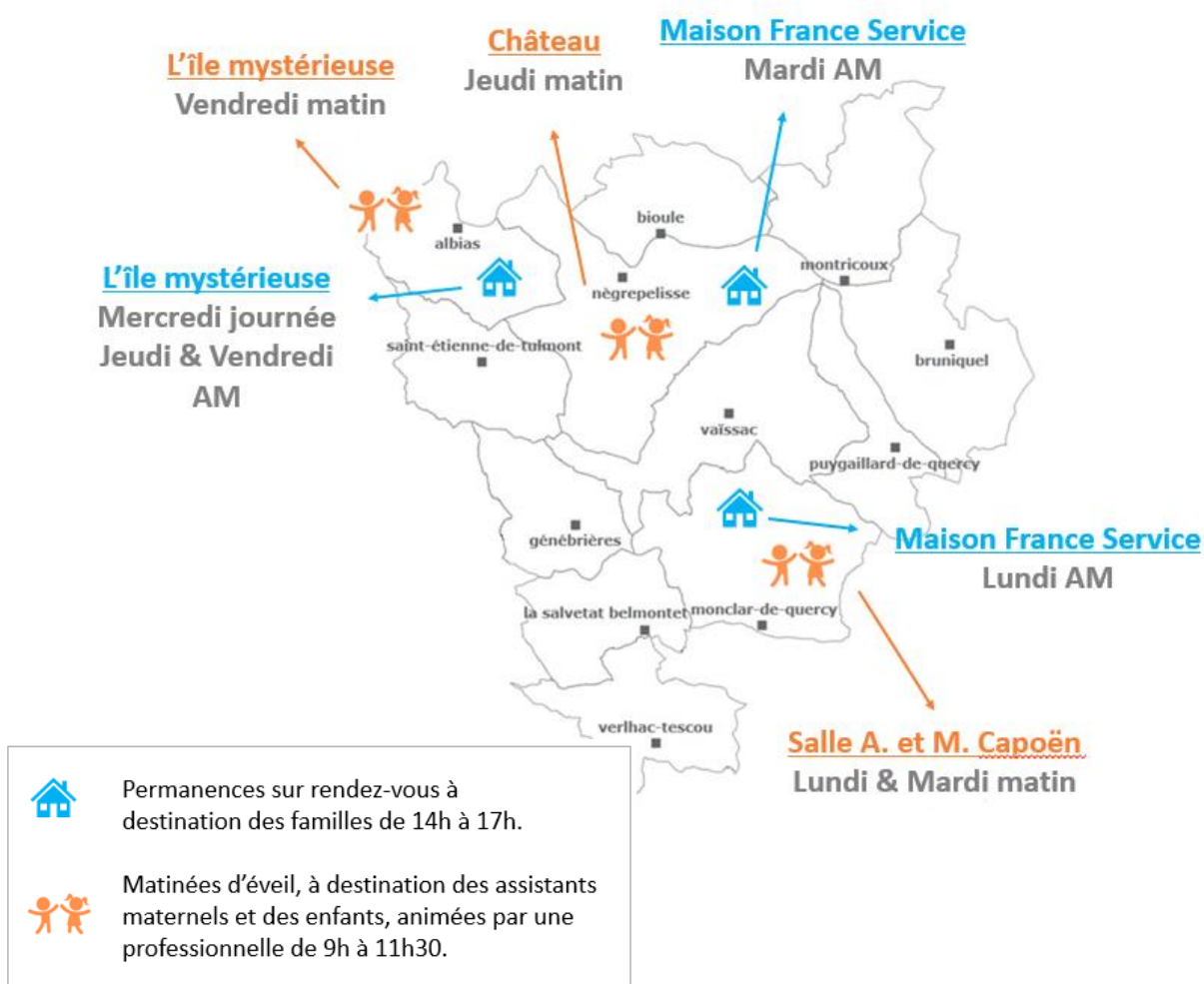
1.3 Structures d'accompagnement

Le **Relais Petite Enfance**, dont le siège se situe à Albias, constitue le guichet unique d'information pour les familles. Il assure l'information sur les modes d'accueil, l'accompagnement administratif des parents employeurs ainsi que le soutien à la professionnalisation des assistants maternels.

Le Relai s'organise sur une équipe de 2 agents titulaires pour 1,30 ETP (1 agent à temps complet et 1 agent à 10,5 heures). Il accompagne les familles pour faciliter leur parcours et propose des permanences itinérantes. Pour les assistants maternels, il joue un rôle de

soutien, notamment par l'organisation de matinées d'éveil itinérantes, et les guide dans leur professionnalisation.

Mission à destination des familles	Missions à destination des professionnels
Information sur les modes d'accueil	Information et appui professionnel
Accompagnement dans les démarches	Échanges de pratiques
Guichet unique / orientation	Organisation de temps collectifs
Aide à l'emploi d'un professionnel	Accès à la formation
Accès simplifié et personnalisé	Accompagnement dans l'exercice du métier
	Lutte contre l'isolement



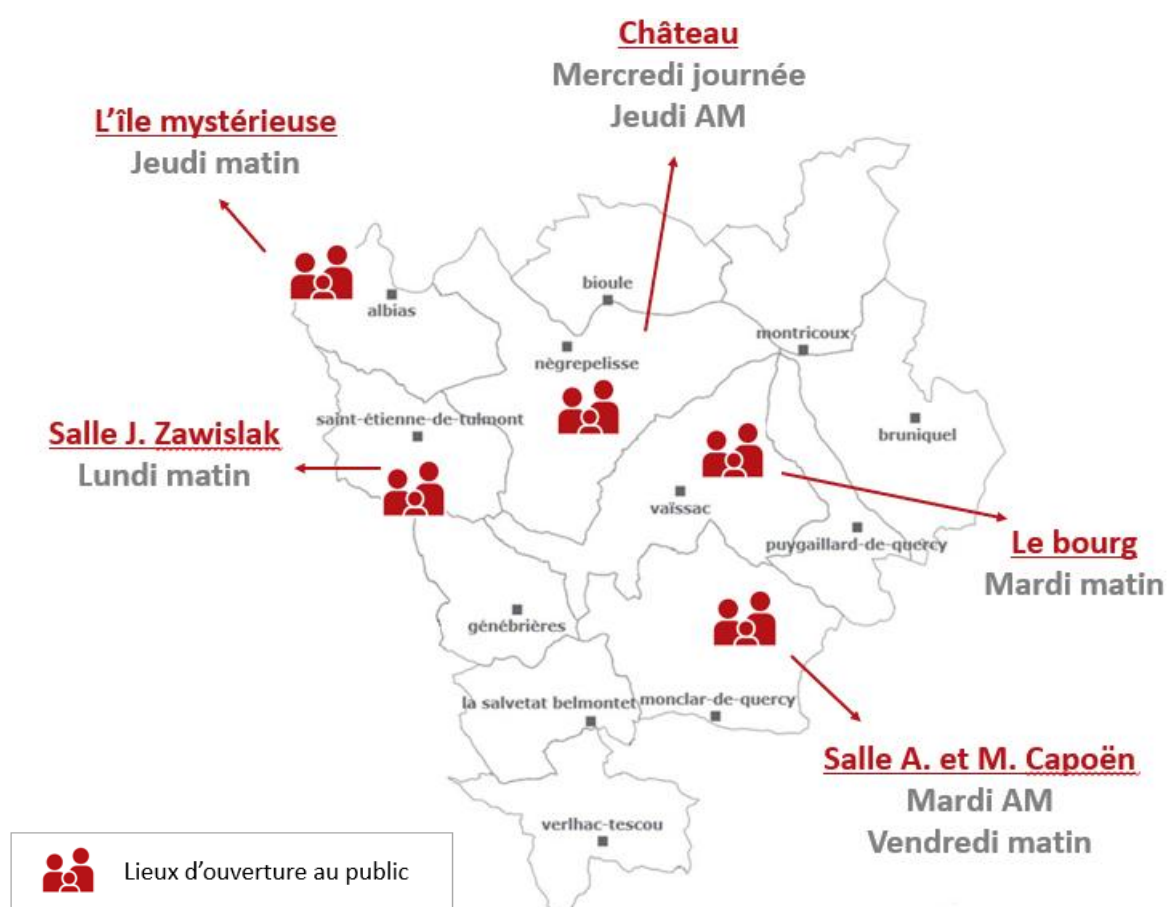
1.4 Structre de soutien à la parentalité

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent Parent'aise propose un **espace d'accueil gratuit, anonyme et sans inscription** favorisant les **échanges entre parents**, le **soutien** à la fonction parentale et la **socialisation progressive** des jeunes enfants.

Par ailleurs, le service petite enfance développe tout au long de l'année des actions de soutien à la parentalité telles que des **cafés des parents, conférences thématiques, temps d'échanges** et **actions partenariales** à destination des familles du territoire.

Il s'organise sur 1,7 ETP réparti sur 2 agents à 30h hebdomadaires.

Mission à destination des familles	Missions à destination des enfants < 6 ans
Espace d'échange entre parents Écoute et accompagnement Valorisation des compétences parentales Accès libre, sans formalité Soutien aux familles isolées	Temps de jeu libre Découverte et exploration Socialisation progressive Activités adaptées à l'âge



1.5 Coordination

La coordination Petite Enfance, assurée par un agent à temps complet, assure le pilotage de la politique intercommunale en faveur des jeunes enfants et de leurs familles.

Elle garantit la cohérence, la complémentarité et le développement de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire, en lien avec les élus, les services communautaires, les partenaires institutionnels et les professionnels de la Petite Enfance.

2. L'activité 2025 du service

2.1 Événements importants

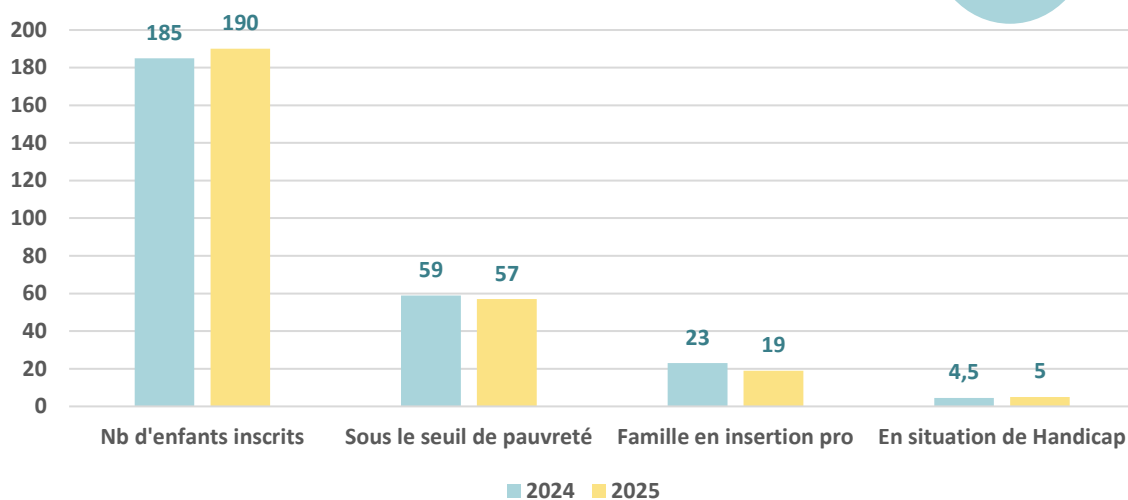
En 2025, le service a organisé quatre projets phares : la Journée Petite Enfance à Vaïssac, le Forum sur le métier d'Assistant Maternel, le Forum sur les métiers de la Petite Enfance et la journée conférence à destination des assistants maternels.

2.2 Statistiques d'activité

Structure	Nb d'enfants inscrits	Nb d'heures d'accueil réalisées	Taux d'occupation
TOM POUCE	66	40 998,50	66 % (à vérifier)
PETIT POU CET	73	42 427,50	72% (à vérifier)
JARDIN D'EVEIL	51	30 471,50	75 % (à vérifier)
TOTAL	190	113 897,50	71 %

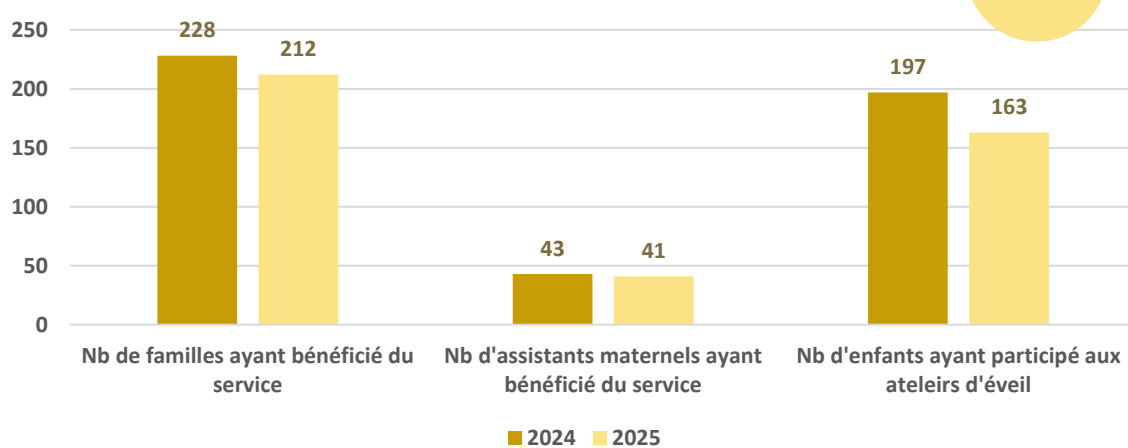
EAJE

Données de fréquentation



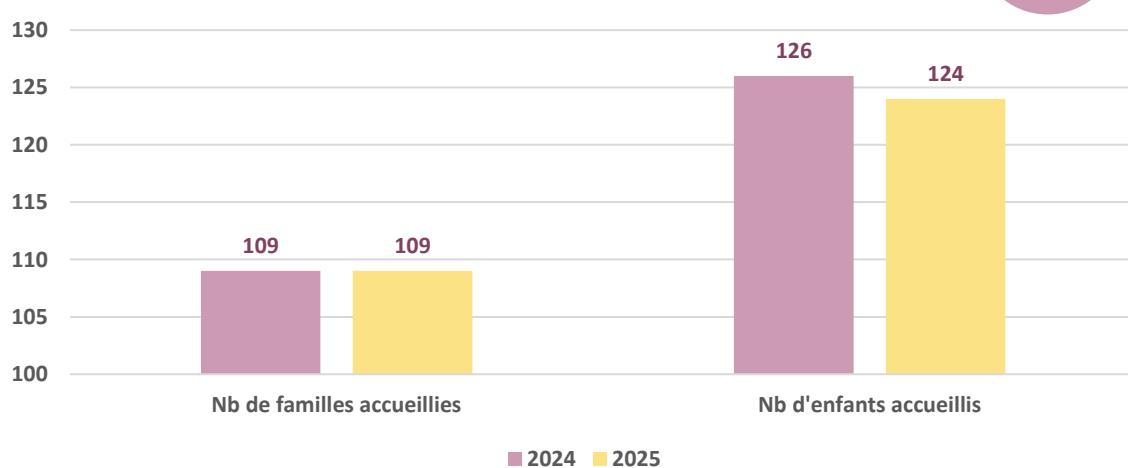
RPE

Données de fréquentation



LAEP

Données de fréquentation



3. Actions et projets menés

3.1 Déploiement du dispositif Accueil à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)

Objectifs

Le dispositif AVIP vise à **favoriser l'insertion professionnelle des parents** en levant les freins liés à la garde d'enfants. Il repose sur une **mobilisation coordonnée** des structures d'accueil du jeune enfant et des partenaires de l'emploi et de la formation.

Les objectifs poursuivis étaient de :

- faciliter l'accès à un mode d'accueil pour les parents engagés dans un parcours d'insertion
- **renforcer les liens entre les acteurs de la Petite Enfance et ceux de l'emploi**
- sécuriser les parcours professionnels des familles
- promouvoir l'égalité d'accès aux modes d'accueil

Résultats

Les trois EAJE du territoire ont participé au dispositif.

Sur 179 enfants accueillis au sein des structures, **19 ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de l'AVIP, représentant 10,61 % des enfants inscrits.**

Les motifs d'entrée dans le dispositif étaient principalement :

- **la formation ou reprise de formation (52,6 %)**
- **la recherche d'emploi (31,6 %)**
- **la création ou reprise d'activité (10,5 %)**
- **le contrat d'intégration républicaine (5,3 %)**

Au total, **plus de 10 400 heures d'accueil ont été mobilisées** pour soutenir les parcours d'insertion des familles. Parmi les résultats observés, 9 parents ont retrouvé un emploi ou créé leur activité.

Perspectives

La poursuite du partenariat avec France Travail, les organismes de formation et les acteurs de l'insertion apparaît essentielle afin de consolider les résultats obtenus et d'accroître la visibilité du dispositif sur le territoire.

4.2 Structuration du réseau Petite Enfance et professionnalisation des équipes

Objectifs

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité d'accueil, la collectivité a poursuivi la structuration du réseau Petite Enfance autour de deux axes :

- **le soutien aux directions des EAJE**
- **le renforcement des pratiques professionnelles communes**

Actions réalisées

1/ Groupes d'Analyse de la Pratique de direction (GAP)

Trois séances ont été organisées au cours de l'année réunissant les directions des structures et la coordinatrice Petite Enfance. Animé par un professionnel extérieur, ces temps ont permis d'aborder : les enjeux managériaux, la gestion des équipes, les difficultés organisationnelles, la cohérence des pratiques professionnelles, la mobilité interne entre structures.

2/ Journée pédagogique inter-structures

Une journée pédagogique commune a réuni l'ensemble des équipes lors d'une fermeture exceptionnelle des structures. Les travaux ont porté sur : les valeurs professionnelles partagées, la communication non violente, le renforcement de la cohérence éducative, les échanges de pratiques entre équipes.

Résultats

Les retours des professionnels ont mis en évidence :

- une forte satisfaction des participantes
- un renforcement du soutien entre pairs
- une amélioration du travail en réseau

- un sentiment d'appartenance à une dynamique territoriale commune
- une meilleure cohérence des pratiques éducatives

Perspectives

Au regard des bénéfices observés, ces temps de professionnalisation et d'analyse des pratiques ont vocation à être pérennisés et développés.

4.3 Promotion des métiers de la Petite Enfance et soutien à l'accueil individuel

Objectifs

Face aux difficultés de recrutement observées dans le secteur de la Petite Enfance, au vieillissement des assistants maternels et à l'existence de secteurs du territoire insuffisamment couverts par l'accueil individuel (« zones blanches »), la Communauté de Communes a poursuivi une **politique volontariste de promotion et de valorisation des métiers de la Petite Enfance**. Plusieurs actions ont ainsi été conduites afin de :

- de **promouvoir les métiers** de la Petite Enfance et renforcer leur **attractivité**
- de **valoriser le métier d'assistant maternel**
- d'informer sur les parcours de **formation**
- de favoriser l'installation de **nouveaux professionnels**

Actions réalisées

1/Forum métier Assistant Maternel

Organisé le 11 juin 2025, il a réuni 15 participants en réflexion ou reconversion professionnelle. Les échanges ont porté sur : les modalités d'agrément, les formations, les aides existantes et les réalités du métier.

2/Forum des Métiers de la Petite Enfance

Organisé le 26 septembre 2025, il a accueilli plus d'une centaine de participants.

La programmation comprenait : des stands métiers, des stands partenaires, des organismes de formation, des tables rondes, des quiz interactifs.

3/Journée conférence dédiée aux assistants maternels

Organisée le 27 septembre 2025, cette journée de professionnalisation, animée par une psychologue, a rassemblé sept assistants maternels. Elle visait à renforcer les connaissances et à accompagner l'évolution des pratiques professionnelles. Les thématiques abordées ont porté sur le développement du jeune enfant, les mécanismes d'attachement, la posture professionnelle et la qualité de la relation avec les familles, favorisant ainsi une réflexion collective sur les pratiques d'accueil.

Résultats

Les actions menées ont permis :

- une meilleure visibilité des métiers
- une meilleure connaissance des parcours de formation
- l'émergence de projets professionnels
- la mise en relation entre futurs professionnels et professionnels expérimentés
- une dynamique favorable à l'installation sur le territoire

Parmi les premiers effets observés :

- une participante s'est engagée dans une formation CAP AEPE
- plusieurs mises en relation ont été réalisées
- 10 nouveaux assistants maternels ont été recensés sur le territoire au cours de l'année

Perspectives

La promotion des métiers de la Petite Enfance demeure un enjeu majeur au regard des départs à la retraite attendus des assistants maternels et des besoins futurs du territoire. Les actions engagées seront donc reconduites et développées dans le cadre du SPPE.

4. Moyens mobilisés

5.1 Moyens humains

- 1 Coordinatrice Petite Enfance
- Équipes des EAJE communautaires
- Équipe du RPE
- Équipe du LAEP
- Partenaires institutionnels : CAF, PMI, MSA, France Travail, EREF

Moyens financiers : Coût global du service

		EAJE CCQVA		LE POUTOUNET		COORDINATRICE PETITE ENFANCE	
Dépenses	Fonctionnement	120 443 €	1 091 812 €	5 805 €	72 262 €	1 330 €	54 023 €
	Subvention de fonctionnement			66 000 €			
	Masse salariale	969 271 €				52 693 €	
	Amortissement	2 098 €		284 €			
Recettes	Atténuations de charges	38 399 €	1 054 311 €		0 €		25 854 €
	MAD personnel	2 605 €					
	Contrats Aidés	5 440 €					
	Produits des services (Participations familiales)	204 932 €					
	Dotations (Subventions Caf, MSA)	802 935 €				25 854 €	
Apport de fiscalité			37 501 €		72 262 €		28 169,00 €

		RPE		LAEP		SERVICE PETITE ENFANCE	
Dépenses	Fonctionnement	3 121 €	65 576 €	2 532 €	65 210 €	133 231 €	1 348 883 €
	Subvention de fonctionnement					66 000 €	
	Masse salariale	62 363 €		62 610 €		1 146 937 €	
	Amortissement	92 €		68 €		2 715 €	
Recettes	Atténuations de charges	1 542 €	59 336 €		57 145 €	39 941 €	1 196 646 €
	MAD personnel					2 605 €	
	Contrats Aidés					5 440 €	
	Produits des services (Participations familiales)					204 932 €	
	Dotations (Subventions Caf, MSA)	57 794 €		57 145 €		943 728 €	
Apport de fiscalité			6 240,00 €		8 065,00 €		152 237,00 €

5. Bilan

Points forts	Points de vigilance
Offre d'accueil diversifiée et équilibrée. Forte dynamique partenariale. Développement du travail en réseau. Renforcement du soutien à la parentalité. Structuration du pilotage territorial Petite Enfance. Bonne mobilisation des familles lors des temps forts.	Vieillessement des assistants maternels. Difficultés de recrutement dans le secteur. Fragilité des solutions de remplacement. Contraintes budgétaires. Besoin de maintenir la qualité d'accueil malgré les tensions RH.

L'année 2025 a permis de poursuivre les actions engagées en faveur de la Petite Enfance sur le territoire tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs. Les nombreuses actions menées auprès des familles, des professionnels et des partenaires témoignent d'une dynamique territoriale qui continue de se développer.

La mise en œuvre du dispositif AVIP, les actions de soutien à la parentalité, les temps de professionnalisation des équipes ainsi que les actions de promotion des métiers ont contribué à répondre aux besoins des familles tout en accompagnant les évolutions du secteur de la Petite Enfance.

Cette année a également été marquée par le début de la réflexion pour préparer la rédaction du Schéma Pluriannuel de Maintien et de Développement de l'Offre d'Accueil du Jeune Enfant (SPPE) pour 2026. Ce travail a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire, notamment le renouvellement des assistants maternels, les difficultés de recrutement et les besoins de certaines communes moins bien couvertes en modes d'accueil.

Si les actions engagées montrent une réelle dynamique, plusieurs points de vigilance demeurent. Les tensions de recrutement, le vieillissement des assistants maternels et l'évolution des besoins des familles nécessitent de poursuivre les actions engagées et de maintenir un travail partenarial étroit afin d'adapter en permanence l'offre d'accueil aux besoins du territoire.

6. Perspectives

7.1 Besoins identifiés

- Renforcement de l'attractivité des métiers de la petite enfance
- Anticipation des départs à la retraite des assistants maternels
- Poursuite des investissements dans les équipements
- Développement d'outils d'observation des besoins des familles

7.2 Projets à venir

- Finalisation du Schéma Pluriannuel Petite Enfance 2025-2029
- Suivi de l'ouverture de la micro-crèche de Saint-Étienne-de-Tulmont
- Mise en conformité des locaux Petit Poucet et Jardin d'Éveil
- Poursuite du réseau Petite Enfance
- Développement des actions parentalité
- Accompagnement des assistants maternels
- Intégration des nouveaux partenaires au réseau territorial

8. Propositions / alertes

8.1 Risques

- Diminution continue du nombre d'assistants maternels
- Difficultés de recrutement dans les EAJE

8.2 Améliorations

- Développer davantage les actions de promotion des métiers
- Renforcer les temps de professionnalisation
- Structurer davantage les outils de suivi des indicateurs
- Poursuivre la communication auprès des familles

8.3 Arbitrages nécessaires

- Priorisation des investissements Petite Enfance
- Modalités de soutien à l'accueil individuel
- Moyens à mobiliser pour maintenir une offre d'accueil adaptée aux besoins futurs du territoire

L'Enfance Jeunesse

1. Présentation du service

Nom du service : Service Enfance Jeunesse

Responsable du service : JACQUOT Stéphane, Directeur Enfance Jeunesse et Éducation

1.1 Effectifs :

Le Service Service Enfance Jeunesse comprends **16 Accueils de loisirs associés à l'École (ALAE)** et **9 Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)**. Les ALAE sont implantés dans toutes les écoles du territoire intercommunal sans exception.

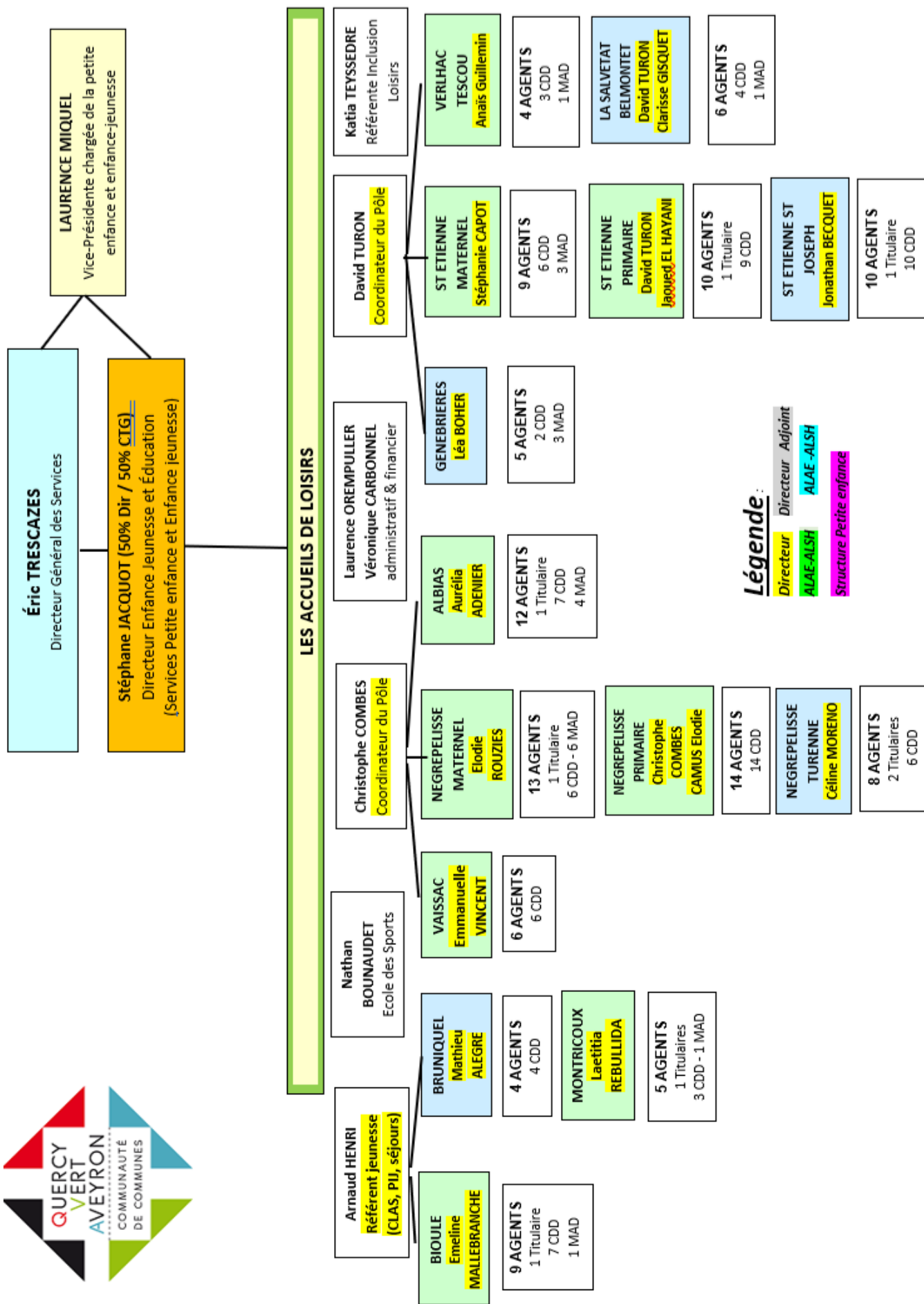
La compétence Enfance Jeunesse est déléguée à l'association Familles Rurales pour la commune de Monclar-de-Quercy. L'association Familles Rurales gère un ALAE commun pour les écoles St Joseph et La rose des vents, un espace ados et le dispositif de contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Le service Enfance Jeunesse mobilise une équipe de **121 agents d'animation** et **24 agents mis à disposition par les communes** membres du l'intercommunalité. Parmi ces 121 agents, 24 sont titulaires (19.8%) de la fonction publique territoriale et 97 sont en contrat à durée déterminée (80.2%). **L'effectif total du service Enfance jeunesse représente 72.1 ETP.**

Le service Enfance Jeunesse comprend :

- **Un service administratif et comptable** de 2 personnes gère les aspects liés à la facturation des activités du centre de loisirs intercommunal. Assure le suivi statistique des présences des enfants sur les différents temps scolaires et périscolaires afin d'effectuer les déclarations CAF nécessaires au versement de la prestation de service. Le service administratif s'occupe également du paramétrage de notre logiciel de gestion pour les différentes structures et activités du service enfance jeunesse.

- **Des services annexes mutualisés** qui contribuent au bon fonctionnement des accueils de loisirs : secrétariat, ressources humaines, comptabilité, informatique, bâtiments.
- **Les équipes d'animation** affectées aux différentes structures d'accueils de loisirs réparties par secteurs géographiques. Un **coordonnateur de pôle géographique** permet de soutenir et accompagner les directions par une présence accrue sur les temps périscolaires et auprès des équipes d'animation. Ils assurent également le lien avec les partenaires éducatifs dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire. Les coordinateurs centralisent les documents administratifs à destination des services ressources (RH, comptabilité, etc.).
- **L'école des sports** propose aux enfants une initiation à des activités physiques et sportives sur l'ensemble des écoles de la CCQVA afin de les orienter par la suite vers des associations.



1.2 Le fonctionnement du service

Les accueils de loisirs de la CCQVA sont **déclarés auprès du SDJES** et doivent, à ce titre, se mettre en conformité avec la **règlementation des accueils collectifs de mineurs**.

Des contrôles du SDJES et de la **Protection Maternelle Infantile (PMI)** s'assurent de la conformité des locaux accueillant les enfants et notamment ceux de moins de 6 ans .

La déclaration des accueils de loisirs auprès du SDJES et de la CAF 82 avec la validation du **Projet éducatif de Territoire** à l'échelle intercommunale par les services de l'éducation nationale et de la préfecture impose le respect de la réglementation des ACM.

Les taux d'encadrement à appliquer sur les temps périscolaires sont de 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Les taux d'encadrement à appliquer sur les temps extrascolaires sont de 1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et de 1 adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans. Certaines activités à risques nécessitent un renforcement des taux d'encadrement comme la piscine (1 adulte pour 5 enfants de moins de 6 ans et de 1 adulte pour 8 enfants de plus de 6 ans) ou le vélo (1 adulte pour 6 enfants de plus de 6 ans).

Les équipes d'animation doivent être composées à minima de 70% d'agents diplômés ou en cours de formation BAFA ou CAP petite enfance pour les animateurs et BAFD ou BPJEPS pour les directions. Une direction BAFD peut être responsable d'une structure ouverte pour moins de 80 enfants plus de 80 jours par an, et pour plus de 80 enfants pendant plus de 80 jours par an pour un BPJEPS Loisirs tous publics (BEATEP). Les postes de coordination permettent de garantir la conformité de nos encadrements en étant positionnés en direction multisites.

Deux types d'accueils de loisirs sont déclarés auprès du Service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports du Tarn et Garonne (SDJES) et conventionnés avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et Garonne. (CAF 82).

Les accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) :

16 ALAE + celui géré par l'Association Familles Rurales à Monclar-de-Quercy accueillent **plus de 2000 élèves** au sein de la totalité des écoles présentes sur le

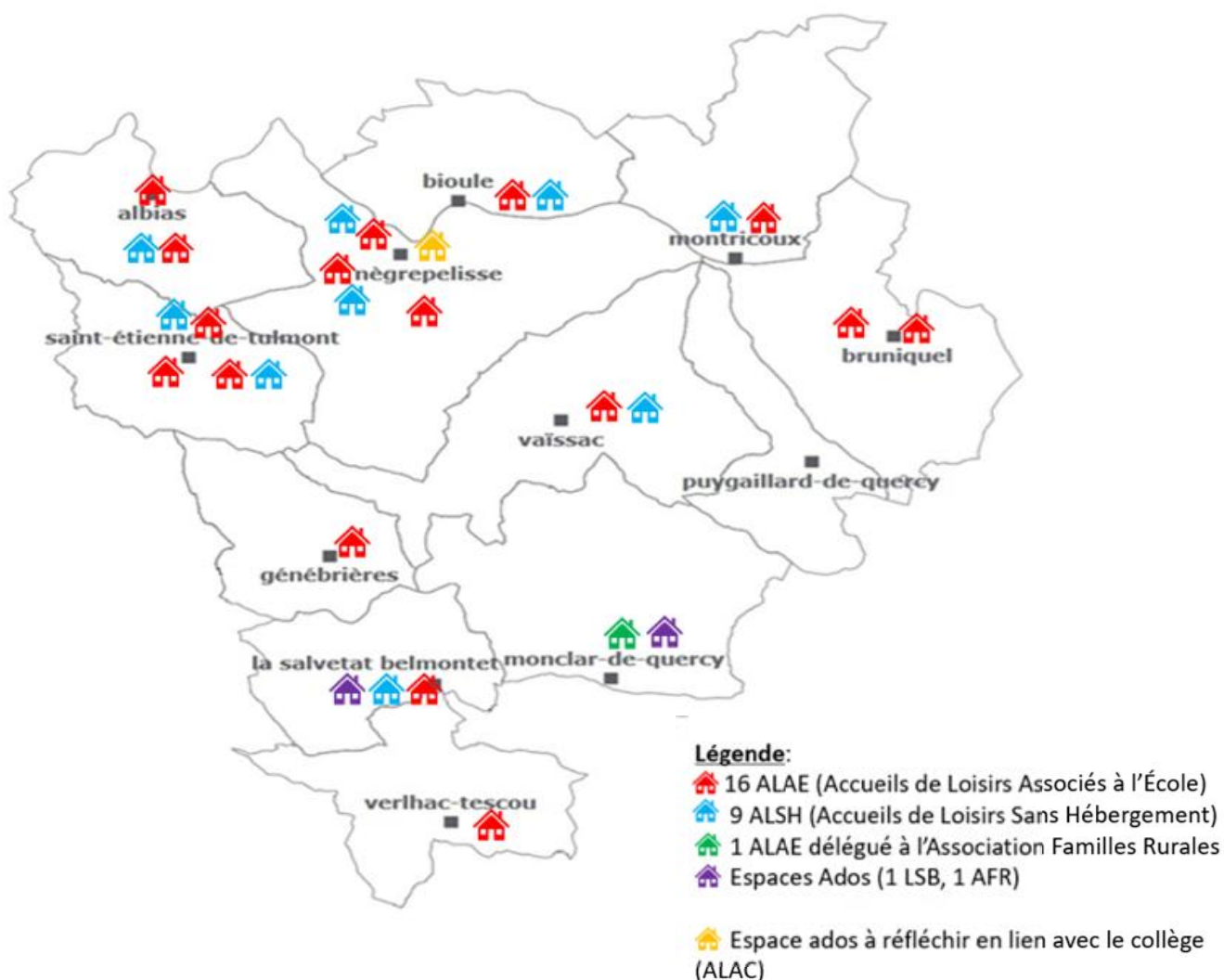
territoire intercommunal. Au sein de ces ALAE, les équipes d'animation accompagnent et proposent des activités aux enfants sur les différents temps périscolaires du matin, du midi et du soir.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) :

9 ALSH sont gérés par la CCQVA, afin d'assurer un accueil extrascolaire des enfants (Mercredi et vacances) avec un maillage territorial géographiquement réparti.

Les 9 ALSH sont **ouverts lors des petites vacances scolaires lors de la 1^{ère} semaine**.

Des regroupements ont lieu pour la deuxième semaine des petites vacances scolaires, à Noël (Nègrepelisse) et l'été. Cette organisation permet de répondre aux besoins des familles et des enfants en assurant la complémentarité d'un accueil préscolaire de proximité qui œuvre auprès d'un nombre très important d'enfants au sein de toutes les écoles de la CCQVA et un accueil extrascolaire qui vient répondre à un besoin de garde concret des familles avec une offre d'activités éducatives variées et de qualité.



1.3 Les Projets Éducatifs :

Le service Enfance met en œuvre la politique éducative souhaitée par les élus de la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron. **Depuis plus de 20 ans, la CCQVA est reconnue au niveau départemental pour son engagement et son action qualitative auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles.**

Cet engagement se décline en plusieurs **projets structurants complémentaires** qui fixent les objectifs et les axes de développement à mettre en œuvre par les équipes d'animation à différents niveaux.

Le projet éducatif :

Le Projet éducatif détermine les orientations éducatives de l'organisateur, en l'occurrence la CCQVA, afin de permettre aux familles et aux équipes de connaître les principes éducatifs défendus par les élus et ainsi donner du sens à l'action des équipes d'animation.

Ce projet précise de quelle manière le lien est effectué entre les orientations éducatives politiques et leur mise en œuvre opérationnelle au sein des accueils de loisirs.

Le projet éducatif est rédigé par l'organisateur des accueils de loisirs et est transmis aux directions des accueils de loisirs afin de proposer un cadre commun de travail.

Le projet éducatif est voté en conseil communautaire.

Le projet éducatif de Territoire (PEDT) :

Le Projet éducatif de Territoire (Plan Mercredi) est un document rédigé par le coordinateur PEDT désigné par la collectivité territoriale à l'origine de la conception de celui-ci.

Le PEDT a vocation à définir des axes de développement éducatifs avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire (écoles, accueils de loisirs, parents d'élèves, associations) afin d'assurer une prise en charge globale des temps de l'enfant en cohérence et en complémentarité.

Quatre axes de développement ont été actés par l'ensemble des partenaires éducatifs :

1. **Construire des parcours éducatifs cohérents et complémentaires** prenant en compte les rythmes de vie des enfants.
2. **Participer au suivi socio-éducatif des enfants** en collaboration avec l'ensemble des partenaires éducatifs (Écoles, ALAE, Parents d'élèves, Professionnels). **(175 enfants suivis)**
3. Permettre aux enfants d'**accéder à des activités culturelles et sportives variées et adaptées** pour réduire les inégalités inhérentes au territoire intercommunal. (Sociales, mobilité, équipements publics).
4. Accompagner et soutenir les enfants dans l'**apprentissage de la citoyenneté**.

Le PEDT s'accompagne d'un **Plan mercredi** qui fixe des objectifs spécifiques pour l'accueil des enfants sur le mercredi à la journée ou l'après-midi en fonction du rythme scolaire de l'établissement.

Le PEDT fait l'objet d'un comité de pilotage annuel avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

Le PEDT a une **durée de validité de 3 ans** et fait l'objet d'un renouvellement après évaluation auprès de l'ensemble des partenaires éducatifs. **Le PEDT de la CCQVA fait partie des rares PEDT intercommunaux (2 PEDT intercommunaux en Tarn et Garonne) et sera mis en œuvre du 1^{er} Septembre 2026 au 31 Août 2029.**

Le PEDT est cosigné, par la collectivité territoriale, le DASEN, la Préfecture et la CAF du Tarn et Garonne afin de garantir l'engagement des différents partenaires dans sa mise en œuvre.

Le projet pédagogique :

Le projet pédagogique est rédigé par la direction de l'accueil de loisirs avec l'équipe d'animation. Le projet pédagogique est la **déclinaison opérationnelle des objectifs et axes de développement des projets éducatifs**.

Le projet pédagogique permet aux accueils de loisirs de **donner du sens à l'action des équipes** d'animation notamment au travers d'objectifs opérationnels par l'ensemble des animateurs.

Ainsi, les différentes équipes peuvent orienter leur action en fonction d'une thématique, d'un projet en lien avec l'école ou à partir des centres d'intérêts des enfants.

Le projet pédagogique d'un accueil de loisirs prend en compte les **temps périscolaires et extrascolaires**. Il veille à mettre en œuvre des actions complémentaires sur ces différents temps de l'enfant en précisant les moyens afférents.

Des projets pédagogiques spécifiques sont rédigés pour les **séjours de vacances**.

Les objectifs opérationnels des projets pédagogiques sont déclinés en projet d'animation mis en œuvre par les animateurs et les animatrices. Il est donc important de donner du sens à la construction de ce projet afin que l'équipe d'animation s'engage pleinement dans ses pratiques professionnelles.

Les projets pédagogiques font l'objet d'une évaluation annuelle par l'équipe d'animation.

2. Les faits marquants 2025

2.1 Secteur Enfance :

Le fonctionnement du service Enfance Jeunesse relève, par sa taille, d'un enjeu quotidien important afin d'assurer une qualité et une continuité de service auprès des enfants et des familles sur l'ensemble des sites de l'intercommunalité.

Plusieurs événements marquants ont rythmé l'actualité du service sur sa partie enfance.

Le renouvellement de la charte handicap :

Le 19 Juin 2025, la charte handicap de la CCQVA a été renouvelée auprès de l'ensemble des partenaires du service enfance jeunesse qui est fortement engagé dans l'accueil inclusif, notamment par l'action de Katia Teyssedre, référente inclusion loisirs, reconnue pour son professionnalisme et sa compétence par l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Cette charte handicap engage la CCQVA, la CAF 82, de l'ASEI, du CAMSP, Réso, OPTEO et l'éducation nationale dans un partenariat visant à offrir les meilleures conditions d'accueil possible aux enfants en situation d'handicap au sein des différents accueils de loisirs de la CCQVA.

La signature de ce renouvellement a vocation à relancer la **dynamique partenariale**.

Aujourd'hui, **près de 170 enfants** sont suivis à l'échelle intercommunale et l'association Familles rurales de Monclar-de-Quercy mobilise également une référente inclusion loisirs.

Plusieurs objectifs sont visés à travers la charte handicap :

- Permettre aux enfants en situation d'handicap d'accéder à un **accueil adapté** lors des temps de loisirs en périscolaire, en extrascolaire et lors des séjours de vacances.
- Accompagner les familles vers un **réseau de professionnels** afin de **faciliter la prise en charge** de leur enfant en situation d'handicap.
- **Former les équipes d'animation** par le partenariat avec les instituts spécialisés afin de donner les informations nécessaires aux animateurs pour leur permettre de mettre en œuvre des pratiques professionnelles **adaptées aux besoins des enfants**.

L'accueil des enfants en situation d'handicap fait l'objet d'un **suivi individualisé** afin de mettre en œuvre un parcours personnalisé d'accueil de l'enfant au sein des nos structures. Ces accueils nécessitent des **aménagements matériels, humains et pédagogiques** afin de proposer un cadre repérant pour l'enfant.

Sur le plan humain, après concertation, il est défini un accompagnement individualisé ou mutualisé des enfants en fonction de leurs ressources et de leurs besoins. La CAF 82 accompagne cette démarche financièrement via le **bonus inclusion** et **l'appel à projet fonds publics et territoires**.

Le projet l'éducation « Dehors ça s'accompagne » :

En partenariat avec le pays Midi-Quercy et Graine Occitanie, le projet l'éducation « Dehors ça s'accompagne » a vocation à faciliter l'organisation de temps éducatifs sur

le temps scolaire ou périscolaire à l'extérieur des locaux scolaires. L'enjeu est d'utiliser la nature comme un support, un outil pédagogique au service des apprentissages ou des loisirs.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **reconnexion de l'enfant avec la nature** alors qu'on observe que de plus en plus de jeunes sont isolés, reclus à domicile, malgré le fait qu'ils habitent sur un territoire rural. Le territoire de la CCQVA n'est pas épargné par ce phénomène accentué par les difficultés de mobilité rencontrés par les jeunes et un tissu associatif plus présent dans les villages les plus importants.

Le projet l'éducation « Dehors ça s'accompagne » s'inscrit dans le PEDT renouvelé et a pour objectif, pour les écoles volontaires, de faciliter l'aménagement d'espaces d'éducation dehors au sein des communes afin de permettre aux acteurs éducatifs de mettre en œuvre leurs actions.

À ce jour, **4 écoles** sont mobilisées dans le projet l'éducation « Dehors ça s'accompagne » pour une mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2026/2027.

L'ouverture de l'ALAE St Pie X d'Albias :

Suite au positionnement des différentes communes sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2025/2026, l'école St Pie X a sollicité l'intercommunalité afin de bénéficier d'un accueil de loisirs associé à l'école au sein de son établissement.

L'école St Pie X étant organisée à 4 jours, le conseil communautaire a validé l'ouverture de l'ALAE St Pie X à compter du 1^{er} Janvier 2026. Les démarches administratives inhérentes à l'ouverture d'un accueil de loisirs ont été réalisées dans le courant du dernier trimestre 2025. Plusieurs échanges avec la direction de l'école qui s'est engagée dans un partenariat très constructif ont également été réalisés afin d'affiner l'organisation et le fonctionnement de l'ALAE (occupation des locaux, gestion du matériel, etc).

Une équipe d'animation, comprenant du personnel de l'OGEC en mise à disposition et

du personnel de la CCQVA, a été construite. Les formalités administratives et RH ont été réglées progressivement afin de poser un cadre juridique réglementaire.

L'ouverture s'est déroulée comme prévue le 1^{er} Janvier 2026. Un temps d'adaptation a été nécessaire pour les enfants, les familles et le personnel dans sa globalité. Il a été nécessaire de préciser et d'éclaircir les missions des différentes personnes afin de gagner en efficacité et en qualité de service.

Le bilan de fin d'année scolaire réalisé début Juillet 2026 montre la nécessité de poursuivre l'effort de clarification des missions. L'occupation des espaces est également complexe car souvent partagés avec l'ensemble des acteurs éducatifs de l'école. Le partenariat entre l'ALAE et l'école reste important et doit permettre de conserver l'identité de l'école dans la relation entre les élèves (Beaucoup d'entraide entre les grands et les plus petits), et dans la volonté de l'école de promouvoir les jeux libres sur les temps non scolaires. La communication avec l'ensemble des membres de l'équipe d'animation doit également être approfondie notamment par la présence du personnel de l'OGEC lors des réunions d'équipe.

L'ouverture de l'ALAC au collège Jean-Honoré Fragonard :

Sur le secteur de la jeunesse, l'année écoulée a poursuivi le développement du projet jeunesse établi il y a 2 ans. Après avoir développé les canaux de communication auprès des jeunes (**Promeneur du Net, Instagram**), la volonté du service était de développer le partenariat avec le collège Jean-Honoré Fragonard de Nègrepelisse afin d'avoir un lien plus proximal avec les jeunes du territoire.

La mise en place du **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** a permis de mettre un pied au sein de l'établissement et d'engager un travail partenarial avec Mme Lopez, proviseure du collège. Mme Lopez a souhaité solliciter le service Enfance Jeunesse afin de bénéficier d'une aide sur certains temps périscolaires pour permettre aux jeunes d'accéder à une offre de loisirs, tout en évitant un phénomène d'errance des jeunes aux abords du collège.

Une proposition de **jeux coopératifs** pour faciliter les relations entre les jeunes sera également mise en œuvre, tout comme des activités hors les murs pour désengorger l'établissement sur des moments charnières. La **ludothèque intercommunale** intervient régulièrement au sein de l'établissement sur la pause méridienne.

Le projet d'ALAC permet de compléter cette offre au sein de l'établissement par la mise en œuvre d'activités complémentaires à celles déjà réalisées au sein du projet du collège.

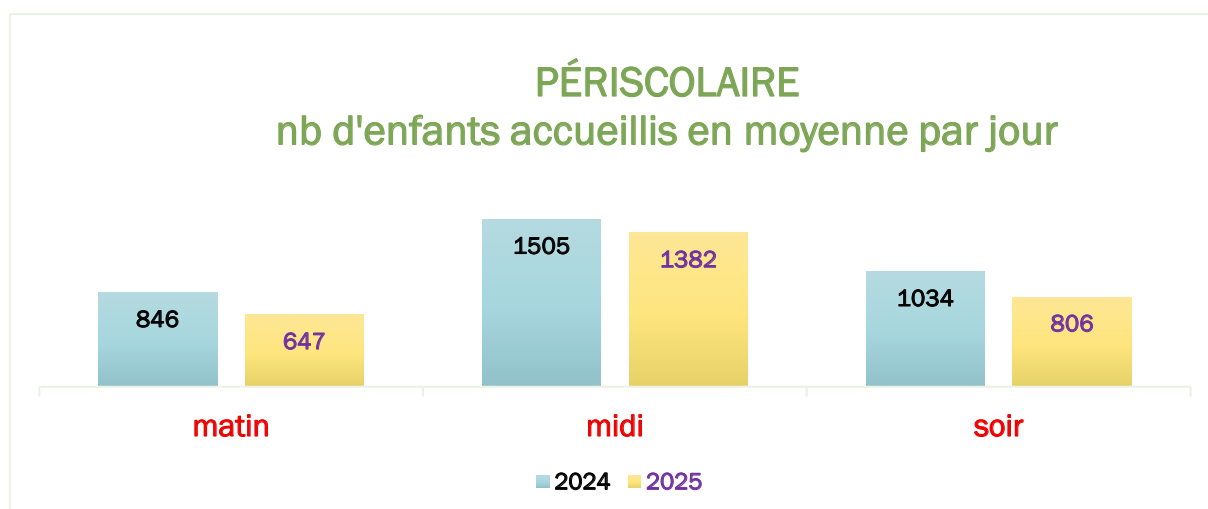
L'ALAC du collège Jean-Honoré Fragonard se déroulerait les lundis et les jeudis sur le temps de pause méridienne et de 16h à 17h. Les démarches administratives auprès du SDJES de Tarn et Garonne et de la CAF 82 sont **en cours de finalisation**.

7. Activité du service

3.1 Les temps périscolaires

Fréquentation 2024/2025 :

FREQUENTATION	PERISCOLAIRE					
	2024			2025		
	matin	midi	soir	matin	midi	soir
nb d'enfants inscrits	2261			2077		
fréquentation quotidienne moyenne	846	1505	1034	647	1382	806
volume d'accueil en heures	185 012	396 510	361 910	143 910	370 248	263 474



La baisse d'effectif en périscolaire sur les différents temps entre 2024 et 2025 s'explique en grande partie par le **départ de Léojac-Bellegarde** et par une **diminution de la fréquentation sur les temps du matin et du soir** avec le **changement de rythme scolaire** au sein des structures les plus importantes.

NBRE D'ENFANTS MOYEN ACCUEILLIS QUOTIDIENNEMENT PAR PERIODE D'ACCUEIL						
ALAE ANNUEL 2025						
174 Nbre de jours (138 PS + 36 Merc)	MATIN (PS+merc)	CANTINE		Accueil MIDI		SOIR
Nombre d'enfants accueillis par temps	MOYENNE	MOY CANTINE PS	MOY CANTINE Merc	MOY MIDI PS	MOY MIDI Merc	MOYENNE
ALBIAS	38	114	46	0	1	72
BIOULE	45	96	24	0	0	58
BRUNIQUEL	10	53	0	0	0	27
GENEBRIERES	28	57	0	0	11	35
LA SALVETAT	45	87	24	0	14	52
MONTRICOUX	56	89	27	0	0	54
NEGRE MATER	35	99	44	1	0	49
NEGRE PRIM	90	174	50	8	3	89
NEGRE TURENNE	59	113	0	0	0	64
ST ETIENNE MAT	38	77	26	0	5	50
ST ETIENNE PRIM	79	139	38	0	19	98
ST ETIENNE ST JOSEPH	66	155	0	0	13	80
VAISSAC	34	73	17	0	0	48
VERLHAC	26	57	0	0	2	33
TOTAL	649	1383	296	9	68	809

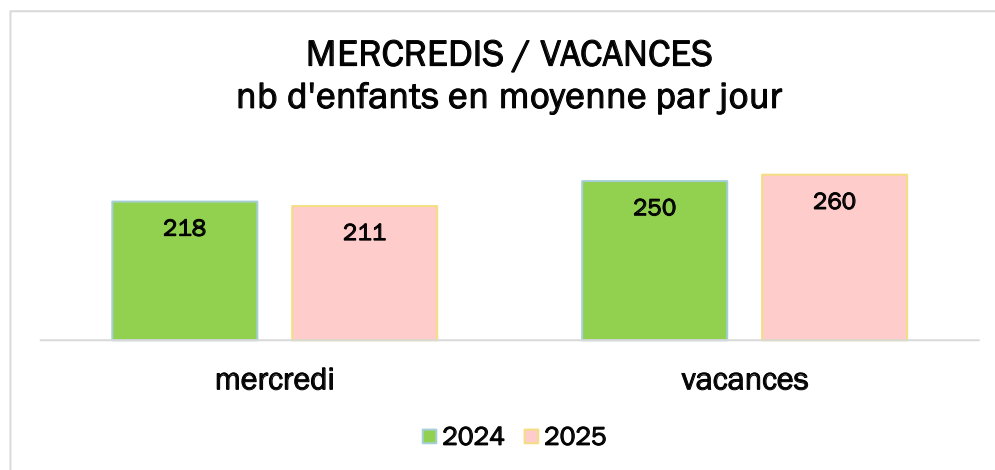
Le temps d'accueil du midi est fréquenté par environ 2/3 des enfants avec tout de même de grandes disparités entre les communes. Le temps méridien reste un moment charnière dans la journée et pour le rythme de l'enfant.

La mobilisation importante d'agents d'animation tient compte des taux d'encadrement, des conditions de sécurité (Transfert d'enfants) et de l'organisation de ce temps en un ou plusieurs services de cantine.

Pour rappel, toutes les écoles de la CCQVA bénéficient d'un ALAE depuis le 1^{er} Janvier 2026 avec l'ouverture de l'ALAE St Pie X. Les activités du centre de loisirs intercommunal sont réparties sur l'ensemble des structures en périscolaire avec une attention portée sur les communes ne bénéficiant pas d'un tissu associatif important ou d'équipements permettant la pratique d'activités sportives notamment.

3.2 Les temps mercredis et extrascolaires :

FREQUENTATION	MERCREDIS		VACANCES	
	2024	2025	2024	2025
nb d'enfants inscrits	1201	933	1582	1415
fréquentation quotidienne moyenne	218	211	250	260
volume d'accueil en heures	63 433	66 288	132 282	126 230



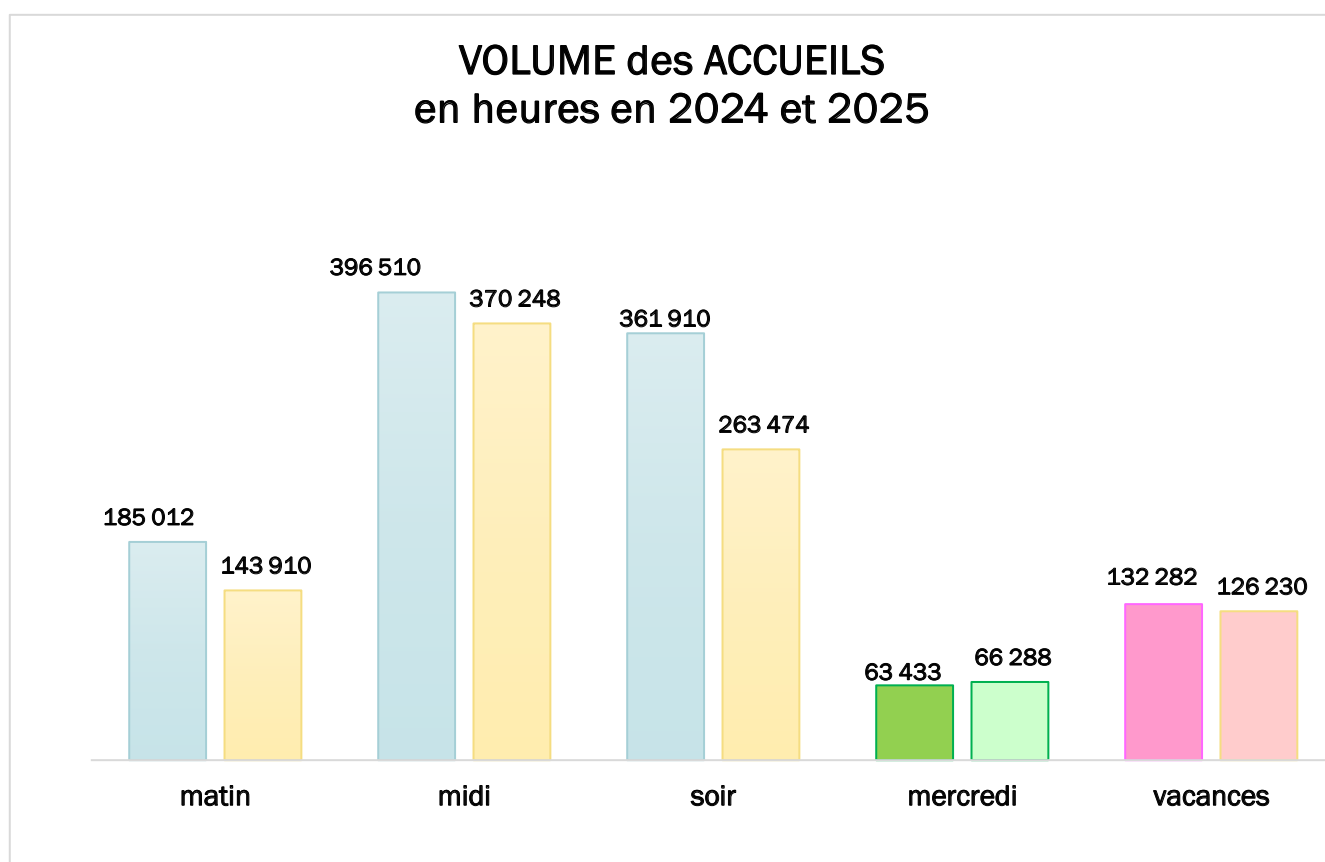
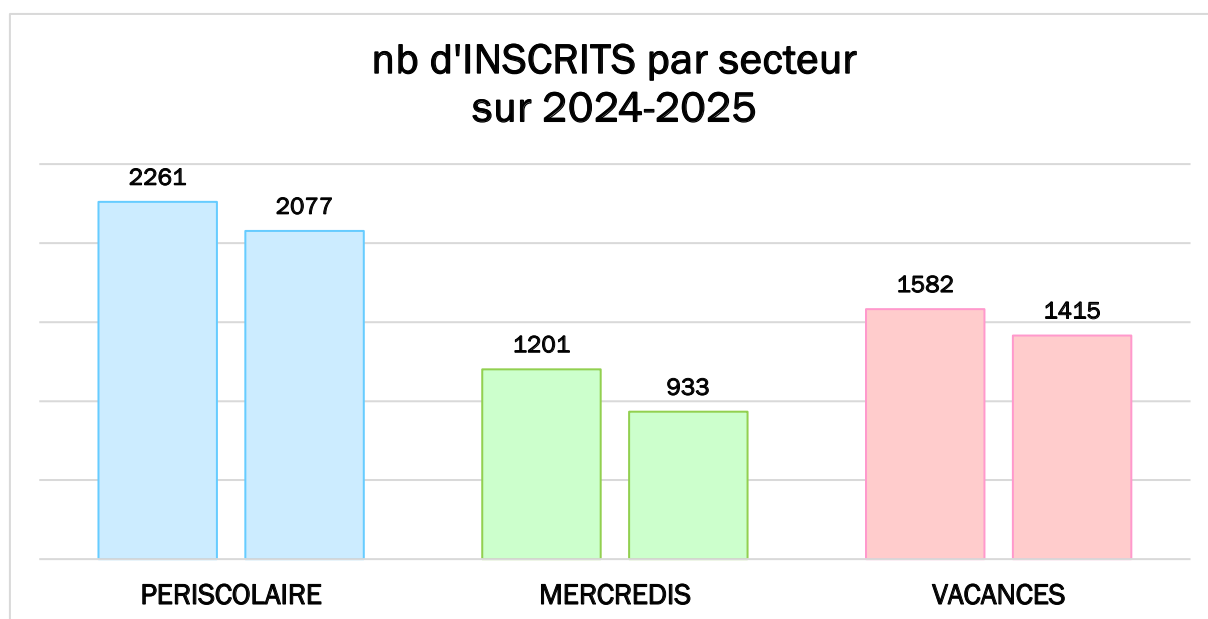
La fréquentation des mercredis et des vacances scolaires est relativement stable.

Une légère baisse du nombre d'inscrits est constatée les mercredis, notamment avec la fermeture du site de Léojac-Bellegarde mais le volume d'heures déclarées est plus important avec le passage à un rythme à 4 jours des plus grosses structures. Le besoin de garde est toujours important lors des vacances scolaires.

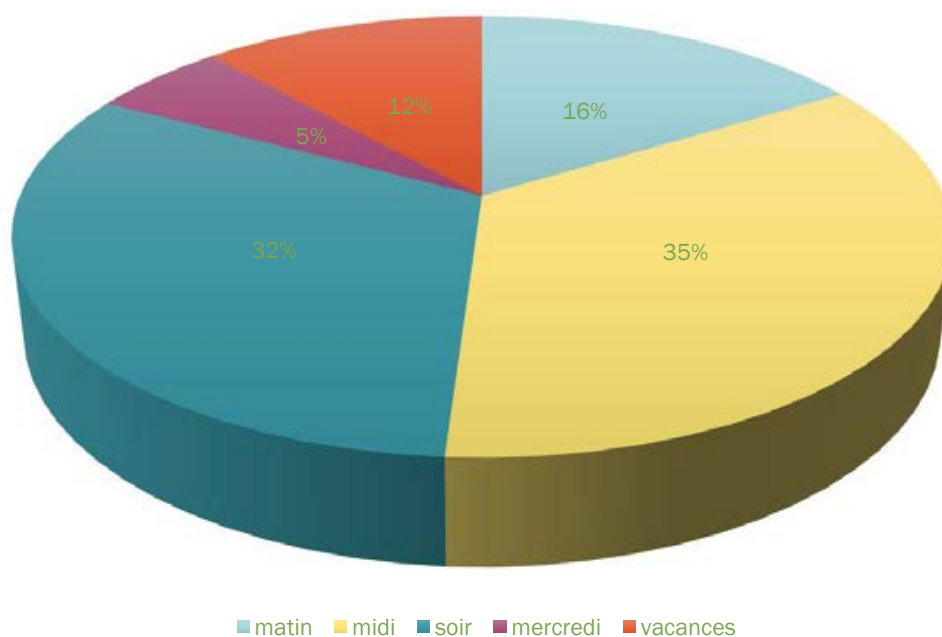
Les accueils de loisirs sans hébergement sont ouverts lors des petites vacances scolaires sur tous les sites la 1^{ère} semaine. Pour la deuxième semaine de vacances seuls les sites de Nègrepelisse et St Etienne de Tulmont sont ouverts. À Noël, la structure de Nègrepelisse est ouverte uniquement.

Pour l'été, la mise en place de regroupements a été votée il y a 3 ans avec une planification pluriannuelle. Le site d'Albias est ouvert 1 année sur 2, les sites de Bioule et de Montricoux sont ouverts en alternance. Le site de Vaïssac est ouvert 1 année sur 3. Les sites de St Etienne de Tulmont et de La Salvétat Belmontet sont ouverts tous les ans jusqu'à la 1^{ère} semaine du mois d'août et jusqu'à la 3^{ème} semaine d'août pour Nègrepelisse.

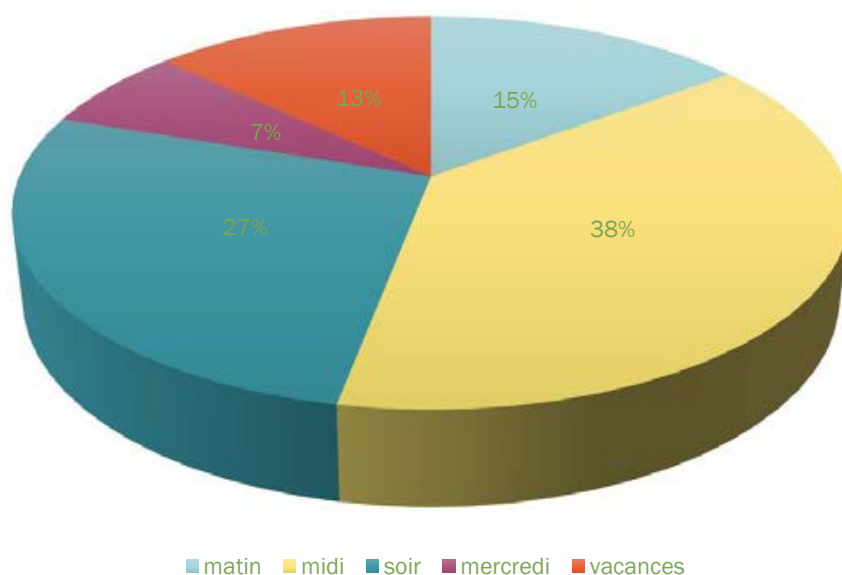
3.3 Au global :



Fréquentation ALAE-ALSH en heure
sur 2024



Fréquentation ALAE-ALSH en heure
sur 2025



8. Actions et projets menés

Au-delà des faits marquants présentés précédemment plusieurs actions et projets ont été menés tout au long de l'année au-delà du fonctionnement quotidien du service.

4.1 Formation interne des directions des accueils de loisirs

Au regard des difficultés rencontrées par les directions d'accueils de loisirs dans la gestion du personnel et afin de **prévenir les risques psycho-sociaux** qui représentent aujourd'hui une part importante des arrêts maladies du service, une **formation interne sur la notion d'accompagnement et de management** a été mise en œuvre sur la période des mois de Mars et Avril 2026.

Différents thèmes ont été abordés :

- La notion d'**accompagnement d'une personne**, afin de permettre aux directions de définir la notion d'accompagnement, de comprendre les enjeux et les sources de motivation des agents afin de garantir un positionnement d'écoute active individualisé.
- La notion d'**accompagnement d'une équipe**, afin de définir cette notion et les prérequis à mettre en œuvre pour créer une dynamique et une cohérence d'équipe dans l'action du quotidien. L'importance également de créer les conditions d'accueil d'un nouvel arrivant au sein d'une équipe au regard du turnover important au sein de nos structures.
- La **posture managériale**, afin que les directions prennent conscience de leur posture personnelle. Le rôle du manager est central aujourd'hui et conditionne les relations avec les collaborateurs. Notre posture managériale évolue en fonction de nos expériences, de notre vécu et les personnes qui composent nos équipes présentent des caractéristiques nouvelles que nous devons prendre en compte (Perte de la vocation de l'animation difficultés multifactorielles dans la vie de tous les jours, posture éducative à reprendre, personnel non formé).
- La notion de **projet**, afin d'anticiper le renouvellement de tous les projets pédagogiques à la rentrée de Septembre 2026 dans le cadre du renouvellement de la **Convention Territoriale Globale** auprès de la CAF 82. L'objectif était de

redéfinir les différentes parties de la notion de projet afin de proposer un cadre commun et cohérent au sein des différentes structures d'accueil de loisirs.

En parallèle aux contenus de formation, l'objectif était de présenter aux directions différentes techniques de menée de réunion afin qu'elles puissent agrémenter et dynamiser leurs réunions d'équipe au quotidien avec différents supports et outils facilement réutilisables.

4.2 Sensibilisation des équipes d'animation à l'accueil d'enfants en situation d'handicap

Dans le cadre de la Charte Handicap et en lien avec la convention de coopération entre l'institut OPTEO et la CCQVA, des temps de **sensibilisation sur le handicap** ont été programmés sur le site de Nègrepelisse élémentaire.

Ces temps de sensibilisation, dispensés gratuitement par des éducatrices spécialisées d'OPTEO, avaient pour objectif de faire connaître les différents troubles du spectre autistique aux équipes d'animation afin qu'elles puissent adapter leurs postures professionnelles aux besoins, ressources et comportements des enfants.

Dans le même temps les éducatrices d'OPTEO sont restées sur les temps méridiens afin de permettre d'analyser le fonctionnement de l'accueil de loisirs, son organisation, son utilisation des locaux et la mise en place d'activités en lien avec le rythme des enfants. Les éducatrices ont apporté des observations sur l'aménagement d'espaces calmes au sein des locaux scolaires afin de permettre aux enfants qui en ont besoin, d'avoir des temps de répit.

Au total, 4 temps d'intervention se sont déroulés sur le site de Nègrepelisse élémentaire auprès des 13 membres de l'équipe d'animation au cours de l'année scolaire 2025/2026.

4.3 Démarche participative séjour ados été 2026

Dans le cadre de l'organisation du séjour d'été 2026 des ados, Arnaud Henri, référent jeunesse, a mis en œuvre une **démarche participative** afin de construire celui-ci. Dès le mois de Janvier 2026, Arnaud a lancé un appel à candidature auprès des jeunes via les réseaux (Page Instagram) et en assurant des permanences au collège Jean-Honoré Fragonard. Un **collectif de 10 jeunes** du territoire intercommunal a ainsi été créé pour engager une **réflexion sur la thématique du séjour** à proposer au moment de l'inscription.

Dans cette démarche, l'objectif du service enfance jeunesse est de se placer dans une logique de projet de jeunes, à savoir d'accompagner les jeunes à mettre en œuvre un projet de séjour qui part de leurs centres d'intérêt afin de s'assurer de leur engagement dans celui-ci. Plusieurs temps de réflexion ont été programmés et les jeunes ont souhaité s'orienter vers un séjour itinérant mêlant balade à vélo et temps de repos à l'océan.

Une fois la thématique définie, les jeunes se sont concertés sur le planning d'activités et sur la localisation du séjour avec les différents points d'étape en vélo. Il a été nécessaire de coordonner les activités, les lieux d'hébergement tout en respectant le budget alloué par la collectivité. **Au total, 16 jeunes sont partis** sur la côte landaise du 6 au 11 Juillet 2026 dont les 10 jeunes à l'origine de la construction du séjour.

9. Moyens mobilisés

5.1 Les moyens humains

En interne :

Le service Enfance jeunesse est composé au total d'une équipe de **121 agents d'animation et 24 agents mis à disposition par les communes** membres du l'intercommunalité.

Parmi ces 121 agents, 24 sont titulaires (19.8%) de la fonction publique territoriale et 97 sont en contrat à durée déterminée (80.2%). 24 Agents sont mis à disposition par les communes.

Il est important de souligner que l'organisation du service dans son format intercommunal permet de réaliser des économies importantes par la mutualisation de ses services supports indispensables à l'organisation générale. Il est donc nécessaire de prendre en considération le travail des services RH, comptabilité, informatique, des bâtiments, du ménage et de secrétariat notamment.

En externe :

24 agents sont mis à disposition du service par les mairies ou les établissements scolaires.

Le personnel de cantine, de ménage, des services techniques et de secrétariat des mairies contribue au fonctionnement quotidien du service.

Depuis 2 ans, des AESH embauchées par l'éducation nationale viennent en soutien des équipes d'animation sur les temps de pause méridienne lorsque les enfants en situation d'handicap sont notifiés pour un besoin d'accompagnement sur ce temps.

En partenariat :

Le service enfance jeunesse est partenaire de nombreuses entités institutionnelles ou associatives :

- Le SDJES 82
- La CAF 82
- L'éducation Nationale
- Les FRANCAS 82
- Le CAMSP
- L'IME Paul Soulié, OPTEO, l'ASEI
- Des associations locales (Judo, Pétanque, Pêche, rugby etc).

Les moyens financiers

Les charges du service en 2025 :

- Personnel : 2 680 000 euros
- Mairies (MAD + repas) : 470 000 euros
- Autres (Formation, Matériel) : 107 000 euros
- Subvention AFR : 161 000 euros
- Activités intercommunales : 137 000 euros

Enfance - Jeunesse				
	2022	2023	2024	2025
Dépenses de fonctionnement	3 610 631,51	3 720 599,35	3 713 764,79	3 555 211,43
<i>Evolution N-1</i>	20,99%	3,05%	-0,18%	-4,27%
Charges générales	474 333,42	472 896,84	378 934,01	403 948,91
<i>Dont Repas</i>	173 974,14	183 195,25	167 120,52	145 597,02
<i>Dont Activités + transports</i>	145 679,21	151 203,79	112 726,59	137 436,15
<i>Dont MàD locaux</i>	23 804,74	20 770,71	16 896,99	34 615,66
Charges de personnel	2 980 473,05	3 091 328,63	3 162 261,06	2 965 386,04
<i>Dont MàD personnel</i>	146 881,97	143 136,63	243 760,20	287 022,09
Subvention associations	149 400,00	149 193,00	150 000,00	161 700,00
Amortissements	5 520,04	5 743,71	22 217,71	22 857,69
Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts de la dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges diverses	905,00	1 437,17	352,01	1 318,79

Les recettes du service en 2025 :

- CAF : 1 405 000 euros
- Apport Fiscal : 1 291 000 euros
- État : 163 000 euros
- Autres (IJ, Amortissements) : 31 000 euros
- Participations Familles ALAE : 345 000 euros
- Participations Familles ALSH : 320 000 euros

Enfance - Jeunesse				
	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	2 084 411,18	1 913 453,44	2 137 090,59	2 263 332,42
<i>Evolution N-1</i>	28,63%	-8,20%	11,69%	5,91%
IJ	34 251,91	36 705,57	41 862,52	18 487,79
Participation familles	306 539,02	360 693,39	513 950,58	664 907,75
Pause méridienne (0,25 €)	50 976,00	53 750,75	10 880,50	0,00
Mises à disposition personnel	1 818,77	3 889,55	677,56	258,15
Fonds d'amorçage	197 040,00	199 320,00	177 660,00	163 440,00
Emplois aidés	13 294,42	0,00	3 480,00	13 230,00
CAF (+ MSA)	1 479 992,06	1 258 589,18	1 298 340,57	1 402 893,08
Recettes diverses	499,00	505,00	90 238,86	115,65

Enfance - Jeunesse				
	2022	2023	2024	2025
APPORT DE FISCALITE	1 526 220,33	1 807 145,91	1 576 674,20	1 291 879,01
% Apport de fiscalité / DF	42,27%	48,57%	42,45%	36,34%

10. Analyse et évaluation

Le financement du service Enfance Jeunesse est une question centrale dans le fonctionnement du quotidien.

Au niveau des charges, comme tous les services à la population, le service Enfance Jeunesse se caractérise par une forte mobilisation de personnel dans le respect du cadre réglementaire des ACCEM avec les taux d'encadrement précisés précédemment. **La masse salariale constitue donc environ 75% du coût du service** et fait l'objet de **réajustements permanents** au regard des effectifs au sein des écoles.

Au regard de la **baisse de natalité** et de ses premiers impacts ressentis au sein du service petite enfance, il est prévisible que la part de masse salariale poursuivra son évolution à la baisse dans les années à venir au gré de la baisse des effectifs dans les écoles.

Le service Enfance Jeunesse poursuivra ses efforts dans ce sens afin de baisser le coût du service.

Ces efforts internes devront être accompagnés d'une **baisse des charges de fonctionnement** liées au partenariat avec les mairies notamment à très court terme afin de réaliser les économies nécessaires au maintien du fonctionnement actuel des structures. Le **regroupement des accueils de loisirs** sur 3 à 4 structures pour les temps extrascolaires et/ou les mercredis permettraient de réaliser des économies à la fois pour les communes et pour la CCQVA avec une mobilisation moindre de personnel.

Les autres charges de fonctionnement ont été réduites drastiquement les deux dernières années, notamment pour le service Enfance Jeunesse. Il semble important de ne pas trop amputer les crédits actuels afin de permettre aux équipes d'animation de pouvoir mettre en oeuvre leurs missions auprès des enfants dans des conditions acceptables.

Au niveau des recettes du service enfance jeunesse, on constate que la mise en place des **forfaits périscolaires** a eu pour effet de **doubler les recettes liées aux participations familiales** en 3 ans et il paraît difficile dans le contexte économique actuel de pouvoir demander un effort supplémentaire aux familles.

Depuis 3 ans, nous nous efforçons de répondre au maximum d'**appels à projet de la CAF**

82 afin de bénéficier de financements nouveaux soit par la mise en oeuvre de nouvelles actions soit par un fléchage plus ciblé des missions déjà exercées au sein du service.

Aujourd'hui, sur le secteur de l'enfance, les recettes CAF semblent atteindre leur plafond. Il reste toutefois des pistes de réflexion à mener sur la jeunesse où la **mise en oeuvre de l'ALAC** pourra faire bénéficier la collectivité d'une prestation de service jeunes non perçue aujourd'hui.

La perte de l'aide des communes sur la pause méridienne et du fond de soutien aux activités périscolaires de l'état privent le service de recettes qui auraient pu alléger son coût net.

Ainsi, afin de réduire la part de l'apport fiscal dans le financement du service Enfance Jeunesse, les marges de manoeuvre existantes concernent essentiellement une réduction de ses charges, notamment de sa masse salariale et des coûts de fonctionnement annexes.

L'organisation du service avec des regroupements lors des vacances scolaires peut permettre d'optimiser le fonctionnement du service et de réaliser des économies relatives.

Lors des différents travaux demandés sur les scénarii envisageables pour le service, le format actuel reste le plus économique tant que l'aide de la CAF 82 permettra de soutenir le service. Les financements CAF sont orientés essentiellement vers les temps périscolaires (environ 85% de l'aide perçue) et l'intégration d'un mode "garderie" priverait la collectivité d'environ 1 250 000 euros de recettes.

Le passage en garderie intercommunale demanderait un apport de fiscalité d'environ 400000 euros supplémentaires. Le passage en garderies communales augmenteraient la masse salariale des différentes communes membres à la fois in situ, auprès des enfants, mais également sur le plan administratif et dans la gestion du personnel.

Aujourd'hui, lorsque l'on compare notre organisation aux structures similaires, la part d'apport fiscal, à effectifs égaux et à organisations comparables, est très bien contenue au sein de notre collectivité. (Exemple du Pays Lafrançaisain qui a délégué la compétence à l'organisme Léo Lagrange avec une subvention annuelle d'environ 850000 euros et une prise en charge de 250000 euros de mise à disposition du personnel, donc

1100000 euros d'apport fiscal, pour l'accueil de 1000 enfants en périscolaire sur 12 sites en ALAE et 2 sites en ALSH).

Le service Enfance jeunesse présente un intérêt intercommunal très fort par son implantation au sein de toutes les écoles de l'intercommunalité. Le fonctionnement intercommunal permet de mutualiser des moyens humains et financiers qui permettent une continuité de service dans l'ensemble des écoles malgré l'absence de personnel par moment et en soutien des mairies et des écoles également face à des situations exceptionnelles (grève, sortie scolaire, canicule etc).

Il est également nécessaire de rappeler **l'intérêt éducatif du service.** Les indicateurs socio-éducatifs sur notre territoire témoignent d'une augmentation de la précarité de la population. L'augmentation de la précarité a souvent des conséquences sur l'accès à une offre de loisirs et de sport pour les enfants au quotidien, notamment sur un territoire rural présentant des difficultés de mobilité comme le nôtre.

L'intervention in situ de nos services, au sein de toutes les écoles, à **un coût adapté aux revenus des familles**, permet de réduire les inégalités entre les enfants tout en garantissant leur **épanouissement personnel** et leur **sécurité**.

Cette notion de sécurité est également à prendre en compte au regard de l'augmentation des violences intrafamiliales dans la société actuelle et notre territoire n'y fait pas exception.

Enfin, les accueils de loisirs sont des lieux de rencontres, d'échanges entre pairs, d'inclusion des enfants en situation d'handicap afin de permettre à tous d'acquérir les codes sociaux nécessaires à la vie en collectivité et ainsi lutter contre des dérives individualistes.

11. Perspectives

11.1 Besoins identifiés

Les besoins du service Enfance Jeunesse sont les suivants :

- Renforcement de **l'attractivité des métiers de l'animation** afin de pouvoir garantir la constitution de nos équipes d'animation.
- Besoin de **formation** de nos équipes d'animation et de direction pour se mettre en conformité avec la réglementation des accueils collectifs de mineurs, pour assurer la montée en compétence de nos équipes d'animation et pour témoigner la **reconnaissance** de la collectivité auprès de nos agents qui connaissent souvent leur première expérience professionnelle dans des conditions contractuelles très précaires.
- Besoin d'**accompagnement** des directions ALAE/ALSH dans le **management** des équipes d'animation.
- Besoin de **mobiliser les élus** communaux dans la mise en œuvre du Projet Éducatif de Territoire en partenariat avec les acteurs éducatifs.
- Besoin de **soutenir** les équipes d'animation au quotidien dans la gestion des enfants afin de les préserver des comportements violents.

11.2 Projets à venir

Les perspectives d'organisation à venir pour le service sont les suivantes :

- **Renouvellement des projets pédagogiques** des accueils de loisirs en lien avec le renouvellement de la **Convention territoriale Globale**.
- Finalisation du projet « **l'éducation dehors, ça s'accompagne** » en lien avec les écoles et les communes dans le cadre du PEDT Intercommunal.
- **Mise en œuvre du projet d'ALAC** au sein du collège Jean-Honoré Fragonard.
- Définir une **organisation de service en adéquation avec les orientations souhaitées par les élus**.

Les services de l'accès aux droits



L'Aide et le maitien à Domicile

1. Présentation du service

Le service s'exécute sous la responsabilité de la direction générale des services et est coordonnée par une équipe de deux agents. Elles assurant la coordination des 40 agents mobilisés sur l'aide à domicile et des trois agents missionnés pour le portage de repas.

1.1 Les missions de l'aide à domicile

Missions des coordinatrices (	Mission des aides à domicile
Coordonner l'ensemble des interventions au domicile des usagers. Accueillir les usagers Assurer la mise en place des interventions Évaluer les besoins au domicile Établir les dossiers de prise en charge	Aider et accompagner dans l'accomplissement des tâches ordinaires de la vie quotidienne (entretien du lieu de vie ...) Aider dans les actes essentiels (aide à la toilette, préparation des repas, aide au lever et au coucher...) Accompagner dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Actuellement, 46 aides à domicile pour 51 783 heures (année 2025) avec une moyenne de 360 bénéficiaires.

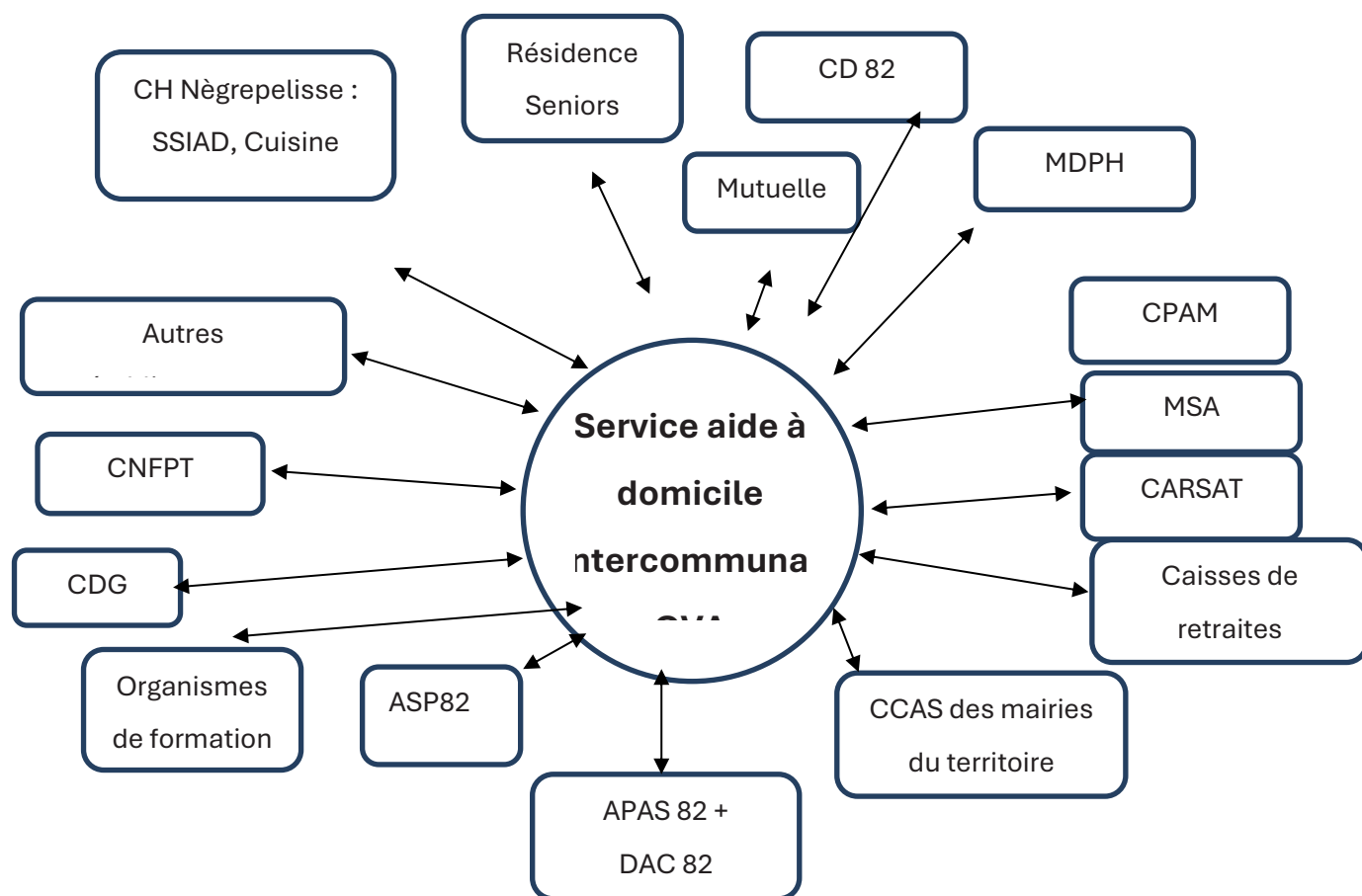
1.2 Service portage de repas

Le service propose la livraison de repas à domicile pour tous les habitants résidant sur le territoire de l'intercommunalité âgés de plus de 60 ans.

La tarification est établie en fonction des revenus des usagers selon une grille définie.

La livraison s'organise du lundi au samedi, les repas pour le dimanche étant livrés le samedi à froid pour une conservation réfrigérée.

2. Les partenaires



3. Actions et projets menés

3.1 Projet en lien avec le Groupement Hospitalier Vallée Quercy

Initialement, une fusion des deux services était envisagée selon un projet de fonctionnement répondant aux exigences du cahier des charges officiel.

Cependant, l'analyse sur les conséquences financière d'un tel projet a mis en évidence un **risque déficitaire de 700 000 euros**.

L'idée d'une fusion a donc été abandonnée au profit d'un rapprochement des deux structures en vue de la création d'un GSMS porteur d'un SAD mixte.

Dans cet objectif, un dispositif transitoire établi par convention en décembre 2025. Il permet d'organiser, sur les 5 prochaines années, la **création du groupement** et d'envisager également l'inclusion de partenaires supplémentaires dans son fonctionnement.

Ce groupement sera **autonome dans sa gestion et dans ses prestations**.

Le dossier porteur de ce projet transitoire a été déposé auprès de l'ARS le 31/12/2025 mais a été reporté au regard du manquement de certaines pièces à verser au dossier et l'absence d'alignement des territoires d'intervention respectif du SAMAD et du SSIAD.

Après analyse, le SSIAD a convenu de clôturer ses interventions sur les communes de Cayrac et de Réalville et d'intégrer la commune de Verlhac-Tescou pour s'aligner à l'espace d'intervention du SAMAD.

Un nouveau délai de 9 mois complémentaire (Octobre 2026) a donc été accordé par l'ARS pour représenter un nouveau projet avec un dossier entièrement nouveau. Le délai pourra être étendu à 2 ans en fonction de l'avancement des travaux.

3.2 Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Le **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** est un outil de contractualisation conclu entre le service gestionnaire et les autorités de tarification et de contrôle. Il fixe, sur plusieurs années, les objectifs à atteindre, les engagements réciproques des parties ainsi que les moyens financiers mobilisés pour garantir la qualité et la pérennité de l'offre de services. Il constitue un levier de pilotage permettant d'accompagner les évolutions du secteur et de sécuriser le fonctionnement des services.

Le CPOM du Service d'Aide au Maintien à Domicile (SAMAD) a été renouvelé jusqu'au **31 décembre 2026**, assurant ainsi la continuité des engagements pris par la collectivité.

Ce renouvellement permet au service de consolider son offre d'accompagnement à domicile, d'adapter ses prestations aux besoins de la population et de disposer d'une meilleure visibilité sur son activité et son financement. Il favorise également le développement des compétences des professionnels, l'amélioration de la qualité de vie au travail, le renforcement des coopérations avec les partenaires du territoire et la préparation de la transformation du service en **Service Autonomie à Domicile (SAD)**.

Pour les usagers, ce contrat contribue à garantir une offre de services de qualité, financièrement accessible et adaptée aux besoins du territoire départemental.

3.3 Projet ESMS Numérique

Le **Sécur du Numérique en Santé** est un programme national visant à accélérer la transformation numérique des secteurs sanitaire, social et médico-social. Il a pour objectif de favoriser le partage sécurisé des données de santé entre les professionnels et les usagers, d'améliorer la coordination des parcours et de moderniser les outils numériques des établissements et services.

Dans ce cadre, le Service d'Aide au Maintien à Domicile (SAMAD) bénéficie d'un accompagnement financier destiné au développement de la **télégestion**. Ce soutien permet de participer au financement des outils numériques facilitant le suivi des interventions à domicile, l'optimisation de l'organisation du service et la fiabilisation des données d'activité, tout en améliorant la qualité du service rendu aux usagers et les conditions de travail des professionnels.

L'emploi et l'accueil des publics

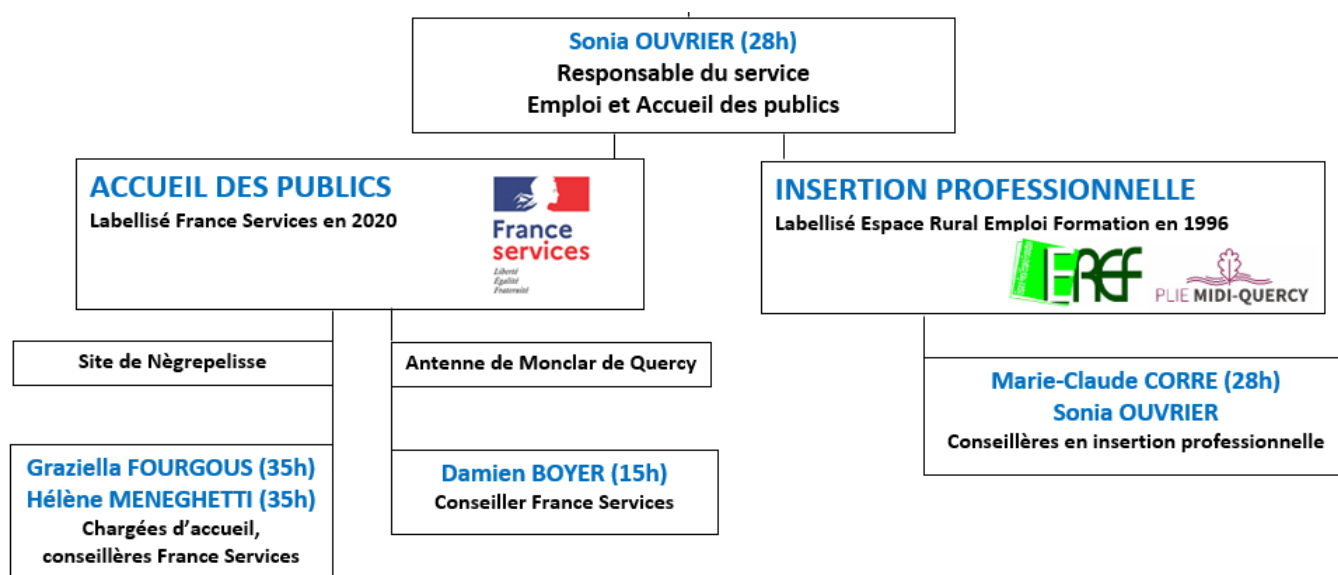
1. Présentation du service

Nom du service : **Service Emploi et Accueil des publics**

Responsable : Sonia OUVRIER

Le service s'organise sur une équipe de 5 agents dont les missions sont réparties comme suit :

- 1 responsable de service, également accompagnatrice socio-professionnelle (titulaire 28h)
- 1 conseillère en insertion professionnelle (titulaire en pré-retraite 28h)
- 3 conseillers France Services (1 titulaire 35h / 1 contractuelle 35h / 1 contractuel 15h)



2. Accueil des publics – Label France services

2.1 Historique

- 2015 : les services d'accueil ont été labellisés *Maison de Services au Public* (MSAP)
- 2019 : une antenne a été implantée à Monclar-de-Quercy pour renforcer la proximité avec les usagers
- 2020 : la structure a obtenu la labellisation *France Services*
- 2023 : un audit de renouvellement a été réalisé et a validé le maintien du Label



France Services Nègrepelisse



Antenne Monclar de Quercy

2.2 Définition

Les **France Services** sont des guichets de proximité qui garantissent à chaque habitant un accès accompagné aux principales démarches administratives, grâce à des agents polyvalents formés et à un socle national de services commun. Elles fonctionnent dans le respect d'un **cahier des charges strict**, assorti d'**audits réguliers** qui contrôlent la qualité de l'accueil, l'accompagnement numérique et la conformité aux exigences nationales.



2.3 Les partenaires nationaux obligatoires

Au sein de France services, des démarches administratives en lien avec les 12 partenaires nationaux peuvent être réalisées.



2.4 Les partenaires locaux

Au-delà de ce socle de services garantis, des services complémentaires ont été déployés grâce à nos partenaires locaux :



2.5 Les permanences de partenaires

Certains de nos partenaires réalisent des permanences au sein de la France Services et de son antenne pour accueillir les usagers au plus près de leur habitation. Ces permanences sont régies par **des conventions d'occupation**.



Les animations proposées par le service ont notamment été déclinées comme suit :

- Mise en place d'une Newsletter à destination des partenaires et mairies
- Présence sur les marchés pour faire connaître le service
- Animation d'ateliers administratifs numériques
- Organisation de journées France services
- Participation aux forums locaux (Job dating agricole, Place de l'emploi...)





2.6 Quelques chiffres

En 2025 plus de 5000 personnes ont sollicité le service :

- 55% sont des femmes.
- 74% ont plus de 40 ans.

Les demandes portent en priorité sur les services : France titre, Impôts, Retraite et Emploi.

22 France Services sont implantées en Tarn-et-Garonne dont 20 dans des locaux fixes et 2 itinérantes qui sillonnent les communes (portées par le Département et par la MSA). En CCQVA, la France Services itinérante du Département intervient sur la commune de Bruniquel.

Plus de 110 000 accompagnements ont été réalisés en 2025 dont un record en octobre plaçant le Tarn-et-Garonne comme le 3^e département le plus fréquenté d'Occitanie.

2.7 Plan de financement prévisionnel 2026 (extrait du logiciel comptable)

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
<u>Charges de salaire :</u> 3 Conseillers France Services (NGP 2 agts à 35h + Monclar 1 agt à 15h)	87 624.00€	<u>Aides publiques :</u> Etat : FNADT - FNFS FRR	47 500.00€ 5 000.00€	54%
<u>Frais de fonctionnement courant :</u>	8 910.00€	<u>Autofinancement :</u>	44 034.00€	46%
TOTAUX	96 534.00€		96 534.00€	100%

3. Insertion professionnelle – Label Espace Rural Emploi Formation



3.1 Historique

Les Espaces Ruraux Emploi Formation (EREF) ont été mis en place sous l'impulsion de l'Etat dans les **années 90**. Ce sont des services de proximité destinés à informer, orienter et accompagner les habitants des territoires ruraux dans leurs démarches liées à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.

L'EREF Quercy Vert-Aveyron a été créé en 1996, et depuis 2006, il intervient dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Midi-Quercy (PLIE). Le PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé destiné aux personnes en difficulté d'accès à l'emploi, pour les aider à construire un parcours vers une insertion professionnelle durable.

3.2 Partenaires

Les partenaires de l'EREF CCQVA sont :

- le PETR Pays Midi Quercy,
- la DDETSP 82, France Travail, Mission Locale, Cap Emploi,
- les partenaires financeurs (la cellule FSE, Le Département...),
- les intervenants sociaux, associations...,
- les acteurs économiques (entreprises...).

3.3 Accompagnement des demandeurs d'emploi

Un **accompagnement emploi** vise à aider chaque personne à définir son projet professionnel, lever ses freins et avancer concrètement vers l'emploi ou la formation (pistes métiers, identification des freins et mise en place de solutions adaptées, candidatures, entretiens, immersions, formations...).

L'**EREF** intervient dans le cadre de **deux financements imbriqués**, la priorité se portant ainsi vers les publics prescrits sur les opérations suivantes :

- **Accompagnement socioprofessionnel des participants du PLIE** (cofinancement FSE+).
- **Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel et immersion en entreprise des bénéficiaires du RSA** (cofinancement Conseil départemental 82).

3.4 Quelques chiffres – Profil des demandeurs d'emploi reçus en 2025

- 103 personnes ont bénéficié des services de l'EREF, 73% ont bénéficié d'un accompagnement renforcé PLIE.
- 57% de femmes, 43% d'hommes.
- 50% ont entre 26 et 45 ans.
- 25% habite Nègrepelisse (16% Albias, 16% St Etienne de Tulmont, 13% Monclar de Quercy...).
- 63% ont un niveau de formation inférieur ou égal à un niveau CAP/BEP.
- 32% n'ont pas de voiture pour se déplacer.

3.5 Focus sur le dispositif du PLIE

Le **PLIE du Pays Midi-Quercy** est un dispositif d'insertion qui accompagne, depuis 2006, les personnes durablement éloignées de l'emploi vers un retour à l'activité professionnelle.



Il s'appuie sur un **accompagnement individualisé et renforcé** grâce à un suivi sur la durée (18 mois max.). Le public accompagné est prescrit par France Travail et Le Département.

Le dispositif du PLIE est coordonné par le PETR du Pays Midi-Quercy et s'appuie, aujourd'hui, sur deux opérateurs locaux : l'**EREF** du Quercy Caussadais et l'**EREF** du Quercy Vert-Aveyron.

Le PLIE repose sur un **protocole d'accord triennal et** depuis 20 ans, il est **cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE+)**.

En quelques chiffres, le PLIE en Quercy Vert – Aveyron se traduit tel que suit :

- 75 participants accompagnés en 2025 (parcours de 18 mois).
- 36 nouvelles entrées.
- 38 sorties : 28% positives (CDI, CDD, formation, autoentreprise) /
- 21% parcours dynamiques (emploi saisonnier, temporaire, formation non-qualifiante) / 51% autres situations (retraite, déménagement, abandon, réorientation vers autre dispositif, interruption...).
- **12 permanences** à Monclar de Quercy, 61 entretiens.
- **13 ateliers collectifs**, 74 participations soit 6 participants par séance.
- 178 contacts entreprises. Recueil de **22 offres d'emploi** soit **35 postes**. Réalisation de 63 mises en relation.

**Visite de l'entreprise
L'Atelier de
l'Aluminium de
Nègrepelisse le
20/11/2025 >>**



3.6 Soutien aux employeurs

L'EREF accompagne les employeurs dans leurs démarches de recrutement.

Organisation du Job Dating Agricole :

- 11 exploitants agricoles présents sur les stands.
- 12 offres d'emploi soit 170 postes proposés.
- Environ 140 personnes présentes à l'évènement.



Participation aux Forums délocalisés de France Travail :

- Job Dating métiers du Handicap en avril (environ 70 visites).
- Place de l'emploi en octobre (plus de 400 visiteurs).



3.7 Développement du partenariat

Dans le cadre du PLIE (coordonné par le Pays Midi-Quercy) :

Participation aux différentes instances, travail sur le Protocole d'accord, utilisation du logiciel métier Up-Viesion, participation aux Groupes Analyse de Pratiques, utilisation du Cloud et de Parcours Solidarité pour le transfert sécurisé des fiches de prescription, travail avec la Cellule FSE pour les subventions...

Dans le cadre du Comité Local Pour l'Emploi (géré par la DDETSPP) :

Participation aux instances, implication comme copilote du groupe de travail sur l'attractivité des métiers de l'aide à domicile...

Dans le cadre du Label Service Public Régional pour l'Orientation :

Participation au Salon TAF, accès aux prescriptions sur les formations pour notre public...

Dans le cadre de l'adhésion à l'Association Régionale des EREF :

Accès au logiciel métier Rural Emploi, échanges de pratiques...

3.8 Plan de financement prévisionnel 2026 (extrait du logiciel comptable)

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
<u>Charges de salaire :</u>		<u>Aides publiques :</u>		
2 Conseillères en insertion professionnelle (dont l'une est la responsable de service)	91 000.00€	Le Département – PDI	18 000.00€	50%
		FSE +	30 000.00€	
<u>Frais de fonctionnement courant :</u>	4 260.00€	<u>Autofinancement :</u>	47 260.00€	50%
TOTAUX	95 260.00€		95 260.00€	100%

4. Les points de vigilance

Pour l'EREF

- Départ à la retraite en 2028 d'un agent → enjeu d'anticipation RH
- Maintien des financements FSE+ et PDI 2028-2032 → enjeu stratégique et financier

Pour France Services

- Procédure de remplacement des agents lors d'absence → enjeu de continuité de service et conformité au cahier des charges
- Audit par l'organisme habilité → enjeu de maintien du label

Les services d'animation de la vie sociale



Le tourisme

1. L'office de tourisme intercommunal

1.1 Présentation du service

L'office de tourisme intercommunal s'organise sur deux lieux distincts : l'office de tourisme intercommunal à Bruniquel et le bureau d'informations touristiques à Monclar de Quercy.

Bruniquel



Monclar de Quercy



1 agent titulaire 35h / semaine	2 agents titulaires à temps partiel
1 agent titulaire 26h / semaine	2 agents saisonniers contractuels un mois
2 agents saisonniers contractuels un mois	(juillet + août) 35h
(juillet + août) 35h	

L'ANNEE 2025 A ETE MARQUEE PAR LE DEPART DE L'AGENT REFERENT DE L'OFFICE DE TOURISME.

UN RECRUTEMENT A ETE LANCE POUR LE DEBUT D'ANNEE 2026.

1.2. Nos missions



Accueil / information



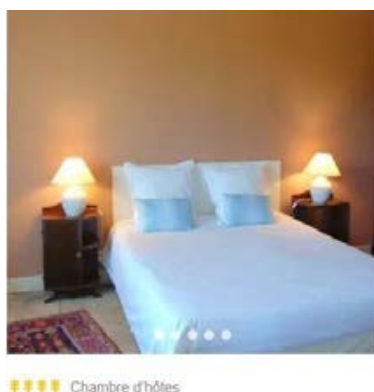
Promotion touristique



Billetterie-boutique



Collecte de la taxe de séjours



Chambre d'hôtes

Coordination des acteurs locaux



Conduite de projets

Accueil Information Billeterie Boutique

Accueil	Information	Billetterie boutique
Accueil physique, téléphonique, postal et numérique des visiteurs : touristes et locaux	Renseignement des évènements et des structures via APIDAE, plateforme unique pour collecter, enrichir et diffuser nos informations touristiques	Animations Visites Produits souvenirs

Promotion touristique et communication

Dans le cadre de son action de son observatoire du tourisme, l'Office procède à l'enregistrement de toutes les données statistiques de la fréquentation du territoire.

Il assure également toute la partie promotion et communication autour du tourisme.

Animation numérique et création de contenus	Éditions papier mutualisée	Représentation du territoire	Radion
Réseaux sociaux : Facebook, Instagram Reportages photos et vidéo	Le Mag Midi-Quercy Gorges de l'Aveyron Rendez-vous en Pays d'Art et d'Histoire Midi-Quercy Guide découverte Midi-Quercy	Présence hors les murs : Salons Bourse d'échanges Animations Événementiels	Chronique présentant l'offre touristique en QVA à chaque période de vacances scolaires.

Collecte de la taxe de séjour

- Enregistrement des hébergeurs d'après les déclarations des mairies.
- Vérification que les hébergeurs soient à jour de leurs télédéclarations.
- Assistance dans leurs démarches.

Coordination des acteurs locaux

- Accompagnement vers le tourisme durable en collaboration avec le Pays Midi Quercy
- Réalisation de diagnostics écologiques + relais vers partenaires (CPIE, CCI, Communauté de communes...)
- Eductours
- Gestion des réservations pour une partie de l'évènementiel

Développement

- Création et animation de jeux de piste pour public scolaire
- Création et édition de nouveaux parcours de visite Baludik
- Collaboration avec le service Sentiers pour mise en valeur des petits patrimoines
- Travail en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire pour : Proposition de nouveaux produits touristiques : animations, visites...
- Écriture collaborative de nouvelles éditions (livrets)

1.3 les chiffres du tourisme en QVA

536 400 nuitées touristiques / an dont 44% l'été

Bruniquel : 3e destination de Tarn-et-Garonne après Montauban et Moissac

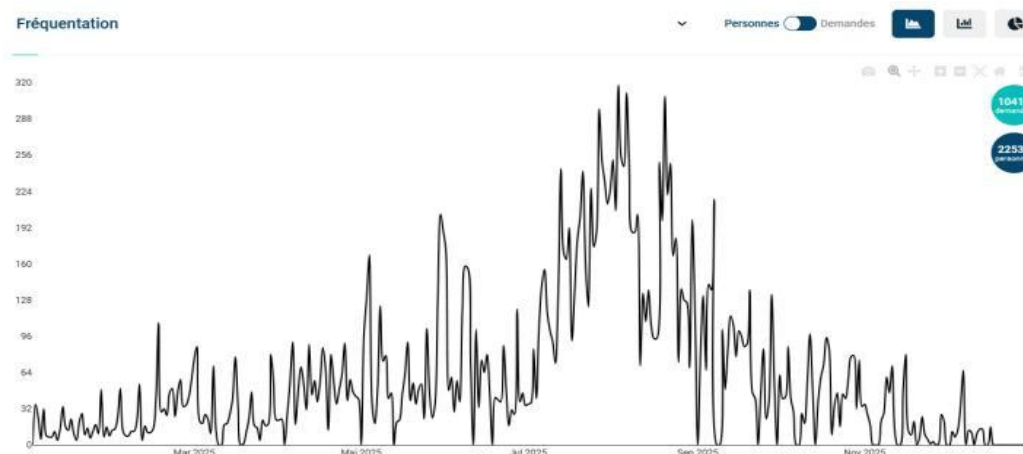
200 km de sentiers de randonnées

1.4. L'année 2025

Fréquentation

L'attractivité du nouvel office de tourisme se confirme cette année avec la meilleure fréquentation jamais enregistrée. On observe notamment une forte progression de la demande hors juillet-août.

OTI Bruniquel	BIT Monclar de Quercy
Fréquentation française : 22 535 visiteurs Fréquentation étrangère : 2 279 visiteurs Grande-Bretagne : 663 Espagne : 698 Allemagne : 60 Belgique : 287 Pays-Bas : 266	Fréquentation française : 1386 visiteurs Fréquentation étrangère : 29 visiteurs Grande-Bretagne : 12 Espagne : 5 Belgique : 4 Pays-Bas : 4



Pays d'art et d'histoire

- 40 Actions labellisées
- Plus de 1000 visiteurs touchés
- Dont près de 300 scolaires

Conférence de D. Perchet "1900-1914 : une "Belle Epoque" industrielle en pays Midi-Quercy"

Jeu Mémo Culture aux châteaux de Bruniquel

Nuit des musées : ouverture exceptionnelle en soirée du château-musée Marcel-Lenoir à Montricoux

Concert "Les ombres des arbres" du Quatuor Akilone à Bruniquel

Résidence de territoire à Nègrepelisse

Spectacle musical "Effeuille la mer"

Atelier écriture aux châteaux

Résidence de territoire à Nègrepelisse

Lecture musicale "Vole au loin"

Jeu Mémo Culture aux châteaux

Résidence de territoire à Nègrepelisse

Restitution résidence "Où suis-je ?"

Atelier "Les petits animaux des châteaux" à Bruniquel



Ventes (Boutique + audioguides + visites événementielles)

Bruniquel

Janvier : 61 €
Février : 113 €
Mars : 107,4 €
Avril : 180,1 €
Mai : 223,1 €
Juin : 289,5 €
Juillet : 623,6 €
Août : 618,1 €
Septembre : 199,9 €
Octobre : 257,6 €
Novembre : 73,2 €
Décembre : 16,1 €

TOTAL : 2762,6 €

1.5.Nouveautés 2025

- Embauche d'un poste VTA (volontaire en administration territoriale) sur 18 mois.
- Poste : chargé de projet pour la valorisation touristique de la grotte et les châteaux de Bruniquel
- **Création d'un nouvel espace muséographique**
- ***Le Mystère Néandertal au sein des châteaux de Bruniquel***

Projet inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027



1.6 Projets 2026

- **Travail collaboratif à la création du nouveau site web de l'agence de développement touristique** (création de contenus, animation numérique) ;
- **Restructuration du service** suite au départ de l'agent référent et aux nouvelles missions
- **Co-écriture et signature de la prochain Convention Tourisme** avec le PETR, le Quercy Caussadais et le Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron.
- **Création d'un cahier de vacances pour enfants** en collaboration avec le Pays Midi-Quercy et le Quercy Caussadais
- **Développement de l'offre Baludik** avec écriture d'un nouveau parcours

1.7 Besoins

- Montée en compétence des agents – formation
- Recrutement suite au départ d'un agent

1.8 Analyse et Evaluation

Points forts	Points de vigilance	Axes de développement
Engagement des personnels dans leur travail Très fort taux d'ouverture annuelle de l'office de Bruniquel L'Office de tourisme de Bruniquel, refait en 2024, est une vraie vitrine du territoire, un lieu attractif et bien conçu pour promouvoir l'offre locale ; c'est un lieu de travail agréable également pour les agents.	Le service tourisme en QVA ne permet pas aujourd'hui de projeter un réel développement de son service : les équipes et les budgets sont trop restreints. La tendance actuelle au niveau national va vers des territoires touristiques plus cohérents et plus larges, impliquant des fusions entre EPCI. Trop grande disparité de travail entre les agents des bureaux de Bruniquel et Monclar.	Étude tarifaire et mise à niveau de la taxe de séjour. Développement de la boutique et des animations payantes pour augmenter nos recettes propres. Développement de la billetterie : installation d'un TPE pour paiement par carte bancaire, indispensable de nos jours pour augmenter nos recettes. Rapprochement et travail collaboratif avec Quercy Caussadais tourisme

2. Sentiers et Activités de Pleine Nature

2.1 Présentation du service

Le service Sentiers et Activités de Pleine Nature (APN) contribue au développement, à l'entretien et à la valorisation des itinéraires de randonnée et des activités de pleine nature sur le territoire de la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron.



Son action s'inscrit dans une approche intercommunale visant à garantir la qualité, la cohérence et la sécurité des itinéraires, tout en accompagnant l'évolution des pratiques de loisirs et des attentes des habitants et des visiteurs.

Les missions du service s'articulent autour de cinq axes principaux :

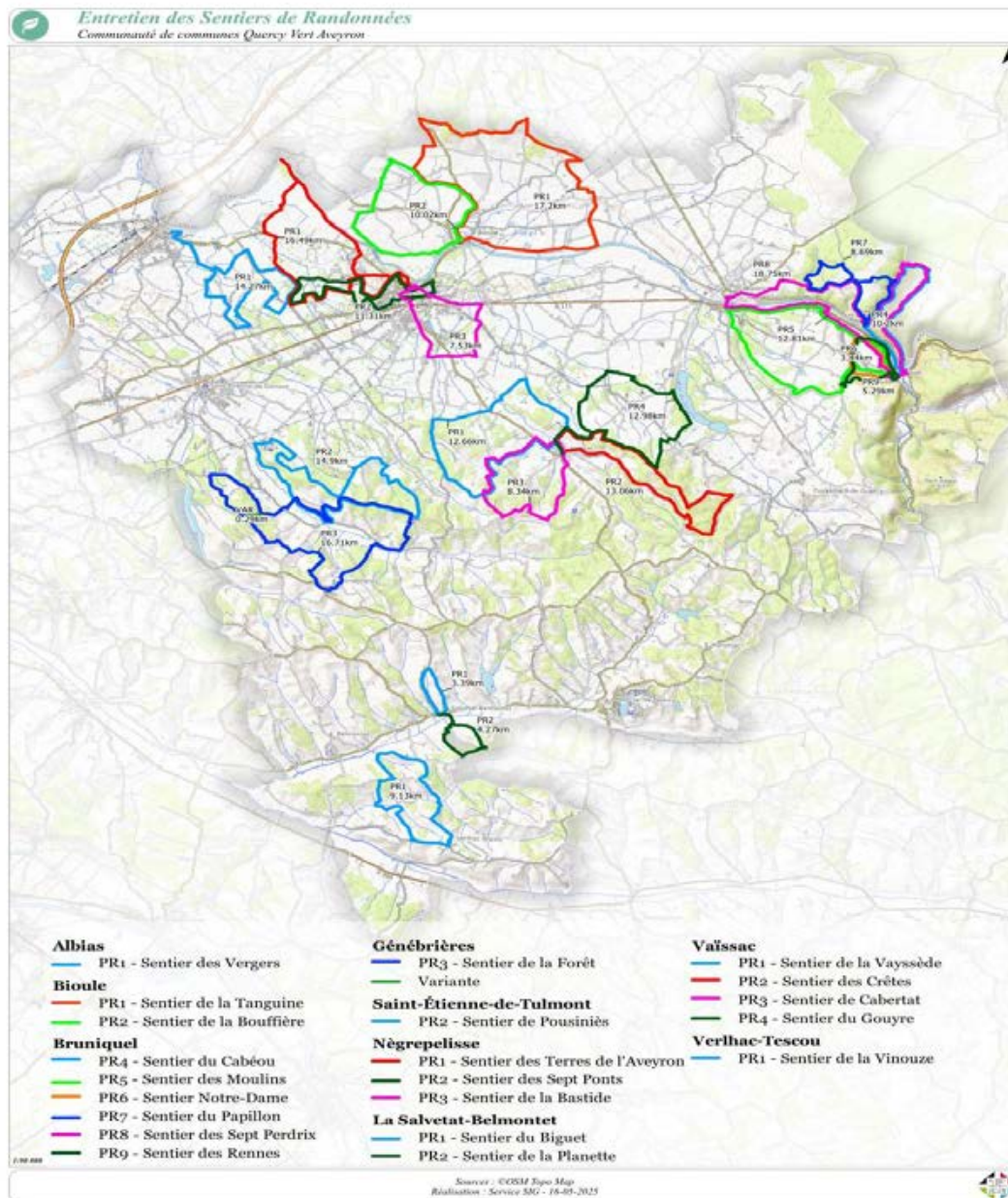
- développer et structurer les activités de pleine nature ;
- assurer l'entretien, le balisage, la sécurité et la cohérence des itinéraires ;
- renforcer la coordination entre les communes, les partenaires et les usagers ;
- valoriser les itinéraires à travers la communication et le tourisme ;
- intégrer les mobilités douces dans une vision territoriale globale.

Le service travaille ainsi en transversalité avec les communes et les différents services communautaires, notamment le système d'information géographique (SIG), le tourisme, la communication et les services techniques. Il assure également les relations avec les partenaires institutionnels et les propriétaires concernés par les itinéraires.

2.2 Le réseau pédestre intercommunal

Le réseau pédestre constitue un patrimoine important pour le territoire et un support majeur pour les activités de loisirs, de découverte et de tourisme.

En 2025, le réseau compte **24 itinéraires de promenade et de randonnée (PR)** répartis sur l'ensemble du territoire, représentant **plus de 200 km de sentiers entretenus et valorisés**.



Le travail réalisé porte notamment sur :

- le suivi régulier du linéaire ;
- l'entretien et la sécurisation des itinéraires ;
- l'harmonisation du balisage ;
- la mise à jour des données relatives au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ;
- la coordination avec les communes et les propriétaires ;
- la priorisation des interventions en fonction de l'état des parcours et des besoins identifiés.

La forte proportion de linéaires inscrits au PDIPR constitue un élément favorable à la qualité et à la continuité du réseau. Elle permet également d'identifier les itinéraires susceptibles de bénéficier de dispositifs de soutien départementaux, selon les critères en vigueur.

Le suivi du réseau met néanmoins en évidence des besoins réguliers en matière d'entretien, de sécurisation et de valorisation touristique.

2.3 Une signalétique privilégiant les solutions locales

Le service poursuit une démarche visant à privilégier des solutions simples, locales et adaptées aux caractéristiques du territoire.

Dans cette logique, une signalétique en bois a notamment été développée en partenariat avec le Fab-Lab. Cette démarche « low-tech » permet de favoriser une production locale tout en proposant une signalétique adaptée aux besoins des itinéraires.

120 panneaux ont ainsi été installés, contribuant à améliorer la lisibilité et l'identification des parcours.



Cette démarche participe également à une meilleure intégration des équipements dans les paysages traversés et à la recherche de solutions maîtrisées en matière de coûts et de maintenance.

2.4 Développement de l'Espace Quercy Gravel

Le développement des pratiques cyclables constitue un autre axe important de la politique intercommunale en matière d'activités de pleine nature.

L'**Espace Quercy Gravel**, labellisé par la Fédération française de cyclisme (FFC), propose **7 circuits représentant 237 km de parcours**. Cet équipement constitue une offre spécifique et différenciante à l'échelle départementale. Il répond à l'évolution des pratiques cyclables et participe à la diversification de l'offre de pleine nature du territoire.

Son développement s'inscrit également dans une réflexion plus globale sur les mobilités douces et sur la capacité du territoire à proposer des itinéraires permettant de découvrir ses paysages et son patrimoine par des modes de déplacement adaptés aux nouvelles pratiques.

2.5 Accompagnement des manifestations sportives et de pleine nature

Le service Sentiers et APN apporte son expertise à l'organisation de manifestations sportives et de pleine nature organisées sur le territoire.

En 2025, il a notamment accompagné des événements tels que :

- le Neandertrail ;
- le Trail des Garrigues ;
- les Randonnées de la Solidarité ;
- le Naturaltrix Raid Ados.

Cet accompagnement porte notamment sur les autorisations nécessaires, l'entretien des itinéraires concernés et leur sécurisation.

L'intervention du service permet ainsi de concilier l'organisation de manifestations sportives et la préservation de la qualité des itinéraires, tout en garantissant de bonnes conditions de sécurité pour les participants et les autres usagers.

2.6 Une organisation fondée sur la transversalité

La gestion des sentiers et des activités de pleine nature nécessite une coordination permanente entre plusieurs acteurs.

Le service assure la coordination générale des projets liés aux activités de pleine nature et aux mobilités. Il s'appuie sur les compétences du SIG, de la communication, du tourisme et des services techniques. **Cette organisation permet de croiser les approches techniques, touristiques et territoriales, depuis l'identification des besoins jusqu'à la réalisation des interventions et à la valorisation des itinéraires.**

Le service travaille également en lien étroit avec les communes, les partenaires institutionnels et les propriétaires, indispensables à la bonne gestion et à la pérennité des parcours.

2.7 Moyens humains et financiers

Le service Sentiers est composé d'**un agent** au sein des effectifs de la Communauté de Communes en 2025.

Le budget de fonctionnement consacré aux charges à caractère général s'élève à **8512€**. Il est complété par une **subvention départementale de 5 303 € destinée à l'entretien et au balisage** des itinéraires.

Ces moyens permettent d'assurer l'entretien courant du réseau, le renouvellement et la mise en place de la signalétique ainsi que les différentes interventions nécessaires au maintien de la qualité des parcours.

2.8. Analyse et évaluation

L'activité du service met en évidence l'importance des sentiers et des activités de pleine nature dans l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

Avec plus de 200 km de sentiers pédestres entretenus, 24 itinéraires PR et une offre cyclable structurée autour de l'Espace Quercy Gravel, la CCQVA dispose d'un réseau significatif et diversifié.

Au-delà de la seule fonction touristique, ces équipements répondent à des usages multiples : loisirs de proximité, randonnée, trail, VTT, découverte du patrimoine et des paysages, pratique sportive et déplacements doux.

La gestion de ce patrimoine nécessite toutefois un suivi régulier et une capacité d'intervention adaptée à l'ampleur du territoire. L'évolution des pratiques et des attentes des usagers conduit également à s'interroger régulièrement sur la pertinence des itinéraires existants.

Certains parcours apparaissent aujourd'hui moins adaptés aux usages actuels. Une réflexion sur leur maintien, leur évolution ou leur éventuelle réorganisation apparaît donc nécessaire afin de conserver une offre cohérente et attractive.

2.9 Perspectives

Les perspectives de travail portent en premier lieu sur la consolidation du réseau pédestre et cyclable à l'échelle intercommunale.

Une attention particulière sera portée à l'évolution de l'offre pédestre afin de mieux répondre aux pratiques actuelles et aux attentes touristiques. La mise en place d'une commission dédiée pourrait permettre d'évaluer les différents PR, d'identifier les itinéraires à actualiser et de prioriser les interventions.

Le développement et la promotion de l'Espace Quercy Gravel constituent également un axe de travail important. Les objectifs identifiés portent par ailleurs sur l'amélioration de la lisibilité, de la signalétique et de la sécurité des parcours, ainsi que sur le renforcement de leur valorisation touristique.

La poursuite de la coopération entre les différents services communautaires devra permettre de fluidifier les projets et d'améliorer leur suivi, notamment grâce à l'optimisation des outils SIG, du suivi administratif et des dossiers de subvention.

Le renforcement des moyens techniques

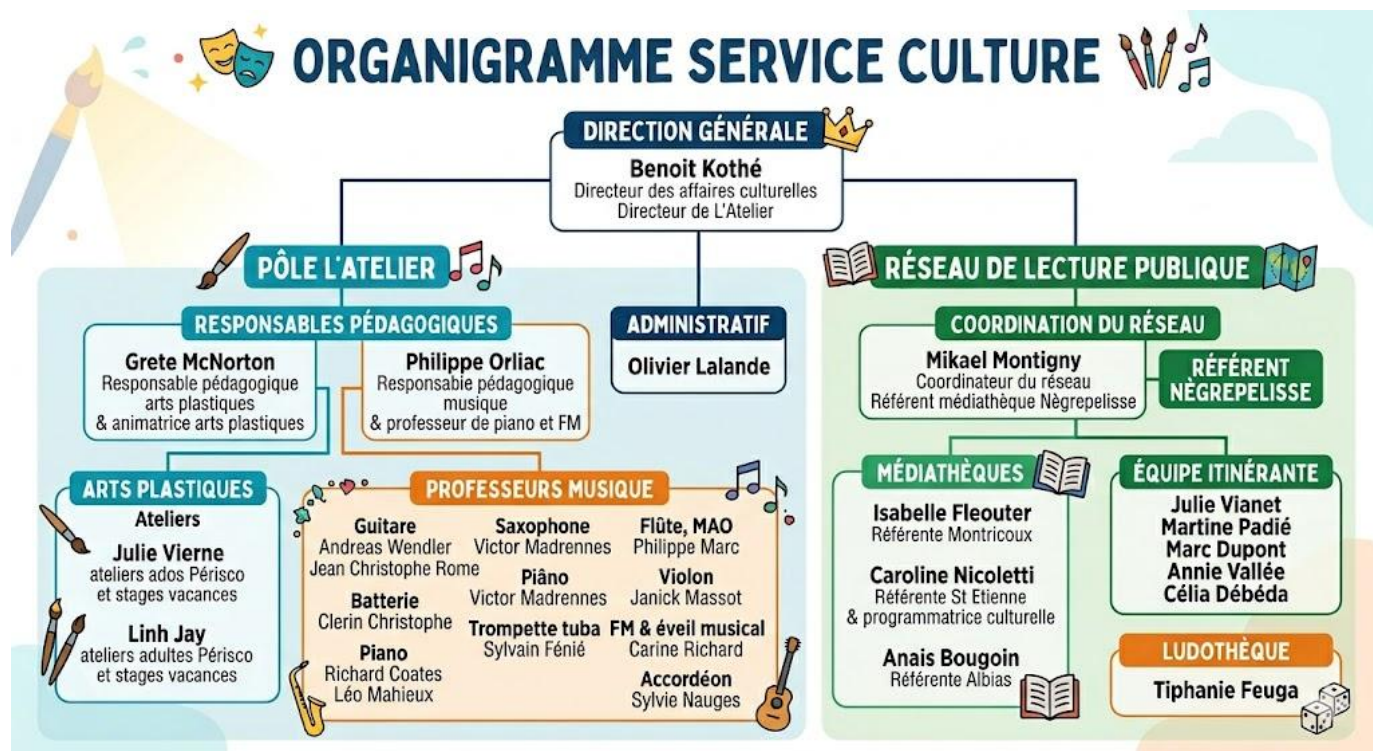
L'un des principaux enjeux identifiés concerne les moyens humains consacrés à l'entretien et à la gestion opérationnelle des itinéraires.

Actuellement, une seule personne assure la création, la promotion et l'entretien des parcours. Au regard de l'étendue du territoire, du linéaire à suivre et des exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité, un renforcement des moyens techniques apparaît nécessaire. La création d'un poste d'agent technique spécialisé permettrait notamment de renforcer les capacités d'intervention sur le terrain.

Le profil recherché devrait disposer d'une pratique régulière des activités de pleine nature — randonnée, trail ou VTT — ainsi que de compétences en orientation et en lecture de cartes IGN. La maîtrise des techniques d'entretien des sentiers, notamment de l'élagage, de la tronçonneuse et du matériel de balisage, constituerait également une compétence importante.

La culture

1. Présentation du service



Le service culturel s'organise autour de 28 agents répartis sur deux structures thématiques : L'Atelier, école de musique et d'arts plastiques et le réseau de lecture publique intercommunal

2. Le Réseau de Lecture Publique

2.1 L'organisation du service

Le Réseau intercommunal de Lecture publique s'organise autour de quatre structures :

- La Médiathèque de Albias ;
- La Médiathèque de Nègrepelisse ;
- La Médiathèque de Saint Etienne de Tulmont ;
- Le Centre culturel du Sacré Cœur à Montricoux.

Ces structures fonctionnent en réseau, c'est-à-dire qu'elles appuient leur activité sur un fonds documentaire mutualisé. En conséquence, les usagers du réseau ont la possibilité :

- D'utiliser la structure et d'emprunter le fonds documentaire dans n'importe quelle structure ;
- De se rendre dans une structure et de demander à emprunter un document présent dans une autre structure qui lui sera ramené par le biais de la navette hebdomadaire ;
- De ramener le document emprunté dans n'importe quelle structure du réseau.

L'adhésion au réseau par les usagers est unique pour tous les sites.

- 10 euros / foyer fiscal* pour les résidents de la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron
- 15 euros / foyer fiscal* pour les résidents hors de la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron
- Avec une carte d'adhésion, il est possible d'emprunter pour 3 semaines 7 documents (livres, CD, revues, liseuse) et 1 jeu et, pour une semaine, 2 DVD.

Enfin, une **programmation culturelle** annuelle trimestrielle est organisée sur l'ensemble du réseau. Jusqu'en 2025, elle était valorisée à travers le Journal Culturel de l'intercommunalité.

Le **fonds, mutualisé entre tous les structures**, compte 38320 documents en fonds propre et 11227 documents prêtés par la Médiathèque Départementale.

La compétence intercommunale en matière de Lecture Publique se borne aux établissements entrant dans la catégorie des médiathèques. Il existe sur le territoire d'autres sites communaux fonctionnant librement : la bibliothèque communale de La Salvétat Belmontet, la médiathèque associative de Monclar de Quercy et le point lecture de Bioule. Pour ces deux dernières structures, le Réseau de Lecture publique y mène un partenariat :

- A Monclar de Quercy pour les animations délivrées aux écoles ainsi qu'un soutien aux échanges BDP jeunesse ;
- A Bioule pour la mise à disposition du fonds jeunesse et les animations délivrées à l'école.

Le service s'appuie sur 8 agents dédiés aux médiathèques, dont 3 agents tournants sur plusieurs sites.

- 2 agents dédiés au site de Nègrepelisse
- 1 agent mutualisé sur Nègrepelisse et Montricoux
- 2 agents dédiés au site de Saint Etienne de Tulmont
- 1 agents dédiés au site de d'Albias
- 1 agent mutualisé entre Montricoux et Albias
- 1 agent mutualité sur Albias, Monclar de Quercy, Nègrepelisse et Montricoux.

Le réseau est ouvert 73h par semaine :

- 25,5 heures pour Nègrepelisse
- 20 heures pour Saint Etienne de Tulmont
- 15,5 heures pour Montricoux
- 12h heures pour Albias

2.2 La fréquentation

En 2025 le service comptait environ 6076 adhérents pour 45406 usagers ayant fréquenté le réseau. Le relevé de fréquentation de chaque site se fait dès lors que la personne entre dans la structure quel que soit son type d'usage (consultation sur place, emprunt, retour, animations, etc.). En revanche, une même personne qui se présenterait plusieurs fois dans la même journée n'est comptabilisée qu'une seule fois.

Nombre d'usagers par site :

	<i>Albias</i>	<i>Montricoux</i>	<i>Nègrepelisse</i>	<i>Saint Etienne</i>	TOTAL
Usagers	3921	6540	10969	8442	29872
% Usagers	13%	22%	37%	28%	100%
Prêts	10139	11485	27728	16592	65944
Retours	14828	17623	39153	22803	94407

Cette statistique permet de relever que c'est le site de Nègrepelisse qui présente le plus grand nombre d'utilisateur. Mais cette proportion peut aussi s'expliquer, de prime abord, au regard du niveau démographique des communes concernées.

Actuellement toutes les classes du territoire de la maternelle au CM2 sont accueillies sur les différentes structures (2160 enfants), **chaque classe bénéficie de sept animations par an** ce qui représente **997** heures d'animation sur une année scolaire.

2.3 L'espace Multimédia

L'Espace Multimédia organise des ateliers numériques (5 euros pour les administrés, 10 euros pour ceux hors territoire) ainsi que des formations à la demande des associations. Il s'organise sur les heures d'ouverture de la structure mais fonctionne de manière indépendante par rapport au Réseau.

2.4 La Ludothèque Tipi de Jeux

La Ludothèque propose un fonds à disposition dans toutes les médiathèques et y organise des ateliers ainsi qu'un certain nombre d'événements culturels. Son organisation n'est pas incluse dans les analyses de la présente note. Toutefois, le devenir de ce service devra être pris en compte en cas de fermeture de site.

« Du jeu pour tous, à tout âge »

Devise de la ludothèque Tipi de Jeux



L'essence même de la ludothèque intercommunale Tipi de Jeux est de contribuer au renforcement du lien social, mais également de manière complémentaire au maintien du lien entre le territoire et ses habitants.

Culture, itinérance, découverte, rencontre, collaboration, convivialité...autant de qualités pour la ludothèque qui en font un outil parfait pour l'animation de la vie sociale en Quercy Vert – Aveyron.

1 059

JEUX EMPRUNTABLES

5 500 h

OUVERTURE / AN

1,2 ETP

MOYENS HUMAINS

12

COMMUNES DESSERVIES

Contexte, enjeux & cadre stratégique

Le projet de fonctionnement 2024-2026 de la ludothèque **Tipi de Jeux** s'inscrit directement dans les orientations politiques et sociales de la **Communauté de Communes Quercy Vert – Aveyron (CCQVA)**. Il répond au Projet Social de Territoire formalisé par la *Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026* signée avec la CAF de Tarn-et-Garonne, tout en déclinant l'Axe 3 du *Schéma Départemental de Services aux Familles et d'Animation de la Vie Sociale*.

La ludothèque est positionnée comme un **outil structurant d'animation de la vie sociale et de cohésion territoriale**, visant à :

Renforcer le lien social et intergénérationnel : Offrir des espaces de rencontre et de partage partagés par toutes les tranches d'âge ("Du jeu pour tous, à tout âge").

Garantir l'accessibilité territoriale : Développer une itinérance forte pour lutter contre l'isolement géographique au sein des 12 communes membres.

Promouvoir la culture ludique : Favoriser l'accès à une offre culturelle gratuite et inclusive.

Cadre Administratif et Implantation

Créée en 2011, la ludothèque Tipi de Jeux a son siège administratif situé au Centre Culturel du Sacré Cœur à Montricoux (7, rue des Remparts). Son périmètre couvre 12 communes (Albias, Bioule, Bruniquel, Génébrières, La Salvetat Belmontet, Monclar de Quercy, Montricoux, Nègrepelisse, Puygaillard de Quercy, Saint-Étienne de Tulmont, Vaïssac, Verlhac-Tescou ; le départ de Léojac étant acté au 1er janvier 2025).

Ressources Humaines et Équipe d'Animation (1,2 ETP)

Isabelle FLEOUTER (0,2 ETP) : Chargée de la communication (affiches, réseaux sociaux), de la maintenance du fonds ludique, de l'animation tout public (mercredis) et des ateliers créatifs. Elle assure également la présidence de l'*ALF Occitanie* (Association des

Ludothèques Françaises).

Tiphanie FEUGA (1,0 ETP) : Chargée de la gestion fonctionnelle, de la programmation pluriannuelle, de l'itinérance, du soutien à la communication, de la gestion du fonds (acquisitions, plastification, inventaire ESAR) et de l'animation transversale

Locaux et Équipements

Site principal (Montricoux) : Espace dédié de 22 m² au sein de la médiathèque (365 jeux), bureau administratif de 25 m² mutualisé avec ordinateur (logiciel KHOA) et espace de stockage/maintenance de 25 m² à l'étage.

Sites annexes du Réseau de Lecture Publique (RLP) : Espaces dédiés permanent (8 m²) équipés de présentoirs à Albias (165 jeux), Nègrepelisse (265 jeux) et Saint-Étienne de Tulmont (233 jeux).

Fonds Ludique et Tarification

Le fonds ludique empruntable compte 1 059 jeux répertoriés selon la classification ESAR (22 Exercice, 20 Symbolique, 66 Assemblage, 920 Règles). L'accès aux animations est entièrement gratuit. L'emprunt de jeux s'effectue via l'adhésion unique au Réseau de Lecture Publique (5 €/an par famille résidant sur le territoire ; 7,50 €/ an hors territoire).

Synthèse de l'activité et amplitudes horaires

Le service fonctionne 48 semaines par an avec une amplitude globale hebdomadaire de **114,1 heures d'ouverture au public** (soit 5 500,8 heures annuelles totalisées sur les différents sites).

Type d'Activité	Descriptif et Modalités	Volume Hebd.
Accueil Permanent RLP	Consultation sur place, emprunts et retours dans les médiathèques d'Albias, Montricoux, Nègrepelisse et St-Étienne de Tulmont.	83 h / sem.
Animations de Base	Animations quotidiennes (mercredis et samedis), Soirées jeux mensuelles/estivales, Fête du Jeu, programmation RLP.	24,7 h / sem.*
Animations Spécifiques / Hors Les Murs	Club jeux au Collège Fragonard (mardi), périscolaire (ALAE), centres de loisirs (ALSH), Foyer de La Clare, EHPAD, RPE.	6,4 h / sem.*

Orientations stratégiques et axe transversal (2024–2026)

AXE 1 : Faciliter l'accès à la culture ludique pour tous

- **Diversité et tranches d'âge (2024-2025) :** Proposer sur chaque site au moins 2 jeux par catégorie ESAR couvrant toutes les tranches d'âge (de 3 ans à 10+ ans).
- **Proximité et Itinérance (2025-2026) :** Organiser au moins 4 animations hors les murs sur des communes sans médiathèque. Suivi du taux d'emprunt sur l'ensemble du réseau avec le système de navette.
- **Événements majeurs (2024) :** Organisation annuelle de la Fête du Jeu « Fais Ton Jeu » (objectif : +400 participants).
- **Ouverture aux acteurs locaux (2024-2026) :** Mise à disposition de 30 grands jeux en bois et enquête sur la mutualisation de matériel avec le tissu associatif.

AXE 2 : Faire de la ludothèque un tremplin à la création du lien social

- **Ouverture intergénérationnelle :** Organisation de soirées jeux réunissant enfants et adultes, ateliers créatifs parent-enfant, animations pour les maternelles en ALSH.
- **Usager acteur (2024) :** Mise en place de jeux de rôle participatifs et d'ateliers créatifs où les usagers fabriquent leurs propres jeux/jouets.
- **Évolution et suivi social (2025-2026) :** Mise en place d'outils statistiques approfondis, formation continue annuelle des agents, désherbage et renouvellement du fonds ludique (budget annuel d'achat de 2 800 €).

Partenariats Spécifiques et Inclusifs

- **Scolaire & Périscolaire :** Animation hebdomadaire du « *Club Wanted* » au Collège Fragonard de Nègrepelisse (mardi midi, 20 élèves). Interventions périscolaires trimestrielles par roulement dans les écoles de la CCQVA.
- **Petite Enfance (RPE) :** Accueil des assistantes maternelles et participation à la Journée de la Petite Enfance (3e samedi de septembre).
- **Publics à Besoins Spécifiques :** Accueil mensuel des résidents du *Foyer de La Clare* à Albias (adultes en situation de handicap) et interventions mensuelles à l'*EHPAD Jardin de Turenne* à Nègrepelisse.

- **Programmation Culturelle RLP** : Participation aux grands temps forts intercommunaux (ex: animation pirate 2025, Cluedo géant de la Toussaint).

Planning de Déploiement de l'Itinérance (2024 – 2026)

Année	Soirées Jeux	Périscolaires	Animations Extrascolaires
2024	Montricoux, La Salvetat B., Génébrières, Vaïssac, Verlhac-Tescou, Monclar, Bruniquel, Bioule, Albias, Léojac, St-Étienne de Tulmont	Génébrières, Bruniquel, Montricoux	Albias, Bioule, Nègrepelisse, Montricoux, St-Étienne de Tulmont, Vaïssac, Verlhac-Tescou, La Salvetat B., Léojac
2025	Nègrepelisse, Bioule, Génébrières, Verlhac-Tescou, Albias, St-Étienne de Tulmont, Bruniquel, Montricoux	St-Étienne de Tulmont, Bioule, Vaïssac	Albias, Bioule, Nègrepelisse, Montricoux, St-Étienne de Tulmont, Vaïssac, La Salvetat B., Génébrières
2026	Puygaillard de Quercy, Vaïssac, Montricoux (+ autres communes selon locaux)	La Salvetat B., Albias, Bruniquel	Albias, Bioule, Nègrepelisse, Montricoux, St-Étienne de Tulmont, Vaïssac, La Salvetat B.

3. L'Atelier



Le service de L'Atelier se développe sur le fondement du arrêté préfectoral **n°82_2016_09_09_002 du 9 septembre 2016** qui prévoit, comme compétence supplémentaire d'intérêt communautaire, la « **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels** et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ».

Par **délibération n°2021_076 du 23 mars 2021**, le conseil communautaire de la Communauté de communes Quercy Vert – Aveyron a notamment défini comme

d'intérêt communautaire la création et la gestion d'un « **Pôle artistique intercommunal** offrant en son sein l'accès à l'enseignement des arts plastiques en cours collectifs pour toutes les tranches d'âge, le développement quotidien d'une programmation culturelle valorisant ses actions et l'enseignement musical en cours collectifs et en cours individuels pour toutes les tranches d'âge. La formation s'inscrit dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques pour permettre de présenter le brevet de musique départemental. »

Aujourd'hui, cet établissement fonctionne sur la base d'un **budget total de 400 000 euros annuels** financés par 350 000 € de fiscalité et environ 55 000 € de recettes issues de la tarification.

Il s'organise sur la base de **18 agents** dont 16 dédiés à l'enseignement artistique (musique et arts plastiques) et 2 en charge de la gestion administrative.

Ce service bénéficie pour 2025 à **199 usagers** répartis comme suit :

Commune	Arts Plastiques	Ateliers Collectifs	Batterie	Chant	Eveil Musical	Flûte	Guitare	MAO	Piano	Saxophone	Trompette	Violon	TOTAL	Proportion
Albias	2	2					2		2	2		1	11	6%
Bioule	4	3	2		3		4		3	3		2	24	12%
Bruniquel						1	1		1			2	5	3%
Génébrières													0	0%
Monclar de Quercy	1	3	1		1	1	2		2				11	6%
Montricoux	2		1		1								4	2%
Nègrepelisse	16	4	5	5	2	1	16		24	3	2		78	39%
St Etienne de Tulmont	1	3	3	2	2		2	1	8	1		2	25	13%
Puygaillard	3	1				1	1			1			7	4%
Verlhac Tescou													0	0%
Vaissac	2	2		1			3		3	4	2	1	18	9%
La Salvétat Belmontet									1				1	1%
Hors CCQVA	11		1						3				15	8%
TOTAL	42	18	13	8	9	4	31	1	47	14	4	8	199	
Proportion	21%	9%	7%	4%	5%	2%	16%	1%	24%	7%	2%	4%		

*MAO : Musique assistée par ordinateur.

Les ateliers d'arts plastiques (21%), l'enseignement de la guitare (16%) et l'enseignement du piano (24%) sont les postes majoritairement sollicités par les usagers.

Les services techniques



La collecte des déchets ménagers et assimilés

1. Présentation du service

1.1 Organisation du service

Le service « Déchets » assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire communautaire. Il est placé sous la responsabilité de **Sébastien DELFOUR**.

L'équipe est composée de :

- 5 chauffeurs de bennes à ordures ménagères (BOM) ;
- 3 chauffeurs-ripeurs ;
- ripeurs ;
- 2 agents polyvalents ;
- 2 agents administratifs ;
- 1 encadrement technique.

1.2 Missions principales

Le service assure quotidiennement les missions suivantes :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) ;
- la collecte des emballages recyclables ;
- la gestion de la collecte du verre réalisée par un prestataire ;
- la distribution, le suivi et la maintenance des bacs et colonnes ;
- l'entretien des points de regroupement ;
- la maintenance de premier niveau des équipements ;
- le suivi des prestataires et des filières de traitement ;
- la collaboration avec le syndicat de traitement et les éco-organismes ;
- l'accompagnement et la sensibilisation des usagers aux consignes de tri ;
- la gestion des plannings, des remplacements et des aléas d'exploitation ;
- le suivi administratif du service (émission de titres, règlement des factures).

2. Faits marquants de l'année 2025

2.1 Préparation de la réorganisation du service collecte

- L'année 2025 a été principalement marquée par la préparation de la réorganisation du service collecte, dont la mise en œuvre est prévue en 2026. Ce projet, construit en concertation avec les agents et accompagné par une réflexion globale sur l'organisation du service, vise plusieurs objectifs :
- optimiser les circuits de collecte ;
- améliorer les conditions de travail des agents ;
- renforcer la sécurité des interventions ;
- adapter l'organisation aux besoins actuels du territoire.

Les principales évolutions prévues concernent :

- le passage d'une organisation des tournées sur 5 jours en 39 heures à une organisation sur 4 jours en 35 heures ;
- la création de nouveaux circuits de collecte ;
- le rattrapage des jours fériés ;
- la suppression de certaines situations à risque, notamment la collecte bilatérale dans les secteurs dangereux et les manœuvres en marche arrière.

2.2 Modernisation des outils d'exploitation

Le service a engagé une démarche de modernisation de ses outils de suivi et de pilotage avec la préparation du déploiement de solutions numériques permettant :

- le guidage des tournées ;
- le suivi des véhicules ;
- la transmission d'informations terrain en temps réel ;
- l'amélioration du suivi d'exploitation.

2.3 Prévention et sécurité

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées auprès des équipes afin de rappeler les règles essentielles liées à la sécurité :

- utilisation des équipements de protection et dispositifs de sécurité des BOM ;

- respect des règles de circulation ;
- bonnes pratiques lors des opérations de collecte.

2.4 Information des usagers

En lien avec le service communication, la préparation d'une campagne d'information à destination des habitants a été engagée afin d'accompagner les évolutions à venir :

- modification des jours de collecte ;
- nouvelles modalités d'organisation ;
- rappel des consignes relatives à la présentation des bacs.

2.5 Redevance spéciale

Après étude, le projet de mise en place d'une redevance spéciale destinée aux gros producteurs professionnels a été abandonné.

3. Activité du service

3.1 Activités réalisées

Le service a assuré l'ensemble de ses missions quotidiennes, notamment :

- la collecte des déchets sur les 12 communes du territoire ;
- l'organisation et le suivi des tournées ;
- la gestion des remplacements et des absences ;
- l'entretien courant des véhicules et équipements ;
- le traitement des demandes et réclamations des usagers.

3.2 Indicateurs d'activité 2025

Indicateur	Données 2025
Communes desservies	12
Tournées quotidiennes	5 les lundis, mardis et mercredis ; 4 le jeudi ; 3 à 3,5 le vendredi
Collecte des OMR	4 462 tonnes, soit 193 kg/habitant
Collecte des emballages recyclables	1 397 tonnes, soit 60 kg/habitant

3.3 Réclamations usagers

Les principales demandes enregistrées concernent :

- les premières dotations en bacs ;
- les bacs volés ou disparus ;
- les bacs endommagés ;
- les bacs non collectés.

4. Actions et projets menés

4.1 Préparation de l'organisation 2026

Dans le cadre de la nouvelle organisation prévue au 2 février 2026, plusieurs actions préparatoires ont été réalisées :

- présentation du projet aux agents ;
- élaboration des nouveaux circuits de collecte ;
- organisation des modalités de remplacement ;
- préparation du déploiement du système **NAVDROID** pour le guidage des tournées et le suivi en temps réel.

5. Moyens mobilisés

5.1 Moyens humains

Le fonctionnement du service repose sur la mobilisation :

- des équipes de collecte ;
- des agents polyvalents ;
- des agents administratifs ;
- des agents de prévention ;
- de l'encadrement opérationnel.

5.2 Moyens matériels

Le service dispose notamment de :

- 7 bennes à ordures ménagères (BOM) ;
- 3 véhicules légers ;

- environ 19 000 à 21 000 bacs roulants dédiés aux ordures ménagères et aux emballages ;
- 86 colonnes à verre ;
- 2 sites de dépôt.

6. Analyse globale

L'année 2025 a constitué une année de transition et de préparation pour le service collecte. Les travaux engagés permettent d'accompagner l'évolution du service afin de répondre aux principaux enjeux identifiés :

- amélioration de la sécurité des agents ;
- adaptation aux exigences réglementaires ;
- optimisation de l'organisation ;
- amélioration de la qualité du service rendu aux usagers.

7. Perspectives 2026

7.1 Principaux projets

Les actions prévues pour 2026 portent principalement sur :

- la mise en œuvre des nouveaux circuits de collecte ;
- le passage à une organisation du travail sur 4 jours ;
- le déploiement des outils numériques de guidage et de suivi ;
- l'optimisation progressive des tournées ;
- le renforcement de la communication auprès des usagers.

7.2 Besoins identifiés

Les principaux besoins concernent :

- la modernisation progressive du parc matériel ;
- l'accompagnement des agents dans la conduite du changement ;
- le renforcement des outils de pilotage et de suivi d'activité.

7.3 Points de vigilance

Une attention particulière devra être portée :

- aux conditions de travail des agents ;
- à l'anticipation du renouvellement des équipements ;
- à l'accompagnement humain et social lié aux évolutions organisationnelles.

8. Indicateurs

TONNAGES Ordures Ménagères Résiduelles	4462
TONNAGES Emballages Verre	730
TONNAGES Emballages Recyclables collecté	1397
TONNAGES REFUS	397
Dont TONNAGES REFUS VERS CSD	189
Dont TONNAGES REFUS VERS CSR	6
Dont TONNAGES REFUS VERS UVE	202
TONNAGES Emballages Recyclables Valorisés (après refus)	999
TAUX DE REFUS sur Emballages Recyclables	28,45%

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	
Tonnage pris en charge	4 462	730	1 397	3 645	10 446
Quantité collecté en kg/habitant	193	31	60	157	451
Coût en €HT/habitant	74	2	27	18	120
			en France hexagonale		127

Kilométrage annuel =>104 522

La gestion des bâtiments

1. Présentation du service

1.1 Organisation du service

Le service Bâtiments est chargé de la gestion, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine bâti communautaire. Il est placé sous la responsabilité de **M. José Da Costa**. L'équipe est composée de **deux agents titulaires** José Da Costa et Alexandre Viguié.

1.2 Missions principales

Le service assure la gestion technique du patrimoine communautaire afin de garantir le bon fonctionnement, la sécurité, la conformité réglementaire et la pérennité des bâtiments. Ses principales missions sont :

- la maintenance préventive et curative des bâtiments ;
- la réalisation de travaux d'entretien en régie ;
- le suivi des entreprises extérieures et des contrats de maintenance ;
- la gestion des équipements techniques (chauffage, climatisation, plomberie, électricité, etc.) ;
- le pilotage des travaux d'amélioration énergétique.

2. Faits marquants de l'année 2025

2.1 Reprise et réorganisation de l'activité

L'année 2025 a été marquée par la reprise du service à compter de janvier, avec la nécessité de résorber un important volume de travaux restés en attente. Cette remise à niveau a permis de relancer plusieurs opérations d'entretien et d'amélioration du patrimoine communautaire.

2.2 Principales opérations réalisées

Parmi les travaux engagés ou réalisés au cours de l'année figurent notamment :

- la poursuite de l'étude et du remplacement de deux chaudières fioul par des pompes à chaleur ;
- l'installation d'un système de climatisation à la crèche de Saint-Étienne-de-Tulmont ;

- la réfection des peintures de l'Office de Tourisme de Bruniquel ainsi que des menuiseries du Sacré-Cœur ;
- le déploiement progressif d'éclairages LED sur plusieurs sites communautaires ;
- le nettoyage et le démoussage de six toitures, accompagné de l'entretien des chéneaux ;
- la réparation de la sous-station de chauffage de la médiathèque de Nègrepelisse
- la pose d'un grillage réglementaire à la crèche de Nègrepelisse ;
- le remplacement de deux chauffe-eaux ;
- de nombreuses interventions de maintenance courante sur l'ensemble du patrimoine bâti.

2.3 Transition énergétique

La collectivité a poursuivi sa stratégie de maîtrise des consommations énergétiques en privilégiant des investissements orientés vers la transition écologique, notamment à travers le remplacement progressif des équipements énergivores et le développement de solutions plus performantes.

3. Activité du service

3.1 Organisation de l'activité

Le service privilégie la réalisation des travaux en régie chaque fois que cela est techniquement possible. Cette organisation permet de limiter le recours aux entreprises extérieures, de réduire les coûts d'intervention et d'améliorer la réactivité du service.

En 2025, près de **90 % des interventions ont été réalisées en régie**, contre une part plus importante confiée auparavant à des entreprises extérieures. Cette évolution a permis de réaliser davantage de travaux tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

3.2 Nature des interventions

Les interventions réalisées se répartissent en deux grandes catégories :

- les interventions de dépannage, répondant aux besoins urgents (plomberie, électricité, serrurerie, chauffage, etc.) ;
- les travaux programmés visant à améliorer les bâtiments et leurs performances énergétiques.

Le délai moyen d'intervention est généralement inférieur à une demi-journée pour les situations urgentes.

4. Actions et projets menés

Le service a poursuivi plusieurs objectifs stratégiques :

- développer le travail en régie afin d'optimiser les coûts de fonctionnement ;
- renforcer la maintenance préventive des bâtiments ;
- réduire les dépenses liées aux contrats de maintenance grâce à une mise en concurrence systématique des prestataires ;
- poursuivre les investissements en faveur de la transition énergétique (éclairage LED, pompes à chaleur, amélioration des équipements techniques) ;
- hiérarchiser les interventions selon leur niveau de priorité.

Ces orientations ont permis de diminuer significativement le recours aux entreprises extérieures tout en augmentant le nombre de travaux réalisés par les équipes du service. La principale difficulté rencontrée demeure la contrainte budgétaire, qui impose d'arbitrer les opérations en fonction de leur urgence et de leur impact sur le fonctionnement des équipements.

5. Moyens mobilisés

5.1 Moyens humains

Le service fonctionne avec deux agents techniques à temps plein, présents du lundi au vendredi.

5.2 Moyens matériels et financiers

Le budget prévisionnel du service s'élève à environ **180 000 €** et couvre :

- les dépenses d'énergie ;
- les travaux d'entretien et d'amélioration ;
- les contrats de maintenance des bâtiments.

Le service dispose également d'un véhicule de service et de l'ensemble des équipements nécessaires aux interventions techniques.

6. Analyse globale

Le service se distingue par une forte polyvalence, une grande autonomie des agents et une capacité d'intervention rapide sur l'ensemble du patrimoine communautaire.

Le développement des travaux réalisés en régie contribue à une meilleure maîtrise des dépenses tout en améliorant la réactivité face aux besoins des services.

Toutefois, plusieurs points de vigilance demeurent :

- la hausse continue du coût des énergies ;
- la prise en charge des interventions imprévues (pannes, dégradations ou mises en conformité réglementaires) ;
- la nécessité de poursuivre la mise en concurrence des marchés de maintenance afin de contenir les dépenses.

Malgré ces contraintes, le budget du service est globalement maîtrisé et permet de maintenir un niveau satisfaisant d'entretien du patrimoine.

7. Perspectives 2026

7.1 Projets prioritaires

Les principales opérations prévues sont :

- le remplacement de deux chaudières fioul par des pompes à chaleur ;
- la rénovation des menuiseries extérieures de la médiathèque de Nègrepelisse ;
- le nettoyage de la façade de la médiathèque de Nègrepelisse ;
- l'étude de faisabilité pour l'installation d'une pompe à chaleur à la médiathèque de Montricoux ;
- la réfection de la zinguerie de l'Office de Tourisme de Bruniquel.

7.2 Besoins identifiés

Les besoins portent principalement sur :

- le renforcement du budget d'investissement à compter de 2027 ;

- la création d'une enveloppe budgétaire dédiée aux travaux imprévus ;
- la poursuite des investissements favorisant la transition énergétique.

7.3 Points de vigilance

Le maintien d'un patrimoine communautaire en bon état nécessitera de poursuivre les efforts engagés en matière de rénovation énergétique tout en anticipant les coûts liés au vieillissement des bâtiments.

Chaque projet d'investissement continuera d'être priorisé et arbitré par la Direction générale des services en concertation avec le responsable du service, afin de garantir une utilisation optimale des moyens disponibles.

Le cycle de l'eau

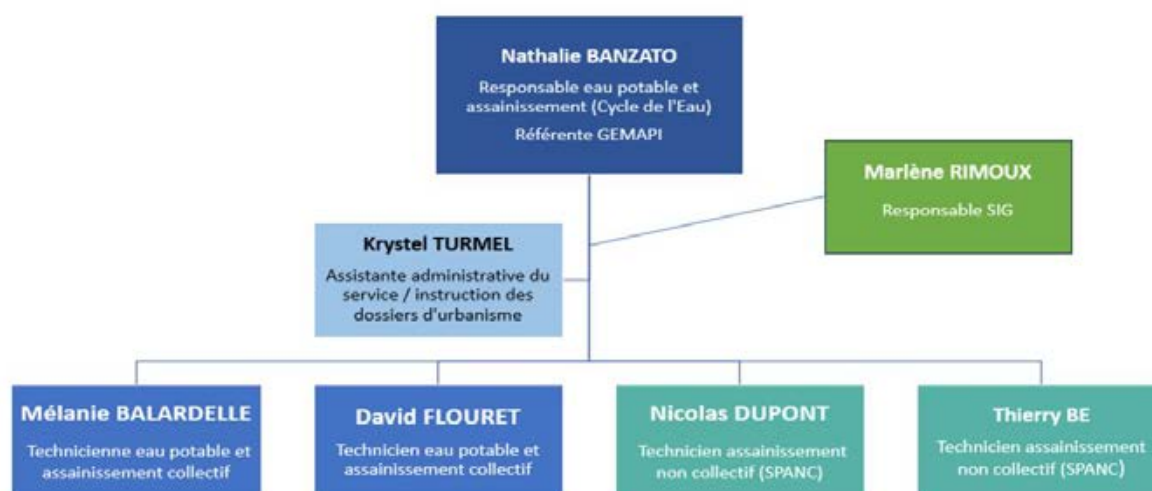
1. Présentation du service

Le service Cycle de l'Eau est le service en charge de la gestion du Petit Cycle de l'eau du territoire c'est-à-dire :

- De l'eau potable
- De l'assainissement collectif
- De l'assainissement non collectif (SPANC)

Le service est constitué de 6 agents dont seulement 4 sont à temps plein et 2 sont à 70% (dont le poste administratif). Les agents du service sont présentés dans l'organigramme qui suit.

Le poste SIG figure dans l'organigramme ci-après car il participe au fonctionnement du service mais l'agente n'est pas rattachée au service Cycle de l'Eau.



Le rôle et les missions de chacun

- [Nathalie BAZATO](#) : Grade Ingénieur - Responsable du service
- [Mélanie BALARDELLE](#) : Grade Technicien Principal 2^{ème} classe - Technicienne Eau potable & Assainissement collectif à temps partiel 70%. Elle Intervient sur la partie « exploitation » en matière d'AEP et d'AC :
- [David FLOURET](#) : Grade Agent de Maîtrise Principal - Technicien Eau potable & Assainissement collectif. Il Intervient sur la partie « travaux » en matière d'AEP et d'AC :
- [Nicolas DUPONT](#) : Agent de Maîtrise - Technicien assainissement non collectif (SPANC)

- [Thierry BE](#) : Technicien Principal 1^{ère} classe -Technicien assainissement non collectif (SPANC)
- [Krystel TURMEL](#) : Agent administratif 1^{ère} classe - Assistante administrative du service technique (bâtiments, espaces verts, sentier, SPANC, eau potable et assainissement collectif)

2. Faits marquants de l'année 2025

2.1 L'inauguration de l'usine d'eau potable des Merlis à Nègrepelisse

Cette nouvelle usine de production d'eau potable a été inaugurée en juillet 2025 après plus de 2 ans de travaux. Les communes d'Albias, Bioule, Montricoux, Nègrepelisse, St-Etienne de Tulmont et Vaïssac sont alimentées par cet ouvrage.



2.2 L'épisode orageux du 19 mai 2025

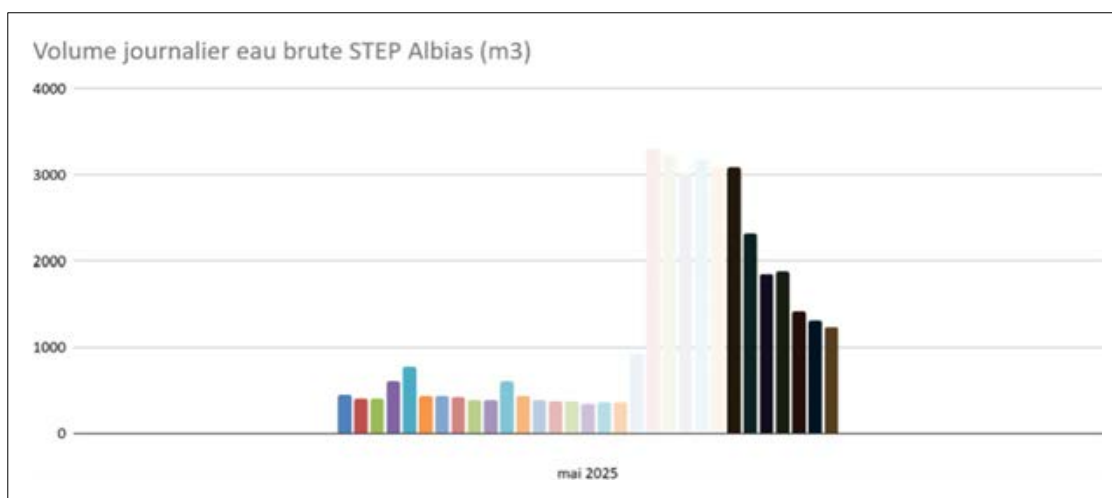
Le territoire a connu un événement climatique majeur en date du 19 mai 2025 lors duquel 150 mm de pluie ont été enregistrés en seulement 4h. Les dégâts occasionnés ont été importants aussi bien sur les ouvrages d'eau potable que ceux d'assainissement.

Pour le service Eau potable, l'orage a entraîné l'inondation et la disjonction électrique de l'usine de production d'eau potable des Marières qui alimente les communes de Bruniquel et Puygaillard. Cette interruption a nécessité la distribution d'eau en bouteilles à l'ensemble des abonnés jusqu'au 24/05 (soit 4 jours) et la mise à nue de la conduite de refoulement de l'usine d'eau potable des Marières vers le réservoir d'Ayrolles.



Pour le service Assainissement, les conséquences ont portées sur deux sites.

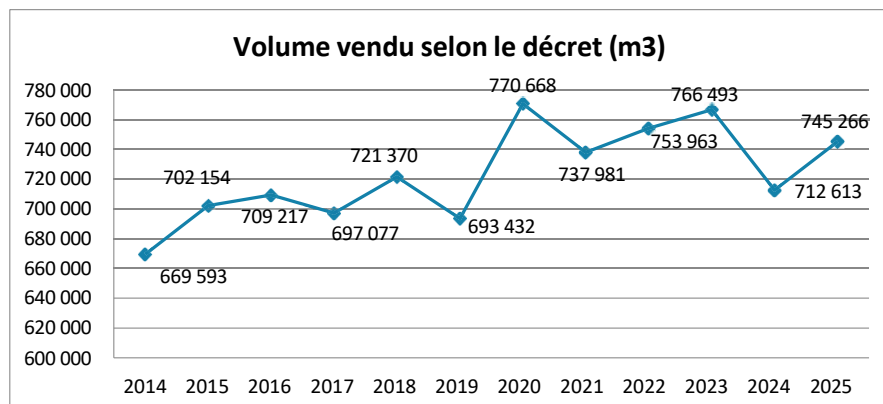
Nègrepelisse	Albias
STEP surcharge hydraulique et by pass dans les lagunes pendant 48 h 3 postes de relevages en niveau haut pendant 24 h 1 poste de relevage inondé et non fonctionnel pendant 3 jours.	STEP surcharge hydraulique, by pass en entrée et débordement du canal de sortie pendant 12 jours (jusqu'au 28 mai) Tous les postes de relevage en niveau très haut durant 12 jours.



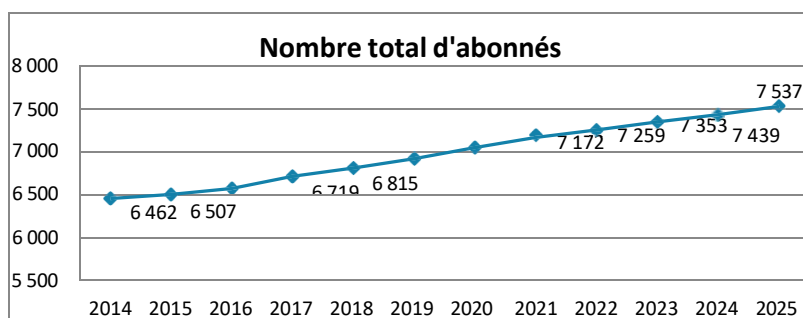
3. Activité du service

3.1 Pour l'eau potable

UDI NEGREPELISSE

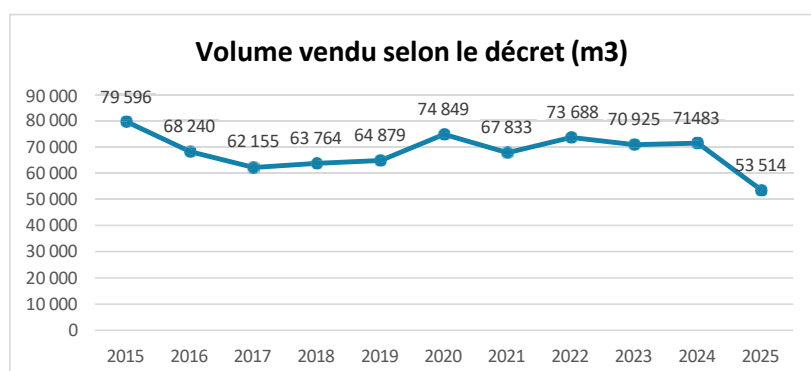


Pour 2025, augmentation de 4,6 % des volumes consommés et vendus

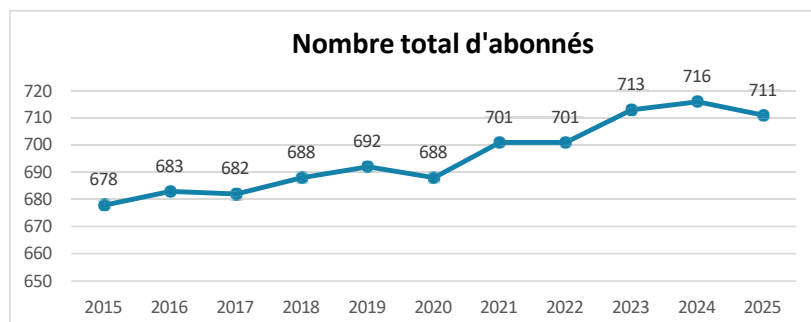


Pour 2025, augmentation de 1,3 % du nombre d'abonnés

UDI BRUNIQUEL



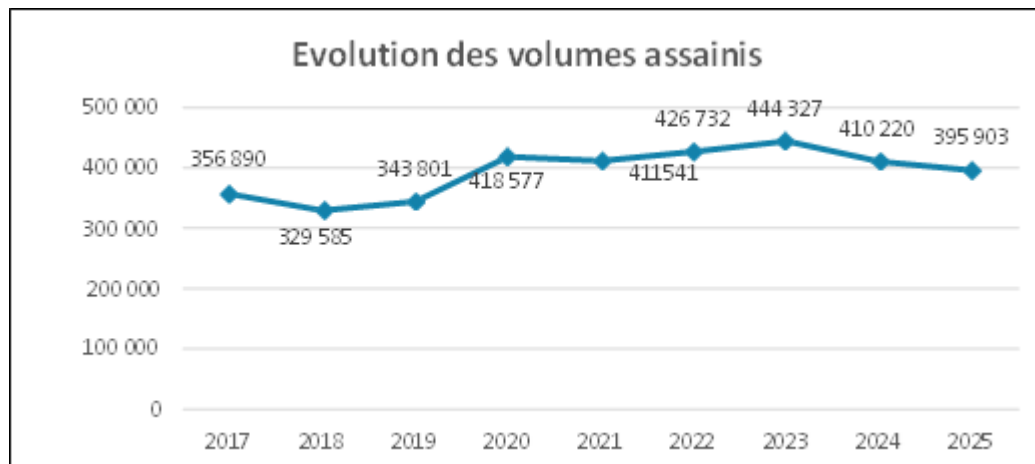
Pour 2025, baisse de 25,1% des volumes consommés et vendus



Pour 2025, baisse de 0,7 % du nombre d'abonnés

3.2 Pour l'assainissement collectif

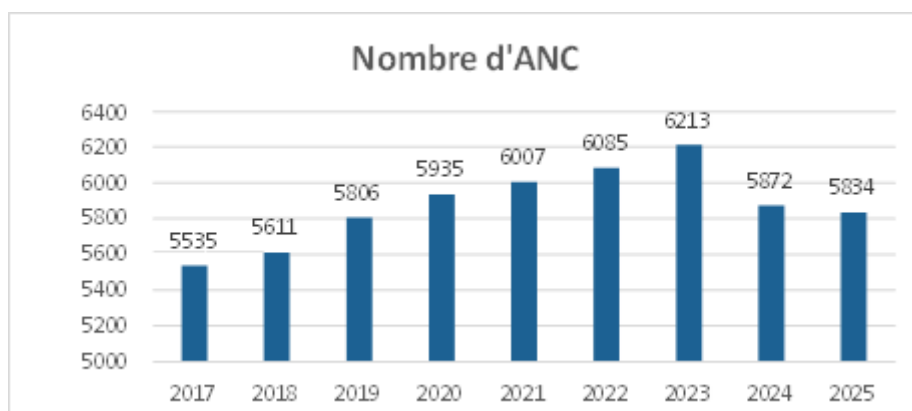
La commune de Léojac s'est retirée de la CCQVA à compter du 01/01/2025. Les données de cette commune ne seront plus intégrées à partir de 2025 dans la base de données et les graphiques présentés ci-dessous.



Pour 2025, baisse de 3,49 % des volumes assainissement.



3.3 Pour l'assainissement non collectif



La diminution du nombre d'installation d'Assainissement Non Collectif entre 2023 et 2024 et dans une moindre mesure entre 2024 et 2025, s'explique par l'importante mise à jour de la base de données du service suite aux contrôles de diagnostic et de bon fonctionnement réalisés à partir de 2021 sur le secteur « ex Quercy Vert ».

En 2025, ce sont 116 nouveaux ANC qui ont été réalisés et contrôlés. Toutefois, cette information n'apparaît pas clairement dans le graphique ci-dessus car la donnée est atténuée par la mise à jour de la base de données qui s'est poursuivie en 2025.

4. Actions et projets menés

4.1 Pour l'eau potable

Les études

- **Étude problématique CVM – Chemin des Mourrets à St-Etienne de Tulmont**

Des investigations complémentaires ont été coordonnées avec Veolia et les Maîtres d'œuvre (MABOC MOE) ont été missionnés afin d'identifier la meilleure solution pour résoudre le problème des non-conformités aux CVM sur ce secteur et permettre la réalisation des travaux en 2026.

- **Renouvellement de l'autorisation de prélèvement pour la production d'eau potable – UDI Bruniquel et compléments**

Le renouvellement de l'autorisation est une procédure réglementaire qui doit être justifiée et argumentée. Lors de l'élaboration du dossier, les investigations réalisées au niveau de la source de Font Claret et du ruisseau des Marières ont mis en évidence la difficulté de respecter le débit de réserve du cours d'eau (= débit minimum maintenu dans le cours d'eau). Face à ce constat et afin d'argumenter le dossier réglementaire, la CCQVA a dû organiser le suivi du débit du cours d'eau durant une année hydraulique complète, soit de juin 2024 à juin 2025. Le dossier d'autorisation a été déposé en date du 12 mai 2025.

Les travaux sur les ouvrages d'AEP

L'usine d'eau potable des Merlis : **Montant du marché 6 805 473 € HT**

Début du chantier en juillet 2022 / mise en service en juillet 2025 / poursuite sur la période de « mise en régime » puis période de « mise en observation » et réception finale le 6 octobre 2025.

À noter d'importants problèmes sur le génie civil et l'étanchéité des ouvrages apparus dès janvier 2025. Plusieurs opérations de réparations (nouvelle application de résine, injections aux points de suintements...) ont été réalisés dans les mois suivants mais la situation n'est toujours pas réglée à ce jour (nouveaux constats et nouvelle procédure en cours).

Ces problèmes sont d'ordre structurels et ne remettent pas en cause le bon fonctionnement et l'efficacité du traitement de potabilisation.

4.2 Pour l'assainissement collectif

Les études

- **Dossier d'autorisation STEP ALBIAS**

La constitution du Dossier Loi sur l'Eau avec le bureau d'étude ARTELIA (MOE pour la construction de la nouvelle STEP) a duré plusieurs mois et le dossier a été déposé en novembre 2024. Les échanges se sont poursuivis avec la DDT jusqu'en mars 2025, soit jusqu'à la rédaction de l'Arrêté Préfectoral autorisant les travaux de reconstruction de la STEP et le rejet des eaux usées traitées dans l'Aveyron.

- **Extension STEP de Nègrepelisse et problématique du rejet**

Le projet et l'ensemble des problématiques (STEP et rejet) ont été travaillés avec le bureau d'études ARTELIA (MOE) et le rapport d'Avant-Projet Sommaire (AVP) a été produit en mai 2025 et présenté à l'ensemble des partenaires techniques, réglementaires et financiers en juillet 2025. A l'issue de cette réunion, il est décidé que des études complémentaires doivent être menées (diagnostics, choix filière boues, études géotechniques, campagne de mesures en nappe haute, étude de faisabilité REUT (réutilisation des Eaux Usées Traitées) ou pas...), Le zonage

d'assainissement de la commune doit être révisé pour ajuster et fiabiliser le dimensionnement de l'ouvrage.

- **Extension STEP de St-Etienne-de-Tulmont et problématique du rejet**

Le projet et l'ensemble des problématiques (STEP et rejet) ont été travaillés avec le bureau d'études ARTELIA (MOE) dans l'objectif d'estimer les besoins et les emprises foncières nécessaires à la réalisation :

- o De la gestion du rejet des eaux usées traitées à capacité actuelle
- o De l'extension des capacités de traitement de l'ouvrage
- o De la gestion du rejet des eaux usées traitées à capacité future.

Les données ont permis de prospecter et d'organiser les acquisitions foncières nécessaires.

Le rapport d'Avant-Projet Sommaire (AVP) est en cours de finalisation et devra être présenté courant 2026 à l'ensemble des partenaires techniques, réglementaires et financiers.

Les travaux sur les ouvrages d'assainissement collectif

- **Curage des STEP de Génébrières et St-Etienne de Tulmont**

Ces opérations de curage et enlèvement des boues en surface des filtres plantés de roseaux a été confiée à l'exploitant Veolia Eau dans le cadre du contrat de DSP et se sont déroulées en juillet 2025. La reprise des roseaux et le bon fonctionnement des ouvrages ont été des étapes délicates, plus particulièrement sur la STEP de Génébrières qui montrait d'importants signes de colmatage. Les agents du service CCQVA, l'exploitant Veolia Eau et le SATESE 82 ont travaillé en étroite collaboration pour veiller à la bonne reprise des végétaux et stopper le processus de colmatage des filtres.

- **Construction STEP Albias**

Le marché de construction de la nouvelle STEP d'une capacité de 4700 EH a été

attribuée en avril 2025 à un groupement conjoint d'entreprises dont le constructeur et mandataire est la société OTV. Le chantier a débuté en octobre 2025 pour une durée prévisionnelle de 16 mois. A ce jour, la mise en service de l'ouvrage est envisagée pour le 1^{er} semestre 2027.



4.3 Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

- **Renouvellement de la canalisation eau brute pour l'alimentation de l'usine d'eau potable des Merlis à Nègrepelisse « Naves/Merlis »**
 - **Montant de l'opération : 499 257,57 € HT**
 - **Canalisation Fonte Ø 300 sur 1410 ml + ligne pilote en fibre optique sur 1510 ml**
 - Début des travaux au 16 avril 2024 – réception le 5 janvier 2026
 - Travaux liés à la construction de l'usine d'eau potable des Merlis et à la vétusté de l'ancienne canalisation

- **Renouvellement du réseau d'eau potable Chemin de La Boriette à Puygaillard de Quercy**
 - Montant de l'opération : 140 985 € HT
 - Canalisation PEHD Ø 50 sur 1028 ml sous voirie communale
 - Début des travaux au 2 décembre 2024 – réception le 28 mars 2025
 - Travaux liés à une problématique Chlorure de Vinyle Monomère.



- **Renforcement du réseau d'eau potable traversée RD820 – RD66 à Albias**

- o Montant de l'opération : 60 638,66 € HT
- o Canalisation Fonte Ø 150 sur 22 ml sous voirie départementale
- o Début des travaux au 3 mars 2025 – réception le 21 mars 2025
- o Travaux liés à la vétusté de la canalisation et au projet d'aménagement de la traversée du bourg.



- **Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Rues de la Tauge, Brives, Acacia et Sabotiers à St-Etienne de Tulmont**

- o Montant total de l'opération : 497 718,58 € HT
- o Canalisation Assainissement PP Ø 200 et PVC Ø 160 sur 84 ml + chemisage Ø 200 sur 250 ml
- o Canalisation Eau potable Fonte Ø 125 et PE Ø 63 et 40 sur 330 ml
- o Début des travaux au 6 janvier 2025 – réception le 28 octobre 2025
- o Travaux liés à la vétusté des canalisations et au projet d'aménagement du bourg de la commune.



- **Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Rue Flandres Dunkerque à Albias**

- o Montant total de l'opération : 222 566,85€ HT
- o Canalisation Assainissement PVC Ø 200 sur 200 ml
- o Canalisation Eau potable Fonte Ø 100 sur 118 ml
- o Début des travaux au 30 juin 2025 – réception le 17 novembre 2025
- o Travaux liés à la vétusté des canalisations et au projet d'aménagement du bourg de la commune.

- **Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Avenue de Monclar/Rue de la République à Albias**

- o Montant total de l'opération : 189 869,27 € HT
- o Canalisation Assainissement PP Ø 200 sur 115 ml
- o Canalisation Eau potable Fonte Ø 100 sur 122 ml
- o Début des travaux au 29 septembre 2025 – réception le 14 janvier 2026
- o Travaux liés à la vétusté des canalisations et au projet d'aménagement du bourg de la commune.

- **Renouvellement des réseaux EP et d'assainissement Rue Raymond Serbier à Albias**

- o Montant total de l'opération : 419 433,65 € HT
- o Canalisation Assainissement PP Ø 200 sur 302 ml
- o Canalisation Eau potable Fonte Ø 100 sur 151,5 ml
- o Début des travaux au 28 octobre 2025 – réception le 3 mars 2026
- o Travaux liés à la vétusté des canalisations et au projet d'aménagement du bourg de la commune.



4.4 Les dossiers de subventions

Pour chaque projet, étude ou chantier en matière d'eau potable et assainissement collectif, le service :

- Recherche des solutions de financement par subventions,
- Échanges avec les partenaires financiers (essentiellement l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de Tarn et Garonne) afin de prendre en compte leurs attentes,
- Élabore et rédige les dossiers de demandes de subventions.

À noter, une évolution quasiment annuelle des attentes et demandes des financeurs.

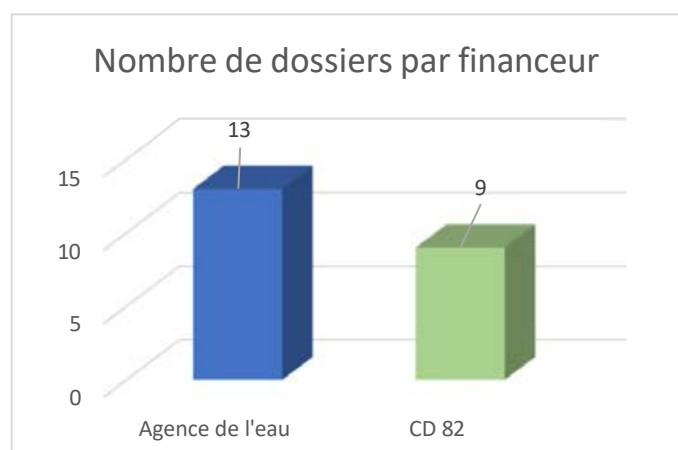
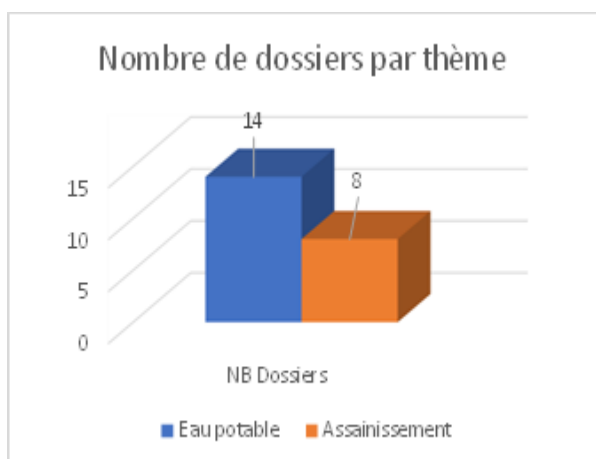
Une fois l'opération retenue, les échanges se poursuivent tout le long du déroulement et de la mise en œuvre de l'opération jusqu'à son achèvement.

À la clôture de l'opération, l'ensemble des justificatifs techniques et financiers doivent être rassemblés et transmis aux partenaires financiers afin de percevoir le solde des subventions.

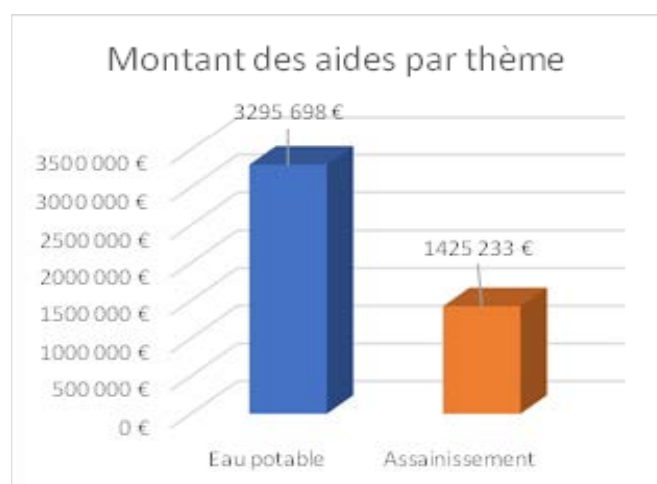
Ci-après, la présentation des dossiers en cours, soldés et créés au titre de l'année 2025.

Nom du dossier	Commune	Thème	Sujet	Linéaire ml	Financier	Coût de l'opération HT en €	Montant de l'aide	Date de création	Période Montage du dossier	Date de clôture	Etat du dossier	Actions en 2025
Avenue de Monclar-Rue de la République	Albias	Assainissement	renouvellement canalisation	115	Agence de l'eau	137 000 €	20 000 €	sept-25	> 6 mois	/	en cours	Création + Montage du dossier
Avenue de Monclar-Rue de la République	Albias	eau potable	renouvellement canalisation	122	CD82	73 062 €	4 170 €	sept-25	6 mois	avr-26	Soldé	Création + Montage du dossier
Rue Flandres Dunkerque	Albias	Assainissement	renouvellement canalisation	200	Agence de l'eau	174 000 €	25 000 €	mai-25	> 1 an	/	en cours	Création + Montage du dossier
Rue Flandres Dunkerque	Albias	eau potable	renouvellement canalisation	158	CD82	60 142 €	4 725 €	juin-25	> 6 mois	/	en cours	Création + Montage du dossier
Rue Raymond Serbier	Albias	Assainissement	renouvellement canalisation	300	Agence de l'eau	374 000 €	52 360 €	avr-25	> 1 an	/	en cours	Création + Montage du dossier
Rue Raymond Serbier	Albias	eau potable	renouvellement canalisation	300	CD82	101 924 €	6 870 €	avr-25	> 6 mois	/	en cours	Création + Montage du dossier
Rue St Georges	Albias	Assainissement	renouvellement canalisation	67	Agence de l'eau	114 000 €	16 000 €	nov-25	> 6 mois	/	en cours	Création + Montage du dossier
STEP ALBIAS	Albias	Assainissement	Construction nouvelle station	/	Agence de l'eau	4 000 000 €	261 873 €	mars-24	> 6 mois	/	en cours	demande d'acompte
STEP ALBIAS	Albias	Assainissement	Construction nouvelle station	/	CD82	4 000 000 €	200 000 €	juin-22	> 1 an	/	en cours	Montage du dossier
Traversée RD820	Albias	eau potable	renouvellement canalisation	34	CD82	60 600 €	990 €	févr-25	> 1 an	/	en cours	Création + Montage du dossier
Renouvellement autorisation pompage Font Claret	Bruniquel	eau potable	Etude réglementaire	/	Agence de l'eau	31 000 €	0 €	mars-24	> 1 an	janv-26	CLOS	Montage du dossier + abandon car non pris en charge
												demande de prolongation + Dossier expiré avant réalisation des travaux - perte d'une partie de la subvention
Réservoirs Bourbon et St Genies	Montricoux	eau potable	Réhabilitation de réservoirs	/	Agence de l'eau	127 000 €	4 500 €	2020	> 1 an	déc-25	CLOS	
Avenue du 19 mars 1962	Nègrepelisse	Assainissement	renouvellement canalisation	500	Agence de l'eau	890 000 €	621 000 €	sept-23	> 1 an	/	en cours	demande d'acomptes

Afin de mieux illustrer, quelques graphiques :



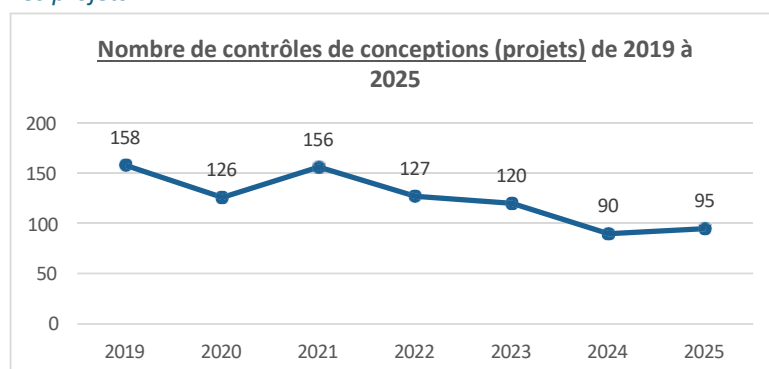
L'Agence de l'Eau est le principal financeur en matière d'eau potable et d'assainissement collectif. Les montants perçus au titre des subvention traduisent également ce constat.



4.5 Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

4Le nombre de contrôles réalisés

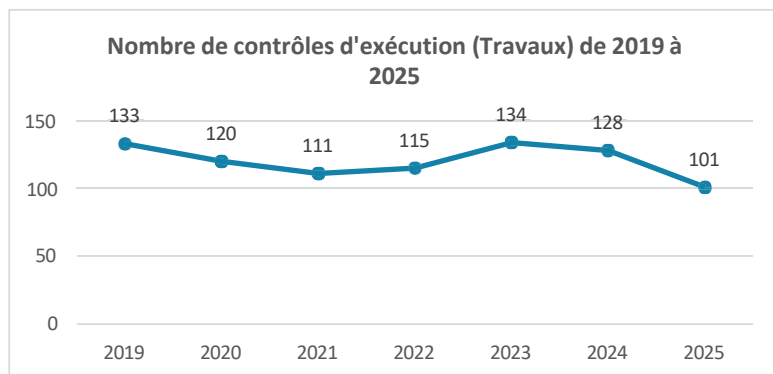
Les projets



Le nombre de projets et contrôles de conception associés sont directement liés aux Permis de Construire et au contexte immobilier de la période.

A noter que ces contrôles de ne sont pas prévisibles et ne peuvent pas être anticipés par le service.

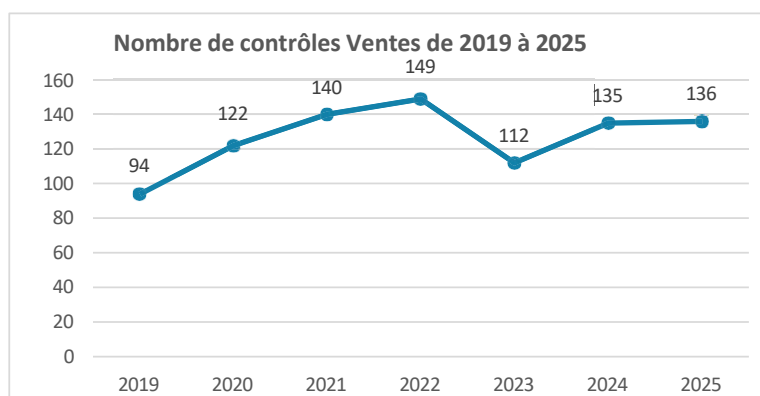
Les travaux



Le nombre de contrôles de bonne exécution des travaux sont également liés au contexte économique de la période.

A noter que ces contrôles de ne sont pas prévisibles et ne peuvent pas être anticipés par le service.

Les ventes

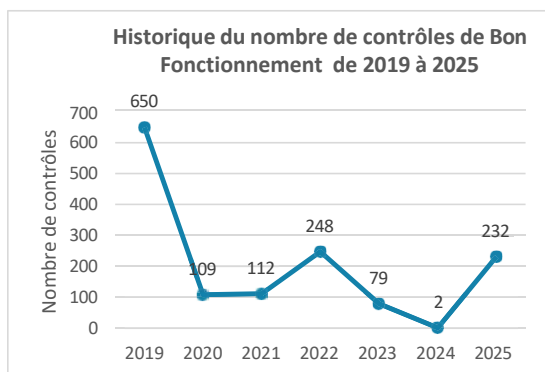


Le nombre de contrôles préalables aux ventes immobilières est variable dans le temps.

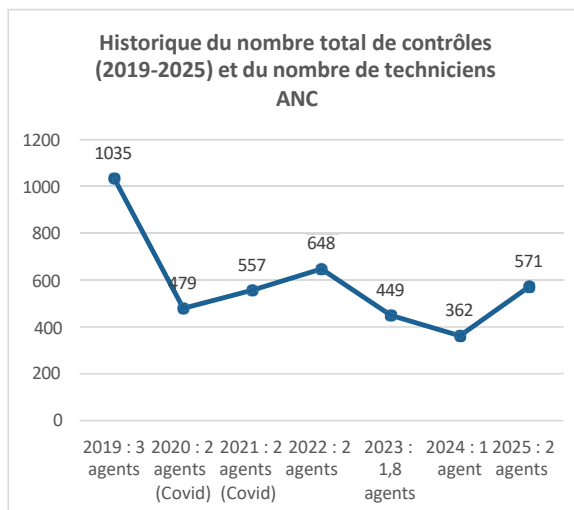
Il est important de souligner que ces contrôles non prévisibles, réclament souvent une importante réactivité du service qui est parfois contacter juste quelques jours avant la signature des sous seing privés.

A noter que ces contrôles de ne sont pas prévisibles et ne peuvent pas être anticipés par le service

Le bon fonctionnement



Le nombre de contrôles réalisés au titre du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes est directement impacté par le nombre d'agent dans le service.



4.5.2 Le nombre de contrôle de bon fonctionnement de l'existant à prévoir :

En 2025, au total 571 contrôles (**dont 232 pour le bon fonctionnement**) ont été réalisés par les deux techniciens du service.

En 2026 : le service devrait pouvoir effectuer 939 contrôles de bon fonctionnement correspondant à :

- 462 contrôles périodiques de bon fonctionnement qui arrivent à l'échéance réglementaire des 10 ans et doivent être contrôlés dans l'année,
- 58 contrôles périodiques de bon fonctionnement sur la commune de Verlhac Tescu (en cours),
- Environ 419 contrôles périodiques de bon fonctionnement sur la commune de La Salvetat Belmontet.

A cela s'ajoute **environ 1076 contrôles périodiques de bon fonctionnement en retard** dont **l'échéance réglementaire des 10 ans est dépassée**.

Voici le détail par communes :

Commune	CBF à réaliser dans l'année	CBF en retard (année N-1)
ALBIAS	19	89
BIOULE	12	35
BRUNIQUEL	7	183
GENEBRIERES	2	1
LA SALVETAT	10	19
MONCLAR	0	1
MONTRICOUX	4	245
NEGREPELISSE	26	89
PUYGAILLARD	1	1
ST ETIENNE	370	358
VAÏSSAC	9	51
VERLHAC	2	4
	462	1076

Le cumul des deux s'élève à **2015 installations à contrôler avant fin 2026** au titre du bon fonctionnement.

Pour 2027 : Viendront s’ajouter le nombre de contrôles de bon fonctionnement qui arriveront à échéance entre 2027 et 2035 et qui s’élèvent à environ 3824 contrôles de bon fonctionnement.

Le détail figure ci-dessous :

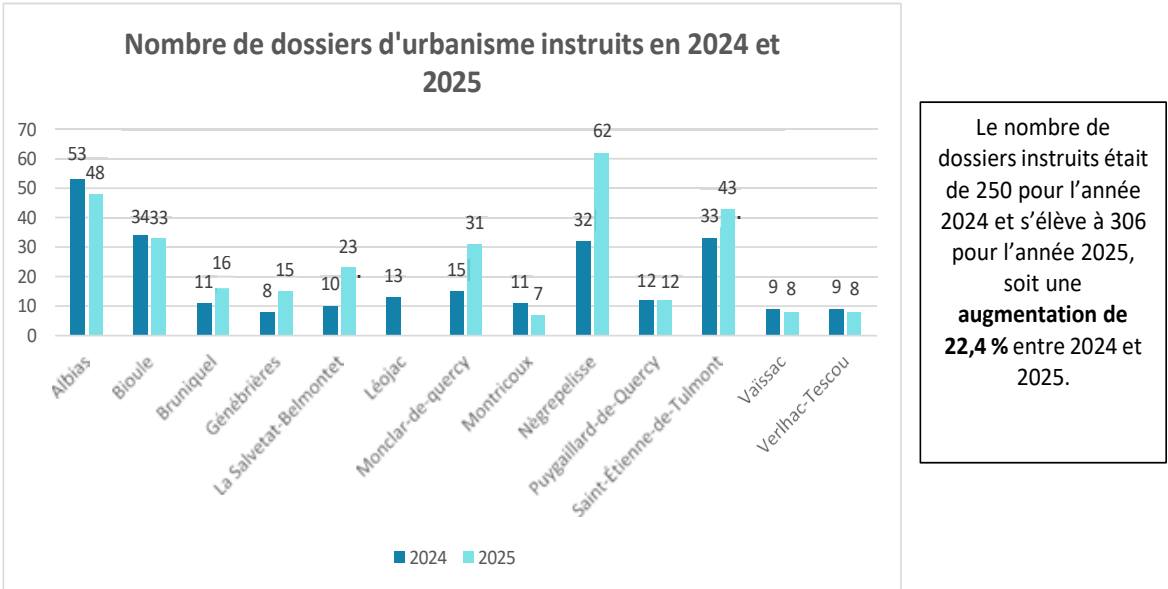
Année	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Nb de contrôle de BF	2015	648	744	680	199	273	374	277	185	444

Attention ces données sont valables à un instant T et évoluent quotidiennement en fonction de l’activité du service.

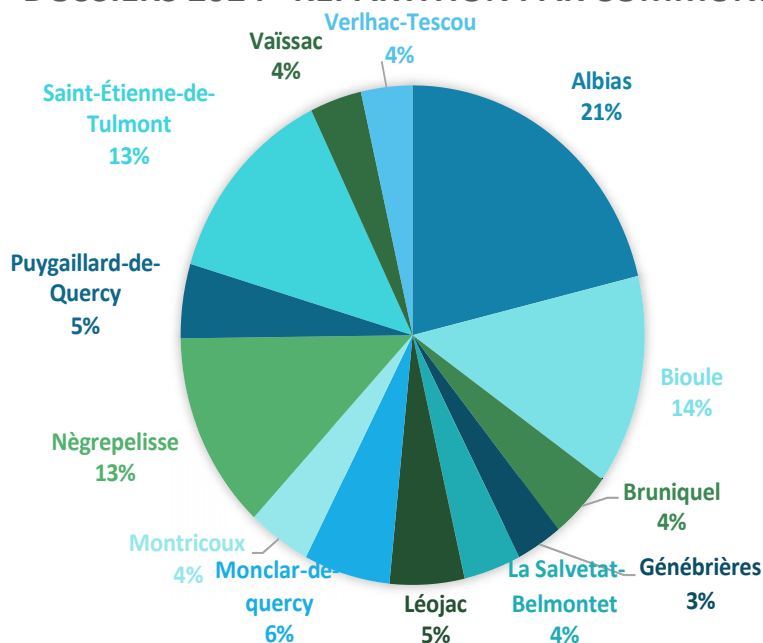
4.6 L’instruction des dossiers d’urbanisme

Le service eau potable et assainissement est consulté pour tous les projets d’urbanisme sur l’ensemble du territoire.

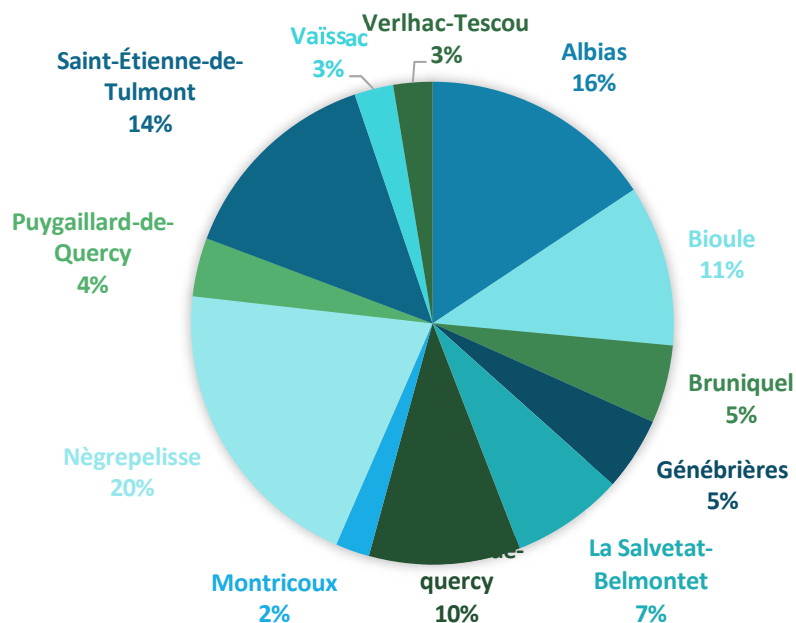
Les données 2024 et 2025 sont présentées ci-dessous :



DOSSIERS 2024 - REPARTITION PAR COMMUNES



DOSSIERS 2025 - REPARTITION PAR COMMUNES



4.7 La Participation à l'Assainissement Collectif (PAC ou PAFC)

En 2024, ce sont 44 dossiers PAC qui ont été traités et facturés pour un montant de 141 500 €. En 2025, ce sont également 44 dossiers PAC qui ont été traités et facturés mais pour un montant de 144 300 €.

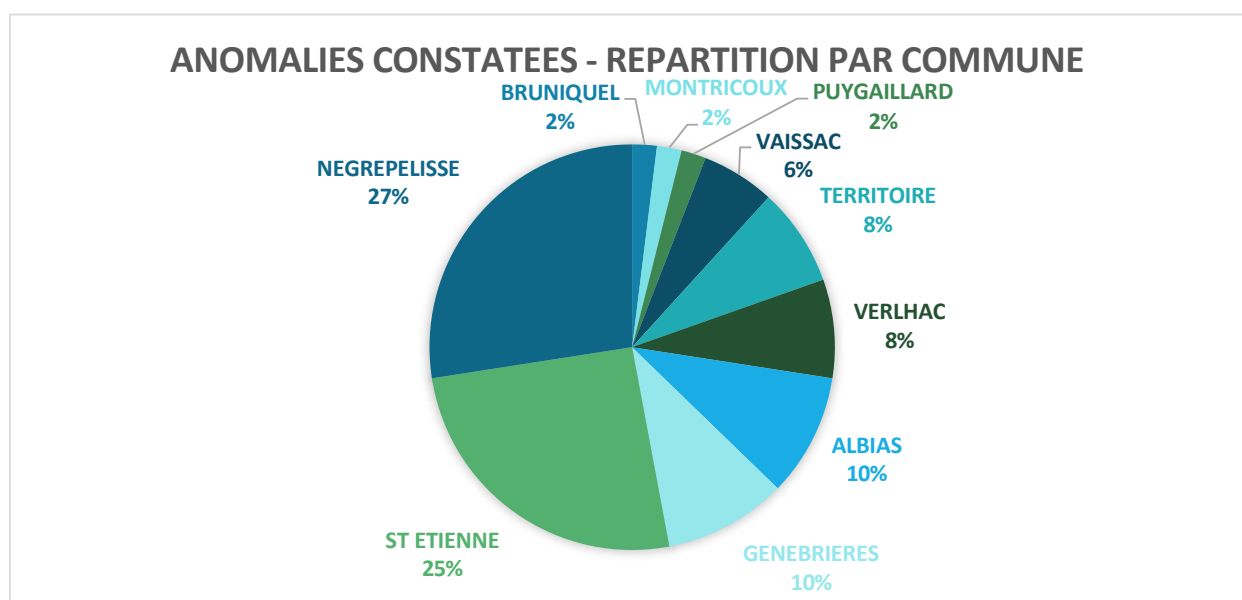
4.8 Le suivi des DSP eau potable et assainissement collectif

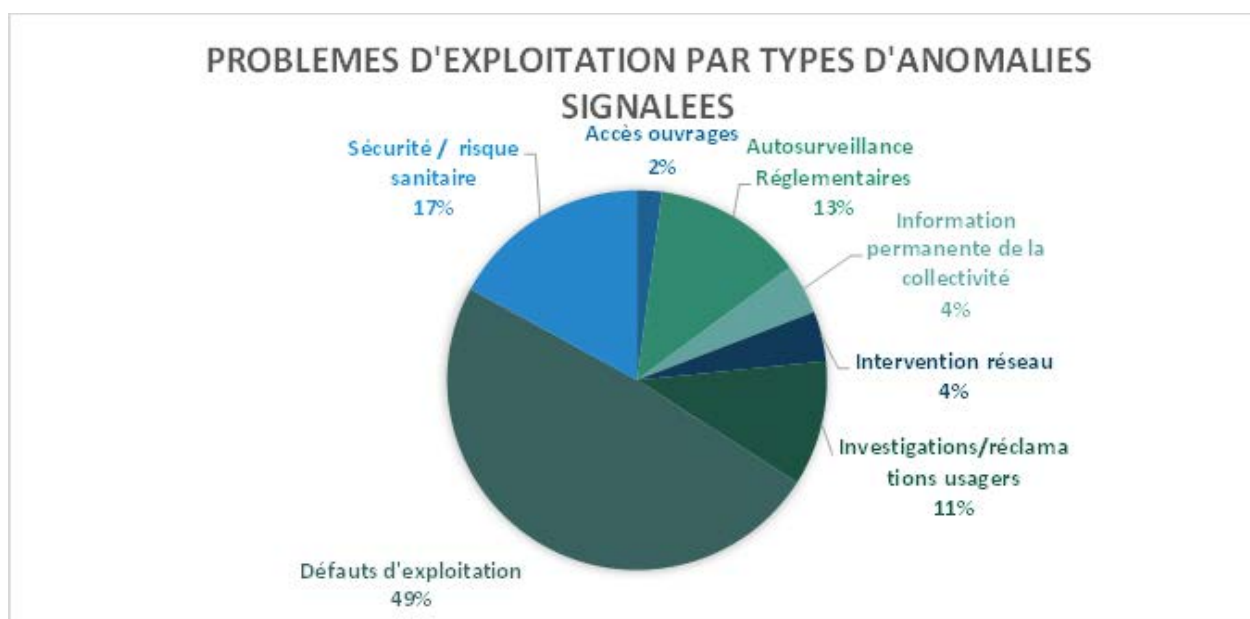
Pour les deux UDI AEP de Bruniquel et Nègrepelisse mais également pour l'assainissement collectif, la supervision de l'exploitant devient de plus en plus difficile.

En 2025, ce sont **51 anomalies** qui ont été constatées et signalées à l'exploitant.

Communes	Nombre d'anomalies (AEP et AC) constatées et signalées à l'exploitant
BRUNIQUEL	1
MONTRICOUX	1
PUYGAILLARD	1
VAISSAC	3
TERRITOIRE	4
VERLHAC	4
ALBIAS	5
GENEBRIERES	5
ST ETIENNE	13
NEGREPELISSE	14

51





4.9 Les difficultés du service

Les contraintes réglementaires pèsent de plus en plus sur les projets (du temps dans les échanges, l'intégration des préconisations dans les documents, des coûts non négligeables pour la réalisation des études complémentaires...)

Les choix techniques : le patrimoine de la collectivité en matière d'eau potable et d'assainissement est vieillissant (réseaux et la majorité des ouvrages) et l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux est nécessaire afin de hiérarchiser et définir un programme pluriannuel d'investissements en matière de renouvellement. Ce programme un fois défini devra être strictement honoré. Cet objectif doit être intégré et prévu dans le cadre des Schémas Directeurs d'Eau Potable et d'Assainissement collectif.

- Le contrôle et le suivi de l'exploitant Véolia Eau est de plus en plus chronophage et une baisse de la qualité de prestation est constatée depuis le début du contrat au 01/01/2024. L'efficacité et la rigueur de l'exploitant se dégrade. De nombreux manquements sont constatés ou rapportés presque quotidiennement et il est nécessaire d'en organiser la traçabilité, de les notifier par mails, de suivre leur régularisation, très souvent de relancer, re-vérifier...
- Pour l'élaboration et le suivi des dossiers de subventions, le nombre de pièces et

les contraintes sont croissantes, toujours plus de documents et de pièces justificatives à fournir chaque année. A noter des changements réguliers dans les procédures en perpétuelles évolutions qui nécessite toujours plus temps pour le même objectif.

À noter que ces deux dernières missions sont de plus en plus chronophages et ce temps n'avait pas été calibré de la même manière lors de la création du poste « Technicien exploitation ».

- Pour le SPANC, le renforcement des effectifs « terrain » est nécessaire afin de pouvoir respecter les échéances réglementaires et les modalités de facturation et de financement du service. Les réclamations et contestations sont de plus en plus nombreuses.

5. Moyens mobilisés

5.1 Les moyens humains

Les 6 agents du service Cycle de l'Eau, l'exploitant et les prestataires (bureaux d'études, entreprises de travaux, contrôleurs techniques et sécurité...)

Les services supports : marchés publics, comptabilité et service juridique...

5.2 Les moyens financiers

Pour l'eau potable, le montant total des dépenses s'élève à 2 004 200,31 € (dont 413 174 € de dépenses de fonctionnement et 1 591 026,31 € d'investissements)

Pour l'assainissement, le montant total des dépenses s'élève à 2 943 648,89 € (dont 623 226,12 € de dépenses de fonctionnement et 2 320 422,77 € d'investissements), dont 143 825,29 € pour le SPANC (dont 143 825,29 € de dépenses de fonctionnement et 0 € d'investissements).

6. Analyse et évaluation

6.1 Points forts

Une forte mobilisation de l'équipe.

6.2 Points de vigilance

La charge de travail de l'ensemble des agents du service,

Une réflexion à mener sur les effectifs et plus particulièrement pour le SPANC

Les finances du services/les besoins en investissements,

Le contrôles des DSP

6.3 Analyse globale

Le service fonctionne mais le contexte général est de plus en plus difficile et contraignant.

7. Perspectives

7.1 Les projets en cours et à venir

Les travaux en cours/à suivre :

→ Construction STEP d'Albias depuis début octobre 2025 jusqu'au premiers semestre 2027 environ

→ Organiser et suivre les essais de garantie de l'usine AEP des Merlis

7.2 Les projets à lancer

En eau potable :

- Schéma Directeur Eau potable (total pour UDI de Bruniquel / actualisation pour UDI Nègrepelisse),
- Etude « ressource en eau de la zone karstique » (à évoquer/détailler)
- Sécurisation du prélèvement de Naves à Nègrepelisse (doublement crépine)
- Suivi du cours d'eau et de la source des Marières à Bruniquel pendant 1 année, voir 2 (ces prescriptions nous seront adressées de manière officielle

prochainement par les services de l'Etat dans le cadre du projet de l'Arrêté Préfectoral de l'autorisation de prélèvement de l'UDI de Bruniquel,

- La demande de modification de l'Arrêté Préfectoral et les prescriptions de travaux associées pour les Périmètres de Protection du Captages de Bruniquel,
- Etudes zone karstique UDI Bruniquel
- Relancer et finaliser le PGSSE (mis en attente jusqu'à la réception de l'usine AEP des Merlis). Il s'agit d'une obligation réglementaire, nous devons reprendre l'étude avant fin 2026,
- Mise en place d'un programme d'économies de l'eau (obligatoire pour continuer à percevoir les aides de l'Agence de l'Eau)
- Station d'alerte Aveyron (partenariat SIEACA et GMCA – 1^{ère} étape : lancement consultation étude pour le traçage Aveyron – septembre 2026
- Procédure « captage sensible » Aveyron (partenariat SIEACA et GMCA (?))

Les travaux :

- Réhabilitation des réservoirs de Bourbon et St-Génies à Montricoux,
- Création échelle supplémentaire et modification de la vidange du réservoir des Douats à Nègrepelisse,
- Dévoiement canalisation en domaine privée Las Planes à Nègrepelisse
- Renouvellement réseau Place Nationale, et Rue Fournier à Nègrepelisse si travaux communaux,
- Renouvellement réseau Secteur des Combes à Bruniquel,
- Dévoiement canalisation Passage à Gué de la Verre à Bruniquel,
- Renouvellement bache eau sale – usine de production des Marières à Bruniquel

En assainissement collectif :

→ Schéma Directeur Assainissement (y compris modification des zonages, campagnes de mesures...),

→ Problématiques des rejets des STEP de Nègrepelisse et St-Etienne de Tulmont, Extension des STEP de Nègrepelisse et St-Etienne de Tulmont (MOE attribuée)

- Extension des STEPs de Bruniquel et Verlhac Tescou ,
- Expérimentation STEP de Montricoux,
- Suivi du rejet STEP Albias
- Etudes pour le renouvellement du réseaux Rue Messeyroux et secteur Gare y compris traversée SNCF à Albias,

Les travaux :

- Renouvellement réseau de refoulement Rue du Boulodrome à Albias,
- Renouvellement réseau, Rue du 11 Novembre, Place Nationale, Rue Fournier et Rue du Château à Nègrepelisse si travaux communaux,
- Renouvellement du réseau en encorbellement sur pont de la RD 115 en amont de la STEP,
- Extensions de réseau Côte de la Fontaine et future gendarmerie à Monclar de Quercy.

7.3 Les besoins identifiés

La définition d'une programmation pluriannuelle des investissements en eau potable et assainissement

Intégrer la mise en sécurité des ouvrages dans les programmes d'investissements,

Modification des tarifs (AEP, AC et ANC),

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif

- Simplification de la délibération actant les modalités d'application de la PAC,
- Améliorer la supervision de la DSP,
- Améliorer la communication et l'anticipation des projets communaux et l'évolution des documents d'urbanisme,
- Proposer/mettre en place les pénalités financières pour défauts de raccordement à l'AC,
- Proposer/mettre en place l'obligation de contrôle AC préalable aux ventes immobilières,
- Réfléchir à consolider l'équipe au regard des nombreux sujets à mener.

Pour l'assainissement non collectif (SPANC)

- Proposer/mettre en place les pénalités financières pour non-conformité des ANC,
- Organiser le suivi des ventes en cas de non-conformité ANC et éventuellement mettre en place les pénalités spécifiques associées,
- Restructurer/recalibrer le service afin de veiller au respect des échéances réglementaires et lever la fragilité juridique du fonctionnement actuel (renforcement de l'équipe en régie et envisager une prestation de service pour rattraper le retard afin de positionner le territoire dans le respect de la réglementation),
- Anticiper le départ en retraite d'un des techniciens, prévu en mai 2027.

Les indicateurs réglementaires du service seront présentés et détaillés pour l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif dans les Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) 2025, conformément à la réglementation